

DACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBOR 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARBOR 4243
Rédaction : HARBOR 3679
Gérant : HARBOR 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Sur un article du "Soleil"

Pour être respecté — Le sort des minorités — La leçon du passé

Le Soleil de jeudi publiait un premier-Québec dont nous ne voulons, pour le moment du moins, retenir que cette phrase:

Que les minorités le veuillent ou non, un jour viendra que toutes les garanties constitutionnelles des minorités canadiennes reposent sur la bonne foi de la nation et l'autorité de la Cour suprême du Canada.

Il est probable, en effet, que nous en viendrons là. Et, au fond, nous ne voyons pas pourquoi, quant à l'interprétation des textes, les décisions du Conseil Privé d'Angleterre nous inspireraient beaucoup plus de confiance que celles de la Cour suprême du Canada.

Pour le reste, nous croyons bien que, dans la pratique courante, l'application des différents textes constitutionnels vaudra ce que vaut l'état d'esprit public dans notre pays.

D'où cette double nécessité: 1o, de fortifier autant que possible chacune des minorités; 2o, de créer à travers tout le pays un état d'esprit favorable au respect des droits minoritaires, avec cette conviction que la violation de l'un quelconque de ces droits aurait d'un bout à l'autre du Canada un effet déplorable, peut-être désastreux.

Il est partout, heureusement! des gens qui respectent le droit pour lui-même; mais il faut bien compter aussi que beaucoup d'autres, et dans le domaine politique tout autant qu'ailleurs, ont pour ce droit une dose de respect qui correspond d'approximative façon à la force dont on le peut appuyer.

Voilà pourquoi il ne faut négliger aucune occasion de fortifier les groupes minoritaires.

A l'endroit des minorités françaises des autres provinces, nous avons, nous de la province de Québec, des devoirs spéciaux. Il n'est pas sûr que nous nous en soyons toujours pleinement acquittés.

En accomplissant ces devoirs, comme tant de fois on l'a appelé ici même, nous faisons du reste un acte de défense personnelle. Car les minorités françaises des autres provinces sont en quelque sorte nos avant-postes. Tout ce que nous laisserons faire contre elles se retournera un jour ou l'autre contre nous.

Car, il n'est pas du tout sûr que nous échappions toujours à un assaut direct.

Du reste, à l'heure actuelle, quel est l'homme de bonne foi qui peut soutenir que, dans le domaine fédéral, les citoyens canadiens-français de la province de Québec sont traités exactement de la même façon que leurs concitoyens de langue anglaise?

N'en serait-il pas autrement si nous avions manifesté plus d'énergie, non seulement chez nous, mais pareillement pour la défense du français dans les autres provinces?

Tout se tient dans ce domaine comme ailleurs. Les concessions entraînent concessions et reculades, comme les résistances suscitent résistances et succès.

D'ailleurs, pour fortifier la position de chacune des minorités, comme celle de l'ensemble de la minorité (catholique du point de vue religion et française du point de vue langue) dans toute l'étendue du pays, il faut une grande campagne d'éducation, qui ne se relâche jamais et qui porte sur tous les points difficiles.

Il est visible que, du point de vue langue, nous gagnons du terrain dans plusieurs milieux anglais. Les uns s'intéressent au français, y voient pour le Canada tout entier un élément de force et de richesse intellectuelle; les autres se disent qu'après tout, nous avons trop d'autres choses à faire en ce pays pour nous chicaner à ce propos.

Du point de vue scolaire, en dépit de la violence de certains sectaires, il y a des progrès aussi. Le nombre croît de ceux qui, sans être favorables au principe de l'école confessionnelle, se disent qu'il faut respecter les engagements pris; que, seule, une politique géné-

reuse peut maintenir dans ce pays la concorde et la paix.

Il faut ne laisser passer aucune occasion d'accroître et d'alimenter ce mouvement. N'oublions pas que tant de choses, qui nous paraissent évidentes et simples, ne le sont point pour d'autres qu'elles n'intéressent qu'indirectement.

Ceux qui veulent être renseignés sur l'efficacité de la propagande pourront lire, dans notre revue de la presse d'aujourd'hui, l'hommage que rendait publiquement à M. Aurélien Bélanger, voici quelques années, l'ancien premier ministre ontarien, M. Howard Ferguson.

Du reste, qui, parmi ceux qui connaissent un peu l'histoire vraie, ne sait que, parmi les causes des progrès réalisés par les Franco-Ontariens, il faut attacher une importance fort considérable à la campagne de propagande de M. Belcourt?

L'un de ces jours, espérons-nous, nous pourrons consacrer à M. Belcourt propagandiste, — c'est l'un des points les plus curieux et les moins connus de la lutte franco-ontarienne — un article qui ne soit pas trop indigne de sa mémoire.

Au fond, le plus sûr moyen d'être respecté, c'est d'être fort. Mais l'on peut être fort de bien des manières.

On peut être fort par le nombre, par la valeur intellectuelle et morale, par le réseau des sympathies qu'on a su tisser autour de soi, par les textes qui vous protègent et qu'on ne laisse point proscrire; on peut être fort aussi, et c'est un moyen que nous ne négligeons que trop souvent, par l'affirmation quotidienne et pratique de son droit, du sérieux de ses revendications.

Et ceci nous ramène à une observation que nous avons bien des fois faite ici même: Si nous savions simplement agir à la façon des Anglais, user tranquillement de ce qui nous appartient! Imagine-t-on un Anglo-Canadien écrivant autrement qu'en anglais à un service quelconque de l'administration fédérale? L'imagine-t-on s'adressant autrement qu'en anglais à un fonctionnaire fédéral? L'imagine-t-on tolérant qu'on lui serve en anglais, avec le moindre retard, un document fédéral quelconque ou acceptant qu'on lui donne, sous couleur de Bulletin des Renseignements commerciaux, une sorte d'extrait ou de comprimé anglais d'un bulletin original français?

Non! Et si nous savions faire comme lui, il y a longtemps que la question du français serait, dans le domaine fédéral, largement réglée. Et, par voie de contrecoup, dans les divers domaines provinciaux même, le problème se présenterait sous une forme beaucoup moins difficile. On aurait appris à nous prendre au sérieux et, indirectement, nous aurions repris dans les divers services fédéraux la place qui nous convient.

Quant à la question des écoles confessionnelles, dans la mesure où elle a touché le domaine fédéral, nous n'y pouvons songer sans nous rappeler un mot de M. Cahane. Les témoins de cette scène ne l'auront sûrement pas oubliée, non plus.

Nous étions au Monument national. M. Bourassa avait tracé de l'affaire des écoles du Kewatin un lumineux exposé. La foule reconnut dans la salle M. Cahane, qui venait d'apporter à la minorité catholique l'appui spontané et gratuit d'une consultation juridique fameuse. Elle le contraignit à parler. Et le grand avocat protestant se sécria:

— Vous demandez justice, et vous êtes, vous catholiques, quarante pour cent de la population de ce pays. Mais une minorité de quarante pour cent ne demande pas la justice, elle la prend!

On ne refait pas le passé, mais on utilise ses leçons. L'une des plus claires qu'il puisse nous donner, c'est bien celle-ci: Si vous voulez être respectés, soyez forts, et de toute façon!

Omer HEROUX

L'actualité

Le monopole des ondes

Le poste radiophonique de l'Etat sert de cible, depuis quelque temps, à moutils chasseurs à l'affût d'une proie convoitée depuis longtemps. Si les balles partent de fusils différents, il n'est pas besoin d'être fort malin pour deviner qu'une seule main actionne les gâchettes: la main crochue du poste CKAC, qui ne peut capter pour lui seul toutes les ondes; car CKAC ne s'est jamais consolé de la concurrence que lui a imposée l'Etat.

Hier, le Canada, sous la plume de M. Edmond Turcotte, faisait des suggestions à la commission fédérale chargée d'enquêter sur la radiophonie canadienne. Nous comprenons difficilement la principale des suggestions de M. Turcotte. Après avoir admis que la législation fédérale de 1932 sur la radiophonie "introduisait un principe d'ordre dans un champ d'action où régnait pas mal d'anarchie", qu'elle "répondait à un véritable besoin", M. Turcotte conclut son article de façon fort étonnante en disant que, pour contenter le désir légitime des gens d'entendre de beaux programmes, "on n'aurait nul besoin du coûteux appareil d'Etat qui recouvre le pays": "il suffirait de réserver à Radio-État des tranches de durée aux postes privés de chaque grande région".

M. Turcotte emberlificote inutilement son idée pour dire, en somme, que Radio-État (ou Radio-Canada) doit disparaître et laisser le monopole des ondes aux postes privés, c'est-à-dire, selon l'aveu même de M. Turcotte, au début de son article, revenir à "l'anarchie". D'abord, il n'appartient ni à M. Turcotte ni à moi de régler le sort de Radio-Canada, puisque le gouvernement vient de choisir vingt-cinq députés qui s'en chargeront pour nous.

Ensuite, si je puis exprimer une opinion personnelle, je trouve injustifiable la campagne à fond de train qu'on a menée contre la Commission canadienne de la radio ou contre le réseau de Radio-Canada depuis quelques mois. Sans doute, la radio de l'Etat n'est pas parfaite; sans doute, ses administrateurs ne se sont peut-être pas toujours montrés à la hauteur de leur tâche; sans doute aussi s'est-il glissé des abus, du favoritisme dans cet organisme comme ailleurs. C'est humain et inévitable. Et, c'est justement parce que la Commission de la radio est susceptible d'améliorations, d'altérations, d'ampulations même, que le gouvernement a décidé de nommer une commission spéciale chargée d'enquêter à fond sur la situation de la radiophonie.

Abstraction faite de toutes ces imperfections, de toutes ces lacunes qu'on a souvent regardées avec

des verres grossissants, admettons, pour être juste, que, de façon générale, la radio de l'Etat nous a servi des programmes infiniment supérieurs à toute la ratatouille de CKAC ou de CHLP, pour ne parler que des deux postes qui s'installent graduellement les défenseurs du groupe ethnique canadien-français. Admettons que pour 10% de programmes insignifiants à Radio-Canada, on en trouve 90% de stupides — quand ils ne sont pas nocifs — à CKAC ou à CHLP.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les programmes de haute tenue artistique, littéraire, ou éducationnelle que nous devons à Radio-Canada. Rappelons-en, au hasard, quelques-uns: les concerts de musique orchestrale dirigés par M. J.-J. Gagnier ou par d'autres chefs de valeur; les programmes réguliers de musique de chambre; les heures d'opéra et d'opérette; les concerts hebdomadaires du lundi soir où figurent tour à tour nos meilleurs artistes locaux; les causeries universitaires et les débats d'éloquence interuniversitaires; la Revue des livres; les causeries littéraires de toutes sortes; les causeries du Père Dieux, de l'Oratoire; la série de la "Petite Histoire"; les programmes du "Réveil rural"; les causeries sur les différentes villes québécoises et sur le tourisme; les programmes consacrés aux agriculteurs; l'hospitalité donnée aux oeuvres de charité; l'heure des

"Maîtres de la Musique"; les romans historiques; le théâtre canadien, le Radio-journal bilingue; enfin les nombreux programmes de tout genre dédiés à nos frères franco-américains et à nos frères des provinces canadiennes anglaises. Et nous en passons...

Qu'est-ce que nos deux plus puissants postes privés — CKAC et CHLP — ont à mettre à côté de cela? Une couple de grands concerts (d'ailleurs empruntés aux Etats-Unis) chaque semaine, à CKAC. Quant au fils adoptif de CKAC, le poste CHLP, il est encore, si possible, plus médiocre et plus dévoué que son père; ici l'annonce régnait en maître, publiquité souvent douteuse et d'ailleurs folle en un français moribond. Qu'est-ce que CKAC et CHLP ont fait pour l'éducation du peuple? Ils ont glorifié l'amateurisme, fait perdre les notions du beau et du bon. Ils ont accueilli indistinctement tout ce qu'on leur offrait, pourvu que ça les payât et que ça ne leur coûtât rien ou presque. Programmes religieux, causeries doctrinales, graphologie, magie blanche, jazz, blues, éléments épileptiques de négresses se partageant également l'hospitalité intéressée de CKAC. Et l'on voudrait que le gouvernement remît à de semblables entreprises, sans âme ni esprit, la souveraineté sur les ondes? Ne nous a-t-on pas suffisamment abusés et dégoûtés de la radio?

Heureusement, nous avons confiance dans le bon goût et la sagesse des commissaires-enquêteurs du gouvernement; nous espérons fermement que, lorsque ceux-ci auront étudié avec soin le grave problème qu'ils ont à résoudre, non seulement ils n'élargiront pas les pouvoirs et l'influence des postes privés, mais ils verront à les réglementer — ils le sont si peu — et à les empêcher de nuire. Nous avons toléré trop longtemps. Si les chaînes ne suffisent pas à ramener CKAC et CHLP au sens commun, qu'on prenne la matraque, le big stick de Teddy Roosevelt.

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

Le partage des responsabilités

Un quotidien montréalais qui pousse jadis, avec tant d'autres gazettes du temps, à la construction de nos chemins de fer, est en train de démontrer que notre régime ferroviaire est ruineux. Preuve superflue. Tout le monde le sait, qui s'occupe un tant soit peu des problèmes canadiens. Tout n'est pas de savoir si le régime présent est ruineux. Il faut savoir d'abord à qui nous le devons, et ensuite comment il y a moyen d'en sortir. Or, là-dessus, ce journal n'est pas très précis. Sur le premier point, il n'a pas bien fait le partage des responsabilités; et quand au second, il se tient dans le vague et le nuageux. Qui est responsable de nos embarras ferroviaires? Mais tous les partis qui se partagent le pouvoir, de 1909 à 1914; le conservateur comme le libéral, le libéral comme le conservateur. Au temps de sir Wilfrid Laurier, il se construisait au Canada quelque 7,300 milles de chemins de fer, dont le Grand-Tronc-Pacifique et le Transcontinental National, qui ont ensemble formé notre second transcontinental. Puis, aux temps des conservateurs, sous le régime Borden, le pays versa d'énormes subventions et garantit d'énormes prêts au Canadian Northern de Mackenzie et Mann. C'est sous le régime conservateur fédéral qu'il se bâtit au Canada un peu plus que 15,000 milles de voies ferrées. Les deux parts ont donc leur responsabilité; les chambres de commerce, les bureaux industriels, les associations d'affaires de tout genre ont, il est vrai, exercé sur les deux toutes sortes de pressions et d'influences pour leur faire accepter des programmes d'entreprises ferroviaires démesurément étendus, eu égard à la population et aux besoins réels du Canada. Au temps où l'on projetait la construction du G. T. P., M. Blair, ministre dans le cabinet Laurier, démissionna, lançant la fameuse apostrophe: *Cox can't wait*, — allusion à un puissant ami du gouvernement intéressé à cette entreprise. Plus tard, sous le régime Borden, ceux qui ne pouvaient attendre plus longtemps et pressèrent l'achat du Canadian Northern par l'Etat étaient d'un petit groupe de financiers de Toronto, liés à une banque qui manqua de sauter, mais se rétablit à la suite de cet achat, qui la renfloua; une vingtaine de ces financiers de Toronto furent du coup soulagés de leurs soucis et s'enrichirent du jour au lendemain, après avoir été eux aussi à quelques doigts de la banqueroute. Pour ce fait, des moyens de sortir de la situation ferroviaire présente, on n'a jusqu'ici proposé qu'une solution: la mise en commun des C.N.R. et du C. P. R. avec l'administration de l'ensemble aux mains de celui-ci. Mais qui resterait avec le passif des C.N.R.? L'Etat fédéral, tandis que le C.P.R. prendrait tout l'actif. A moins de trouver mieux, le Star ferait aussi bien de couper court à une analyse manifestement partielle qui masque mal les grandes lignes d'un nouveau schéma ferroviaire.

Hitler ne retraitera pas "d'un seul centimètre" (Voir page 3)

Le rapport MacGregor

En avril 1933 le registraire MacGregor, chargé d'une enquête sur le cartel du charbon Webster, déposa son rapport aux mains du ministre du travail du temps, à Ottawa. Ce rapport resta secret jusqu'à ces semaines-ci, alors que M. Rogers décida de le rendre public. On vient d'en imprimer le texte anglais; il forme une brochure, grand format, de 170 pages bourrées de statistiques et d'informations de tout genre sur les agissements du cartel Webster. M. MacGregor examine dans les quelques dix-huit chapitres de ce rapport les progrès des importations de combustibles britanniques au Canada, l'organisation et l'implémentation des compagnies importatrices, la question du coût de l'anthracite anglais à l'importateur, à l'intermédiaire, au consommateur, les accords entre les charbonnages et le cartel Webster, les moyens pris pour diminuer la concurrence, au Canada, des combustibles russes, allemands, indo-chinois, les conditions du commerce du charbon à Montréal, à Québec, à Toronto, etc., en 1932-1933, etc. Un dernier chapitre conclut à l'existence d'accords illégaux, de la part des compagnies Webster, afin de dominer les marchés de l'est canadien, d'empêcher la concurrence, de fixer les prix, de rendre impossible une baisse sensible de ceux-ci, tout en assurant des salaires et des traitements extraordinaires élevés aux chefs de la combinaison; tout cela contre l'intérêt public et celui du consommateur. C'est après le dépôt de ce rapport à Ottawa que le procureur général, à Québec, dut, en fin de compte, intentionner des procédures au cartel Webster, condamné plus tard à verser, au trésor provincial, à titre d'amendes, une somme de quelque \$45,000 au reste dix fois prélevée par les filiales Webster du consommateur canadien, au moyen de hausses de prix successives. Le rapport MacGregor fait voir à net le fonctionnement des filiales Webster, les moyens pris pour réussir le monopole et enrayer ou faire disparaître même toute concurrence sérieuse. C'est un document à consulter (25 sous l'unité, chez l'imprimeur du Roi, à Ottawa). Souhaitons que la version française de ce texte soit tôt disponible. Il y a intérêt à savoir comment Webster s'y est pris pour écarter ses concurrents et s'assurer d'un commerce qui, à de certaines années, doit lui rapporter en profits nets, plus que le demi-million de dollars, — ce qui suffit à le désigner à l'attention des solliciteurs de souscriptions électorales, avec tout ce que cela comporte.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Hauptmann sera électrocuté le 31 mars. Les journaux à sensation pourront enfin changer de manchettes; mais les nouvelles ne seront pas moins maculées que les anciennes.

Même irradié, le discours du trône fera moins de bruit que la chute du gouvernement.

Un recensement méticuleux établit que la population de canards sauvages aux Etats-Unis est de soixante-cinq millions. Pourtant des centaines de journaux en font écho tous les jours, mais ces canards-là, dans tous les sens du mot, ne se reproduisent pas.

Tout adversaire présomptif de M. Houde est taxé par lui de mal de maire. Il verra en décembre que sa taxe de vente surtout a donné le mal de mer à la population: un mal, celui-là, qui fait lever le coeur.

Il nous semble que dans les moments difficiles qu'il traverse, M. Houde devrait rappeler son *brain trust*. Les lumières de M. Pamphile du Tremblay feraient bonne figure sur le catafalque en préparation de ce politicien, lui aussi bénéficiaire de l'entier support de M. Taschereau.

"Nous censurerions d'exister si nous étions justes un seul jour". De qui cela vient-il dit? De l'Angleterre. Par qui? Par l'un des plus illustres fils d'Albion. Comment se nommait-il? William Pitt.

On vient de faire connaître les noms du *all-American Bridge Team* à New-York. Des douze joueurs, trois ont des noms américains. Les autres se nomment Jacoby, Hymes, Maier, Burnstine, Zedwitz, Schenken, Fry, etc. On dirait une liste d'électeurs de Josef Cohen. Ces messieurs marqueront-ils leurs points à 110%?

Le fameux major Bowes — la renommée aux Etats-Unis est accessible à la niaiserie comme au mérite — confesse qu'on lui reproche d'inscrire trop de Juifs dans ses troupes ambulantes. Les *masstuv* d'Israël sont en passe de devenir les *assestuv*.

Le Grincheux

M. Taschereau et la lettre confidentielle des évêques

Les explications du premier ministre en réponse au maire Grégoire — Le "Devoir" mis en cause

"M. Taschereau fabrique une accusation pour lui infliger un facile démenti"

QUEBEC, 21. (D.N.C.) — M. Alexandre Taschereau, premier ministre, nous a remis hier après-midi la "mise au point" suivante: "M. le maire Grégoire et, après lui, le "Devoir" dans son numéro du 19 mars, disent et laissent entendre que la lettre collective de Son Eminence le cardinal Villeneuve, des archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Québec, a été fournie aux journalistes par le gouvernement qui n'a pas su respecter le désir de l'autorité religieuse et que dans les bureaux du Parlement on continue de polycopier cette lettre collective confidentielle.

"Une mise au point s'impose à ce sujet. "On m'a remis une copie de cette lettre collective et on serait peut-être surpris de connaître le nom de celui qui me l'a remise. Non seulement, je ne l'ai communiquée à aucun journaliste, mais plus que cela, j'ai demandé à nos journaux de ne pas faire cette publication vu le caractère privé de la lettre.

"Evidemment les journalistes ont pu se la procurer car, quelques jours après, à peu près tout le monde en avait une copie. "Il est bien inutile de rendre le gouvernement responsable de la publicité qui a été donnée à cette lettre qui a dû être distribuée à des milliers d'exemplaires et devait nécessairement pénétrer dans le public.

"On n'accusera certes pas le "Droit", journal publié à Ottawa, de recevoir son inspiration du gouvernement et, cependant, ce journal, en date du 12 mars 1936, a publié pratiquement toute la lettre et à même été au delà, je crois, de la pensée de ses auteurs.

"Le "Droit" dit, en effet, "que la lettre pastorale interdit au clergé de Québec de discuter les questions politiques sous peine de mesures disciplinaires qui pourraient aller jusqu'à l'interdiction de célébrer la messe."

"Que des fonctionnaires, au Parlement, aient copié cette lettre, la chose est possible, même probable, et je crois qu'on a fait de même dans beaucoup de bureaux publics et privés. La lettre avait une portée considérable et on ne peut guère reprocher à celui qui en avait reçu un exemplaire d'une manière légitime, d'en faire des copies pour lui-même ou pour ceux qui pouvaient la lui demander.

"Il est regrettable que cette lettre, d'un caractère tout à fait privé, ait été rendue publique, mais je repousse de toutes mes forces l'accusation portée contre nous d'être les auteurs de sa publication ou d'y avoir participé."

DEUX MOTS

M. Grégoire règlera ses comptes avec M. Taschereau. Il est de taille à le faire tout seul.

Quant à nous, notre réponse sera très simple. M. Taschereau déclare que le "Devoir", dans son numéro du 19 mars, dit et laisse entendre "QUE LA LETTRE COLLECTIVE DE SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE, DES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC A ÉTÉ FOURNIE AUX JOURNALISTES PAR LE GOUVERNEMENT..."

Il suffit de relire, dans le "Devoir" du 19 mars, l'article du sous-signé pour constater qu'on n'y trouve pas un mot de cela.

Nous n'avons pas dit, le "Devoir" n'a jamais dit que le gouvernement avait fourni aux journalistes un texte quelconque. M. Taschereau fabrique une accusation pour lui infliger un facile démenti. C'est une besogne qui ne nous paraît pas très digne d'un chef de gouvernement.

Nous n'avons pas dit qu'on polycopie au Parlement la lettre des évêques. Nous avons demandé si tel était le cas. Sur ce point, la note du Premier ministre contient un aveu implicite. "QUE DES FONCTIONNAIRES, AU PARLEMENT, AIENT COPIÉ CETTE LETTRE, LA CHOSE EST POSSIBLE, MEME PROBABLE..."

C'est assez clair; et, pour le moment, nous nous contentons d'enregistrer ce texte.

OMER HEROUX

Lettre d'Europe

Le nouveau cours en France

Le ministère Sarraut — "L'inimitable Angleterre" — Un coup de bélier extra-parlementaire — La mort de Jacques Bainville et l'incident Blum — L'orientation à gauche

Le 29 février 1936 re Albert continue à représenter au Parlement une politique qui ne pourrait pas être différente de celle de la *Dépêche*. Autrement, on l'accuserait certainement de trahison, et la *Dépêche* elle-même en souffrirait. C'est pourquoi, après que le nouveau ministère eut donné nettement la note de son orientation, certains journaux crurent pouvoir le désigner comme le "ministère de la *Dépêche*".

J'ai souvent signalé aux lecteurs du *Devoir*, aussi bien en ce qui concerne la France que les autres pays du continent européen, que le régime parlementaire y donne lieu à de multiples déboires, simplement parce qu'on a voulu y imiter l'Angleterre en lui empruntant un régime qui est né chez elle, et qu'elle seule sait pratiquer normalement.

Un parlementaire belge très en vue, le sénateur catholique Paul Crockaert, vient de consacrer à cette question, dans le *Soir* de Bruxelles, un article intitulé *L'inimitable Angleterre*, où l'on trouve en même temps les causes et en quelque sorte la moralité du désarroi parlementaire qui règne sur le continent. Etant donné le caractère particulièrement irrégulier de la dernière crise française, je demanderai aux lecteurs du *Devoir* la permission de leur citer l'extrait suivant de l'intéressant article du sénateur belge:

"L'Angleterre a conçu le régime parlementaire. Elle est seule au monde à le posséder. Les pays qui se sont essayés à l'imiter n'y sont jamais parvenus complètement. Le régime parlementaire du Continent fut toujours un peu caricatural. On n'imita pas l'Angleterre; mais on

(Suite à la page 7)

LUNDI: Une lettre de M. Alcide Ebray sur les élections espagnoles.

LA SESSION PROVINCIALE

La session provinciale s'ouvre le 24 mars. Elle s'annonce comme l'une des plus intéressantes qu'il y ait encore eu. Le "Devoir", libre de tous ses mouvements, pourvu d'informateurs de premier ordre, donnera de cette session les comptes rendus les plus complets et les plus vivants. Recommandez à vos amis de s'abonner et de retenir le journal d'avance chez le dépositaire.

La Vie Musicale

Oeuvres canadiennes — Pourquoi Furtwaengler refuse — Les méfaits de la radio — Josef Stransky — La Manécanterie d'Hochelaga — Combien Mozart a-t-il écrit de symphonies? — Un placet — Le baryton Lionel Daunais

Les examens d'élimination des oeuvres d'orchestre soumises au premier jury du Concours Jean-Lallemant ont donné le résultat suivant:

10. *Rhapsodie Canadienne*, de C. Guay.
20. *Variations sur un Choral de Bach*, de Michel Dupuis.
30. *Scènes Mauresques*, de Stella Maris.

Les noms d'auteurs ne sont que des pseudonymes; les véritables noms ne seront connus qu'au concert où sera jouée l'oeuvre primée parmi ces trois par le second jury qui fera le choix définitif.

L'ordre ci-dessus a été établi par le jury d'élimination suivant le mérite qu'il reconnaît à chaque oeuvre, mais ne lie en rien le second jury. Dix-neuf partitions ont été reçues à la date de la clôture des envois.

Sur ce nombre, quelques-uns ont été éliminés sans examen parce qu'elles n'étaient pas conformes aux conditions posées par le donateur et le comité des Concerts Symphoniques.

Une dizaine d'oeuvres accusaient un effort qui vaut qu'on le signale. La plus humble avait requis de son auteur un travail sérieux, tout autant que la meilleure.

Le résultat de ce premier concours est donc satisfaisant, surtout si l'on tient compte que plusieurs musiciens qui ont déjà fait leurs preuves n'ont rien présenté et que, pour la plupart des concurrents, il a fallu fournir, pendant trois mois, un travail de tous les instants.

L'élan est donné et pour le concours de l'an prochain, on n'attendra pas l'annonce d'un nouveau concours pour se mettre à l'oeuvre.

Le chef d'orchestre Furtwaengler a écrit aux administrateurs du *New York Philharmonic Orchestra* qu'il ne pouvait, pour le moment, accepter de succéder à Arturo Toscanini à la direction de ses concerts. Ce qu'il appelle tempête politique est, dit-il dans sa lettre, les nombreuses protestations que l'offre à lui faite a soulevées dans les milieux pro-juifs qui l'accusent d'avoir fait l'affaire des Nazis en acceptant la direction de l'Opéra de Berlin. « Je n'ai jamais, écrit-il, fait qu'une chose: travailler à la diffusion de la musique allemande qui est la plus belle au monde ».

Les grands chefs d'orchestre allemands qui ne sont ni Juifs ni descendants de Juifs sont assez rares. Un des meilleurs chefs qu'on ait eus à New-York, même s'il n'est pas très admiré, Bruno Walter, est Juif. Mais s'il fallait qu'à leur tour les non-Juifs s'exposent à la nomination d'un chef juif, la Philharmonie...

Mais ne pourrait-on exiger d'eux qu'ils soient leur langue partout où ils parlent? On n'entendrait plus ce qu'on a crié à l'un d'eux à la soirée donnée la semaine dernière pendant la séance du curé des Hongrois, à la Salle Académique du Gesù! La barbe! la barbe!

Je connais un annonceur qui parle admirablement. Dès son entrée au poste, il se met à parler avec une correction et une précision de tout cœur d'acier, dans la rue, au poste, qu'il veut le faire devant le micro. Il y est parvenu sans peine et presque tout de suite. Si tous les autres en faisaient autant!

Josef Stransky est mort. Durant plusieurs années, il avait dirigé la Philharmonie de New-York avant la fusion de cet orchestre avec la New York Symphony. Excellent chef, l'un des meilleurs qu'ait eus la Philharmonie, musicien consommé, riche par lui-même et par son mariage, c'était un grand seigneur qui obtenait tout autant par ses manières de la plus haute distinction que par son empire musical. Il vint à Montréal il y a une quinzaine d'années et dirigea son orchestre au théâtre Saint-Denis devant un assez mince auditoire, quand, la veille même, il n'y avait pas eu assez de place au théâtre Russell d'Ottawa, aujourd'hui démolie, pour l'applaudir.

Je signale à mes lecteurs le concert qui sera donné, la semaine prochaine, à la Salle du Plateau, par la Manécanterie de la Nativité d'Hochelaga. Qu'on ne cherche pas dans la provenance de ce chœur, un prétexte pour ne pas se déranger. Cette Manécanterie, j'ai déjà expliqué comment elle a droit à son nom, est un excellent chœur d'enfants et d'hommes; on a pu l'entendre quelquefois à la radio, où elle a été fort remarquée. Les voix d'enfants sont parfaitement entraînées et peuvent s'attaquer en victorieuses à n'importe quelle difficulté du répertoire choral à voix mixtes.

Son programme est formé d'oeuvres religieuses et profanes d'Aichinger, de Vittoria dont elle chante la célèbre *O nos omnes*; des deux Radoux, de Noyon, de Marc de Ranse, de Haendel, de Boller, de Passereau, de Paul Berthier, de Mendelssohn. La 1ère Symphonie Vocale de Marc de Ranse est une oeuvre qui montrera comment un bon musicien peut tirer partie de chansons populaires.

Détaché d'une lettre reçue l'autre jour:

Mardi soir, l'annonceur de Québec pour le programme de l'Heure provinciale a tenté de nous faire croire que Mozart avait écrit quelque 39 symphonies, une par année, quoi! Je cite textuellement: « Vous entendrez maintenant la Société symphonique de Québec vous jouer le Menuet de la Symphonie de Mozart No 39 ».

Une symphonie par année, ça n'a rien d'extraordinaire. Les catalogues autorisés attribuent quarante et une symphonies à Mozart, dont une apocryphe.

Un amateur de bonne musique à la radio se plaint que trop souvent, certains postes ne donnent qu'une demi-heure d'un concert d'orchestre d'une heure provenant de villes comme Minneapolis, Cleveland, etc. Au bout de la demi-heure, on coupe impitoyablement le programme le plus intéressant pour le remplacer par du mauvais jazz de danse ou un concert joué par des souboups par une poignée de gratte-cris et de tapers de piano. « Tout le monde ne danse pas chez soi, dit-il, c'est même l'infime minorité qui le fait hors des hôtels et des cabarets. Tout le monde ne soupe pas par approximation. Pourquoi, au moins une fois par jour ou trois ou quatre fois par semaine, ne ferait-on pas quelque chose pour ceux qui aiment la vraie musique? Ce ne serait pas exorbitant ».

Comme cette personne a raison de se plaindre! Ceux qui ont un radio assez puissant ou d'une sélectivité suffisante peuvent prendre ces concerts directement de leur point d'émission. Mais il n'y a pas de radios qui puissent fonctionner, quelle que soit leur excellence dans certains endroits de la ville à cause des interférences électriques du tramway, de postes de rayons X ou d'autres voisinages semblables, si ce n'est pour prendre les transmissions par nos postes locaux. Alors pourquoi ceux-ci coupent-ils un concert et le remplacent-ils par de la pourriture? Pour faire plaisir à une certaine clientèle d'annonceurs? Mais savent-ils s'ils n'indisposent pas d'autres annonceurs aussi puissants qui les lâcheront avec plaisir le jour où ils trouveront mieux ailleurs?

La personne qui parlait ainsi et qui a des relations d'affaires très étendues se promet d'agir dans ce sens auprès de quelques amis qu'il ne faudrait pas pousser bien fort pour qu'ils s'y décident.

A bon entendre...

M. Lionel Daunais, l'excellent baryton qu'on n'a plus entendu depuis bien des mois, si ce n'est par la radio qu'il a prise, l'autisme dernier, au concert des Chanteurs de Montréal, annonce qu'il donnera un récital le 31 mars, à la salle du Plateau. Tous ceux qui aiment l'art de ce chanteur ne manqueront pas de s'y rendre.

Chose assez peu commune chez les chanteurs et plus rare chez nous, M. Daunais s'est essayé avec succès à la composition. A son concert il présentera un groupe de quatre chansons dont une romaine et trois canadiennes, dont les accompagnements sont de lui. C'est donc plus un compositeur qu'un chanteur qu'il faudra ici donner son attention; d'autant plus que dans le groupe précédent, il aura aussi donné une mélodie entièrement de lui.

A part trois airs d'opéras, le reste du programme présente les noms de Lully, Chapuis, Respighi, Rhené-Baton, Caccini, Duparc, Février, Dalcroze, Massenet et Rossini; donc menu très bien choisi et qui plaira à tous les goûts.

Frédéric PELLETIER

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du «Devoir», 430 Notre-Dame est, Montréal.

Docteurs, Consultez !!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électricité médicale

Gallois & Cie

Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges

Lampes aseptiques pour salles d'opérations.

—Etablissements C. Boultte—

Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

«PRÉCISION FRANÇAISE»

428 Cherrier MONTREAL MA. 2337

ref. Wilbank 1119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

GEO. VANDELAC

Fondée en 1890

Directeurs de funérailles

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél. Bélair 1717

de Ranse, de Haendel, de Boller, de Passereau, de Paul Berthier, de Mendelssohn. La 1ère Symphonie Vocale de Marc de Ranse est une oeuvre qui montrera comment un bon musicien peut tirer partie de chansons populaires.

Les instruments à l'église

III

Le statut canonique des instruments en général.

Le Motu proprio de Pie X est le code juridique de la musique sacrée. Son chapitre VI statue sur l'utilisation des instruments à l'église, et l'article 15 en fait à lui seul la synthèse: « Bien que la musique propre à l'Eglise soit la musique purement vocale, il est néanmoins permis d'exécuter la musique avec accompagnement d'orgue. En quel cas particuliers, dans des limites raisonnables et avec les conventions nécessaires, on pourra admettre d'autres instruments, mais non sans une autorisation spéciale de l'Ordinaire, selon la prescription du Caeremoniale Episcoporum ».

Ainsi donc, la musique d'église est vocale, mais elle admet l'orgue et d'autres instruments.

I.—Le statut canonique de la voix humaine à l'église.

La musique vocale à l'église revêt la forme hiératique de la monodie grégorienne, et la forme médiévale ou moderne de la polyphonie sacrée, à cappella ou avec accompagnement de divers instruments. La monodie grégorienne est la seule musique liturgique, en droit strict. La polyphonie, avec ou sans accompagnement, est cordialement admise, si elle réalise les conditions de sainteté, d'art et d'universalité, reconnues au chant grégorien.

II.—Le statut canonique de l'orgue à l'église.

L'Eglise n'est pas exclusiviste en art; elle permet d'exécuter la musique avec accompagnement d'orgue. L'orgue trouve dans l'article 15 ses lettres de créance comme instrument ecclésiastique. Il n'est cependant pas imposé, donc il reste accessoire. Dans ce rôle secondaire, trois articles fixent la réglementation de l'orgue, comme adjuvant des voix humaines, ou comme soliste. Ils seront disséqués prochainement. Passons à l'objet immédiat de cette étude:

III.—Le statut canonique des instruments autres que l'orgue à l'église.

«On pourra admettre d'autres instruments», dit l'article 15. Ce texte n'énonce pas une obligation, ni même une invitation. Néanmoins, il conserve le droit de cité des instruments à l'église.

Il serait bien étonnant que Pie X ait été rigoureux en cette matière. Sans recueillir des paroles dithyrambes, ou le saint Pontife a confié le commentaire de sa pensée, il a pris soin de s'expliquer sur l'extension même de ses volontés dans l'article 5 du chapitre II. Voici ce texte, aussi digne d'un pape que d'un artiste: « L'Eglise a toujours reconnu et favorisé les progrès de l'art, en admettant au service du culte tout ce que le génie a su trouver de bon et de beau au cours des siècles, toujours, cependant, d'après les lois liturgiques. Par conséquent, la musique plus moderne est aussi reçue dans les églises, quand elle offre dans ses compositions une bonté, un sérieux et une gravité qui ne rendent pas indigne des fonctions liturgiques ».

L'harmonie moderne, soit dans ses formes intrinsèques, soit dans ses modes variés de ses manifestations, est donc admise au service du culte, en tout ce qu'elle a de bon et de beau, c'est-à-dire de convenable à la fonction liturgique. C'est la confirmation du droit de cité de la musique moderne et de l'orchestre en soi à l'église.

Mais quels sont ces instruments autres que l'orgue? Sont-ils tous soumis au même régime légal? Pour ne pas débiter des termes et l'essprit de la loi, il vaut mieux suivre le procédé d'élimination, celui-là même qu'emploie le Motu proprio. Et d'abord:

I.—Les instruments interdits sans conditions

L'article 19 les détermine: « L'usage du piano est défendu à l'église, ainsi que les instruments bruyants ou légers comme le tambour, la grosse caisse, les cymbales, les clochettes et autres semblables ».

Ces « autres semblables » sont évidemment les autres instruments à cordes pincées ou frappées, et les instruments de percussion. Les commentateurs sont unanimes à y inclure donc: la cithare, la guitare, la mandoline, les timbales, la caisse claire ou caisse roulante, le tambour de basque, le tambourin, le triangle, les castagnettes, le tam-tam, le célesta et le xylophone. Les cloches, glockenspiels et gongs sont interdits avec les clochettes, qu'ils soient utilisés au sanctuaire au lieu de la sonnette, ou qu'ils soient placés dans l'orgue. L'interdiction des cloches est spécialement renouvelée par un décret de la Sacre Congrégation des Rites, en date du 18 mai 1917, lequel proscrit le jeu appelé « campane tubolari ».

II.—Le groupement interdits d'instruments

Article 20: « Il est rigoureusement défendu aux sociétés instrumentales de jouer à l'église ».

Ainsi sont exclus du temple les groupements agissant comme tels, sous les noms divers de fanfares,

harmonies, philharmonies, symphonies, orchestres, cliques de clairons, etc. Mais, si les sociétés comme telles sont écartées de l'église, il n'en va pas de même des « instruments à vent » isolés qu'elles utilisent, et dont l'attribution bruyante motive l'exclusion précitée.

III.—Les instruments permis sous des conditions strictes.

Ce sont les instruments que vise la réglementation de l'article 20 dans sa deuxième partie: « Et seulement dans quelques cas spéciaux, avec le consentement de l'Ordinaire, il sera permis d'admettre un choix d'instruments à vent, limité, judicieux, et proportionné à la grandeur de l'édifice, à condition que les compositions et accompagnements qu'ils exécuteront soient écrits dans un style grave, convenable, et en tout semblable à celui de l'orgue ».

On le voit, aucun instrument à vent n'est en soi rejeté du temple catholique; tout dépendra de son emploi aux conditions énumérées, et qu'il faut détailler.

1.—Le cas sera spécial. C'est là sans doute une limitation de temps, mais surtout de pièces: ainsi la fugue vocale d'introduction de la cantate « Wir danken dir Gott » de J. S. Bach, très propre à une sortie d'office festivo, ou à une réception ecclésiastique solennelle, exige la présence des trompettes. Elles y chantent, allégresse et somptueuses, comme dit André Pirro, le thème puissant: « Rendons gloire à Dieu ». Quel artiste oserait prétendre qu'il vaut mieux confier ces trompettes à l'orgue? Quelle trompette d'orgue, même jouée boîte fermée, sera plus douce et plus humaine qu'une trompette sonnée par les lèvres d'un artiste chrétien?

2.—Le consentement de l'Ordinaire sera sollicité: mesure préventive, non contre l'usage, légalement établi en principe, mais contre l'abus, trop fréquent en pratique. Le cas étant « spécial », le consentement de l'Ordinaire devra être demandé chaque fois.

3.—Le choix des instruments à vent sera limité. C'est au maître de chapelle à en décider, sous le contrôle bienveillant de l'Ordinaire. En tout cas, les bois recevront un traitement de faveur: ils sont moins redoutables que les cuivres, et leur sonorité s'allie si bien à l'orgue et aux cordes.

(à suivre samedi prochain)

Frère RAYMONDIN, E.C.

2 mars 1936.

La musique à Montréal

LES SOUVENIRS DE M. FREDERIC PELLETIER

On nous écrit:

Samedi dernier, M. Frédéric Pelletier était l'hôte d'honneur de l'Ecole supérieure de musique des Saints Noms de Jésus et de Marie. Dans une savoureuse causerie, l'émiment critique a fait l'histoire de la musique dans le vieux Montréal d'il y a cinquante ans. Il a évoqué avec esprit les souvenirs de cette époque où il n'était encore « qu'un petit bonhomme de dix ans qui venait d'apprendre que les notes et les blanches, groupées sur cinq lignes, représentaient autre chose que des moineaux perchés sur des fils de télégraphe ».

Il se faisait beaucoup de musique à Montréal à cette époque. Comme aujourd'hui, on recevait des musiciens de réputation mondiale, mais on ne comptait pas exclusivement sur eux. Il y avait alors sept salles de concert et un seul théâtre: l'Académie de musique, où jouèrent Sarah Bernhardt, Coquelin, Réjane et bien d'autres. Chacun de ces noms est, pour le conférencier, l'occasion d'esquisser un portrait, de raconter une anecdote, de ressusciter un vieux souvenir. Il le fait avec une verve qui met son auditoire en joie.

Les dernières années du XIXe siècle furent aussi l'époque bénie des feux d'artifice, des illuminations, des carnavals d'hiver avec son palais de glace au square Dominion. Les raquetteurs d'alors couraient des joies que les skieurs d'aujourd'hui pourraient leur envier.

Pour un peu, M. Pelletier nous ferait regretter de n'avoir pas vécu en ce temps-là! S'il n'a pas fait ce miracle, il a au moins réussi pleinement à nous faire aimer cette époque qui lui est chère. Nous gardons de l'heure que nous y avons passée avec lui un souvenir plein de charme.

L'Heure de l'opéra

La première audition de l'Heure de l'Opéra qui devait avoir lieu lundi est remise à une date ultérieure.

Amicale St-Charles

Anciens des écoles Saint-Gabriel, Chauveau, Soulanges et Saint-Charles: L'Amicale organise pour mardi soir prochain, dans la salle de l'école, 1300 rue Island, sa première grande partie de cartes.

Les Dames sont admises. Nombreux prix de présence et un prix par table. Prière d'apporter cartes et marqueurs.

On obtient ses billets en téléphonant à Wilbank 0988.

Arthur Blaquière et son septuor à l'Ecole normale

VENDREDI, LE 27 MARS, A 7 H. 30 P. M.

Les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, (Congrégation Notre-Dame), rue Sherbrooke ouest, et les membres du Cercle Marquette-LeMoine auront l'avantage d'entendre encore cette année, dans un concert de la bonne chanson, notre excellent baryton, M. Arthur Blaquière.

Poursuivant toujours avec succès sa propagande en faveur de la bonne chanson chez les jeunes, M. Blaquière annonce ici son vingtième concert de la saison, concerts donnés dans nos maisons d'enseignement, nos couvents, pensionnats, etc.

Comme par le passé, M. Blaquière sera accompagné au piano par sa filleule Thérèse; et comme innovation, cette année, il présentera à l'auditoire le Petit Septuor de la Bonne Chanson, composé de ses propres enfants. Ce septuor d'enfants s'est créé une belle réputation partout où il s'est fait entendre, entre autres, à la conférence de la Société Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame de Grâce, le 2 mars dernier, et dans un programme à la radio le 9 mars dernier. Ces voix enfantines ont tout simplement émerveillé leurs auditeurs, créé une excellente impression et maintes personnes autorisées ont incité M. Blaquière à continuer cette belle oeuvre d'apostolat chez les enfants et à la radio.

Espérons qu'un jour cet « éveillé du Beau » pourra faire mentir le proverbe: Nul n'est prophète en son pays.

Gazette artistique

23 mars: CONSERVATOIRE MCQUILL. — (A l'Université McGill). L'Heure de l'Opéra, sous la direction du professeur Victor Brault.

24 mars: SALLE TUDOR. — Récital de piano de Mlle Fleurette Beauchamp.

24 mars: SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB — 1191 de la Montagne — Concert annuel de l'Association des employés de douanes et de l'accise.

27 mars: WINDSOR. — A 3 h. p. m. — Récital du grand violoniste Jascha Heifetz.

27 mars: AUDITORIUM DU PLATEAU. — La Manécanterie de la Nativité d'Hochelaga dans un programme éclectique de musique chorale.

28 mars: ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT. — A 3 h. p. m. Audition d'élèves, avec le concours de M. Rodolphe Plamondon, ténor, et de Mlle Margaret Wims, pianiste.

30 mars: MONUMENT NATIONAL. — « La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ », par la troupe du « Terroir », dirigée par M. Armand Leguet, assisté de M. Marcel Gagnon.

31 mars: AUDITORIUM DU PLATEAU. — Grand concert par Lionel Daunais, baryton. (Impresario: Louis-H. Bourdon).

5 avril: PALESTRE NATIONALE. — Le Théâtre des Petits, dirigé par Mlle Camille Bernard, dans « Le Japon », féerie musicale et dramatique (En matinée).

15 avril: SALLE ST-SULPICE. — Sixième et dernier concert du Quatuor à cordes Dubois. (Billets gratuits sur demande).

18 avril: ST-DENIS (A 11 h. p. m.). — Revue: *Télévision-moi ça*, de Jean Béraud et Louis Francoeur.

Hoffmann au «Club Canadien»

Demain soir, à 8 h. 30, aura lieu au club Canadien de Montréal, 438 est, rue Sherbrooke une soirée récréative de tours de magie blanche, prestidigitation et de magie blanche, par le prestidigitateur canadien «le professeur Hoffmann», diplômé du Syndicat international des artistes prestidigitateurs de Paris. Il y aura aussi d'autres attractions au programme.

Ils ont besoin d'espérance

Aider le pauvre n'est pas seulement un devoir de charité, c'est aussi un devoir civique. Les oeuvres soutenues par la FEDERATION CANADIENNE-FRANCAISE au moyen de sa campagne annuelle ne se contentent pas de donner du secours matériel. Elles ramènent l'espérance chez ceux que la vie a maltraités. Afin que se poursuive leur consolant ministère, donnez d'une main libérale aux auxiliaires de la Fédération qui frapperont à votre porte dans la semaine du 18 avril prochain.

Le Comité général de la 4e campagne

ASSAINISSEZ votre BOUCHE vos FOSSES NASALES votre GORGE

en faisant un usage habituel des

PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA

Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUMET 64, St-Paul Est, Montréal.

Kino Perle

Supprime les démangeaisons de la chute des cheveux détruit les pellicules.

VOLEANO

CHALIFOUX & FILS LTEE

1106 Beaver Hall — Montréal Usines à St-Hyacinthe.

JARDIN POTAGER LE DEVOIR

Véritables Semences «DERY»

CKAC, Dimanche, à 2 h. P.M.

1 pqt betterave, rouge foncé
4 oz. ble d'inde, Bantam Jaune
4 oz. ble d'inde sucré, blanc
1 pqt carotte nantaise
1 pqt chou, mélange toutes-saisons
1 pqt chou-fleur, spécial «Dery»
1 pqt concombre, spécial «Dery»
1 pqt citrouilles et courges
4 oz. épinard de Savoie
4 oz. fèves à cosse jaunes
4 oz. fèves à cosse vertes
1 pot laitue pommée
1 pqt laitue frisée
1 pqt citrouille à confitures
1 pqt melon muscat, Montréal
1 pqt pignon rouge, Québec spécial
1 pqt persil frisé
4 oz. pois verts à parchemin
4 oz. radis, mélange «Dery»
1 pqt tomate rouge, Scarlet Dawn
1 pqt tomate rose «Dery».

Valeur régulière \$2.50 pour (Poste payée) \$1.50

Maison 100% canadienne-française Catalogue complet, gratis, sur demande.

HECTOR L. DERY, Limitée

32 est. rue Notre-Dame Montréal, Téléphone: MARquette 6208 Qué.

EXCURSION DE PAQUES DE 12 JOURS (AVEC ESCORTE) AUX BERMUDES ET A NASSAU \$125

Programme sur demande.

THOS COOK & FILS

Limitée

Immeuble Morgan Trust 1455 Avenue Union Montréal MA. 9219

Lundi 23 Mars 1936 de 6.45 à 7 h. 15 p.m. aux postes CRCM et CRCK

Montréal Québec

Causerie de

M. ERNEST QUELLET

CONSEILLER LEGISLATIF

Sous les auspices de

L'UNION NATIONALE

LE TABAC A PRISER LANDRY

est reconnu le meilleur pour décongestionner le cerveau.

N. LANDRY & CIE

2000 est. rue Lafontaine — Montréal



La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, de la Nativité d'Hochelaga, qui donnera un grand concert à l'Auditorium du Plateau, le vendredi 27 mars prochain.

Construction et estimation, consultez

CRAIG & LEFEBVRE

ENTREPRENEURS GENERAUX

1410 rue Stanley MA. 4431

CALENDRIER

Demain: DIMANCHE, 22 mars 1936.
4e du Carême, le cl., du dim., semid.
Lever du soleil, 6 h. 01.
Coucher du soleil, 5 h. 14.
Lever de la lune, 5 h. 31.
Pleine lune, le 8, à 0 h. 30m. du matin.
Dernier quart, le 16, à 3 h. 41m. du matin.
Nouvelle lune, le 22, à 11 h. 02m. du soir.
Premier quart, le 29, à 4 h. 28m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE
AUJOURD'HUI:
PLUIE OU NEIGE

Déclaration de Hitler à
Hambourg

Il ne retraitera pas "d'un seul centimètre" et n'acceptera rien qui "porte atteinte à l'honneur allemand" — D'autre part, on apprend que le chef du Reich veut s'entendre avec la Grande-Bretagne, quoiqu'il en coûte

Alliance militaire entre la Grande-Bretagne,
la Belgique, la France et l'Italie —
Le nouveau plan

(D'après des dépêches de l'agence Havas, de l'Associated Press et de la Canadian Press).

Dans un discours électoral à Hambourg, le Reichsführer Hitler a déclaré, il y a quelques heures, qu'il ne retraitera pas "d'un seul centimètre" et qu'il n'acceptera rien qui "porte atteinte à l'honneur allemand". Il a prononcé ces paroles après avoir pris connaissance du plan que les adhérents du pacte rhénan ont formé pour mettre fin à la crise résultant de la remilitarisation de l'Ouest allemand et pour permettre la convocation d'une conférence mondiale sur la réorganisation de la paix et sur les problèmes de la répartition des matières premières. En vertu de ce plan, on le sait, l'Allemagne devrait: 1) soumettre à la Cour permanente de justice internationale la question de la conciliation du traité franco-soviétique d'entraide militaire avec le pacte rhénan; 2) relativement à la zone remilitarisée, retirer ses troupes d'une bande de 20 kilomètres à compter de la frontière et accepter qu'un corps de police militaire étranger occupe cette bande durant les négociations pour le règlement de la crise; 3) s'engager à ne pas entreprendre de fortification dans sa partie ouest tant que durerait la négociation. Si l'Allemagne accepte ce plan, les héritiers de Locarno discuteront avec elle les propositions que le Reichsführer, lors de la remilitarisation de la zone rhénane, a faites pour le maintien de la paix en Europe, propositions dont les principales permettraient la négociation de traités de non-agression d'une durée de 25 ans et assureraient le retour de l'Allemagne à la Société des Nations. Mais si l'Allemagne le repousse, il ressort des déclarations faites aux Communes britanniques, à la Chambre française et à la Chambre belge hier que la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie concluront entre elles un accord qui constituera une véritable alliance militaire.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, qui a fait part du plan aux Communes, a annoncé en même temps que déjà les puissances garantes du pacte rhénan, qui sont la Grande-Bretagne et l'Italie, ont pris des mesures pour mettre leurs hauts commandements en contact avec ceux de la France et de la Belgique "afin de prévenir une agression". Toutefois, Rome, aux dernières nouvelles, n'avait pas encore ratifié l'adhésion que son représentant à la conférence de Londres a donnée au projet. M. Mussolini est engagé dans une série d'entretiens avec les chefs des gouvernements et les ministres des affaires étrangères de l'Autriche et de la Hongrie.

Pas avant le 29

Il convient de souligner que vers le temps où M. Hitler parlait à Hambourg, à Berlin, un intime du Reichsführer affirmait à un correspondant de l'Associated Press, que le chef du Reich veut "s'entendre avec la Grande-Bretagne quoiqu'il en coûte". D'autre part, à Londres, des "personnages officiels" de la Grande-Bretagne ont déclaré que l'Allemagne n'est pas tenue d'accepter le plan tel quel et que des négociations peuvent aboutir à des modifications. Ils ont aussi révélé que l'Allemagne n'aura pas à répondre avant qu'elle ait terminé son élection plébiscitaire du 29.

Fort bien accueilli à Paris et à Bruxelles, le plan a causé du désaccord au Conseil de la Société des Nations, au cours d'une séance que cet organisme a tenue à Londres, après qu'on eut annoncé les mesures projetées aux Communes britanniques, à la Chambre française et à la Chambre belge hier que la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie concluront entre elles un accord qui constituera une véritable alliance militaire.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, qui a fait part du plan aux Communes, a annoncé en même temps que déjà les puissances garantes du pacte rhénan, qui sont la Grande-Bretagne et l'Italie, ont pris des mesures pour

Le bill Boulanger défait aux Communes

Un comité parlementaire étudiera la loi du service civil lors de la prochaine session

Ottawa, 21. (D.N.C.) Le bill de M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, tendant à modifier la loi du service civil, a été défait, hier soir, aux Communes, par un vote non inscrit. On sait que cette mesure avait pour fin d'enlever à la commission du service civil sa juridiction sur les fonctionnaires qui n'habitent pas Ottawa, d'abolir la priorité accordée aux anciens combattants aux examens du service civil, et de confier la nomination de techniciens et d'experts aux ministres du cabinet et aux sous-ministres. Le premier ministre King déclara que le bill avait de bons points. Par contre, il en portait certains qu'il ne pouvait approuver, entre autres le fait qu'il proposait d'enlever le service extérieur à la juridiction de la commission.

La loi du service n'est pas parfaite, dit M. King. Elle pourrait être améliorée. Le secrétaire d'Etat a

Le secrétaire de M. Rochette
interviendra
auprès d'Ottawa

Québec, 21. (D.N.C.) — On dit que le secrétaire de M. Edgar Rochette, ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries, sera M. Lorenzo Masson, actuellement au bureau du publiciste de la province.

La brochure dont tout le monde parle...

LES LOTERIES
Pourquoi il faut les légaliser chez nous.
par Léon TREPANIÉ, conseiller municipal de LaFontaine.
Au comptoir ou par la poste 10 sous.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430, Notre-Dame est, Montréal.

La situation du président des Communes
avant son élection par la Chambre

M. King attendra le retour de M. Bennett pour proposer la formation d'une commission parlementaire d'enquête

Ottawa, Ont., 21. (D.N.C.) — L'indisposition légère du leader conservateur, M. Bennett, se prolonge. M. Bennett n'était pas encore à la Chambre des Communes, hier. Sir George Perley continue de le remplacer à la direction de l'Opposition officielle. Il est probable que M. Bennett reparaitra à la Chambre mardi prochain.

Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé, hier, qu'il attendra jusqu'à la fin de la semaine la formation d'une commission parlementaire pour faire enquête sur les usages, pratiques et coutumes relatifs à la situation du président pendant le temps qu'il s'écoule entre la dissolution d'un parlement et l'inauguration du parlement qui suit.

On se rappelle qu'au début de la session, M. Bennett s'est plaint avec aigreur et même avec une certaine violence dans les termes à propos de certaines nominations faites par M. Pierre F. Casgrain, dans le personnel des fonctionnaires parlementaires, avant même que son élection à la présidence fût faite.

Il est vrai que la situation était alors assez délicate pour M. Casgrain. Il n'était pas encore président de la Chambre bien que son élection subséquente fût certaine du fait de la très substantielle majorité sur laquelle le gouvernement pouvait compter. M. Casgrain pourtant n'était pas président.

Officiellement, M. Bowman, conservateur, M. Bowman, continuait de remplir la fonction, en touchait les émoluments. Mais au scrutin du 14 octobre, M. Bowman fut défait dans la circonscription manitobaine de Dauphin et, par la suite, il ne reparut plus à Ottawa. A la veille de la session, il n'y avait personne, au-dessus du greffier de la Chambre, pour assumer la responsabilité. M. Casgrain a anticipé sur son élection.

Il paraît, M. Mackenzie King l'a affirmé à maintes reprises, que le fait s'est souvent produit dans le

Le prix Lallemand Les vétérans établis
sur des terres

L'auteur de "Scènes mauresques", Henri Miro, en est le titulaire — La présentation des trois œuvres primées donne lieu à un grand gala symphonique

Un auditoire d'élite assistait, hier soir, à l'Auditorium du Plateau, au grand gala symphonique donné à l'occasion de la présentation de trois des quelque vingt œuvres présentées au concours Jean Lallemand par des musiciens canadiens. Ces trois œuvres avaient été primées par le jury local du prix Lallemand. Elles furent toutes trois exécutées par l'Orchestre de l'Association des Concerts Symphoniques de Montréal, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier. Le concert comportait, en outre, des œuvres de Beethoven et de Wagner. M. Frédéric Pelletier donnera un complet rendu du concert dans notre édition de lundi.

Les œuvres canadiennes primées par le jury de Montréal et exécutées hier soir furent transmises à la radio par le réseau de Radio-Canada, de 9 à 10 heures, et les jurés, disséminés dans tout le pays, eurent à juger laquelle des trois œuvres méritait le prix de \$500, offert par M. Jean Lallemand.

Le verdict

Les onze jurés, qui ignoraient complètement les noms des auteurs des différentes œuvres, en voyèrent tout à tour par télégramme leur verdict, ce qui donna le résultat suivant:
1) Scènes mauresques, de Henri Miro; 2) Rhapsodie canadienne, signée C. Guay; 3) Variations sur un choral de Bach, signées Michel Dupuis.

Les noms véritables des auteurs seront sans doute dévoilés aujourd'hui.

Les membres du jury

Les membres du jury national étaient: Colombie - canadienne. — M. Alard de Ridder, chef d'orchestre de la Symphonie de Vancouver. Nouveau-Brunswick. — M. Brunton, directeur de la Faculté de Musique de l'Université de Mount Allison. Ontario. — Le Docteur John-W. Beader, de la ville d'Ottawa. Nouvelle-Ecosse. — M. Harry Dean, directeur de la Maritime Academy of Music (Halifax).

Québec. — M. Henri Gagnon, organiste à la Basilique de Québec. Manitoba. — M. John McTarratt, chef d'orchestre de la Symphonie de Winnipeg.

Île du Prince-Edouard. — Mme. Keith-S. Rogers, de Charlottetown. Ontario. — M. Leo Smith, du Conservatoire de Musique de Toronto. Alberta. — M. Herbert Wild, directeur de la Faculté de Musique de l'Alberta College (Edmonton).

Saskatchewan. — M. W. Knight Wilson, chef d'orchestre de la Symphonie de Regina. Et dans la salle: M. Deems Taylor qui représentait les Etats-Unis.

Meisner acquitté

London, 21. (C.P.) — David Meisner, qui avait été condamné à 15 ans de pénitencier pour complicité dans l'enlèvement du brasier Labatt, de London, a été acquitté hier soir. Des applaudissements ont accueilli le verdict du jury, qui a été annoncé peu avant minuit. Les jurés, ayant quitté la cour à 4 h. 32, avaient passé plus de sept heures à délibérer.

Mort de M.
Ernest Guimont

Le gérant général de la "Banque canadienne nationale" succombe à une pneumonie, à 53 ans

La mort presque inopinée, hier soir, de M. Ernest Guimont, C.R., gérant général de la Banque Canadienne Nationale, a causé une vive commotion. M. Guimont n'était allé que depuis une semaine et rien ne faisait prévoir un fin si soudain. Il y a à peine huit jours, M. Guimont, bien que souffrant d'une forte grippe, assistait à une séance du conseil d'administration de la Banque. Mais il fut forcé de prendre le lit immédiatement après, et, hier soir, vers 10 heures, le gérant général de la Banque Canadienne Nationale succombait à la pneumonie. M. Guimont n'était âgé que de 53 ans.

M. Guimont est né à Saint-Raymond de Portneuf, le 15 septembre 1883, du mariage de M.J.-C. Guimont et de Mme Hermine Roy; il avait fait ses études classiques au séminaire de Québec et au collège Sainte-Marie de Montréal et son cours de droit à l'Université Laval de Montréal.

Admis au Barreau de la province de Québec le 4 juillet 1907, il a d'abord exercé sa profession à Québec, pendant quelques mois, avec l'ancien premier ministre de la province, l'hon. E.-J. Flynn, puis, à Saint-Hyacinthe, pendant sept ans, avec MM. Louis Lussier et L.-A. Gendron. Il a été créé conseil du roi en 1918.

Il a fait de la politique de 1908 à 1913. Il a été candidat nationaliste à deux reprises différentes, en 1911 et en 1912, dans le comté de Saint-Hyacinthe. Il a été défait les deux fois.

M. Guimont est devenu chef du contentieux de la Banque d'Hocheville en octobre 1915. En janvier 1923, il devenait secrétaire général de la même banque. En 1925, il passait assistant du gérant général pour devenir gérant général en 1934.

Il a été pendant plusieurs années chargé d'un cours sur les opérations de banque à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, secrétaire de la pulperie La Compagnie de Pulpe et de Papiers d'Eau du Saguenay, et du Crédit général du Canada. Il a également été président du Cercle Universitaire de Montréal et il a fait partie de la Commission d'administration de l'Université de Montréal.

M. Guimont avait pris une part très active aux diverses entreprises de charité de la métropole. Il était gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

M. Guimont avait épousé, le 18 juin 1912, Mlle Marie Saint-Jacques, fille de M. Maurice Saint-Jacques, avocat de Saint-Hyacinthe, et de Mme Saint-Jacques, écrivain connue sous le nom de Fadette.

Lui survivent, sa femme, sa mère, Mme J.-C. Guimont, de Québec; deux filles, Mlles Denise et Marthe Guimont; un frère, le Dr Oscar Guimont, directeur du service d'hygiène de la ville de Québec, et une sœur, Mlle Saint-Jean-Chrysostome, de la Congrégation de Notre-Dame. Un autre de ses frères, M. le chanoine Guimont, de Québec, l'a précédé dans la tombe il y a quelques années.

Ses funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, à l'église Saint-Vieux d'Outremont. Le cortège funéraire partira de la résidence de M. Guimont, au no 25, rue Spring-Grove, à 8 h. 45.

Le Devoir prie la famille de M. Guimont, particulièrement sa collaboratrice, Fadette, d'accepter ses sincères condoléances.

L'indemnité aux
producteurs de blé

Ottawa, Ont., 21. (D.N.C.) — Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a soumis, hier, son avis de motion relatif à l'indemnité aux producteurs de blé de trois des provinces de l'Ouest, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, qui ont vendu leur récolte de 1930 par l'entremise des "Wheat Pools" et qui ont touché moins que le prix subventionné fixé par le gouvernement Bennett de 60 cents par boisseau de blé. Le paiement de cette indemnité aux producteurs de blé de l'Ouest va occasionner au trésor fédéral un déboursé d'environ \$6,000,000.

Le même avis de motion couvre aussi un remboursement aux pools d'une somme d'environ \$400,000 représentant un profit que le gouvernement a réalisé, après avoir pris le contrôle de la vente des céréales, sur la vente des céréales autres que le blé, c'est-à-dire le lin, l'avoine, le seigle et l'orge.

Voici le texte de la résolution soumise par M. Gardiner:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de pourvoir au paiement de certaines sommes d'argent à la Commission Canadienne du Blé pour distribution aux producteurs primaires de blé dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta qui ont livré du blé produit en 1930 à la Canadian Cooperative Wheat Producers Ltd., par l'intermédiaire des agences de leurs cartels respectifs; afin de pourvoir au paiement, par la Commission Canadienne du Blé, à la Canadian Cooperative Wheat Producers Ltd., de la solde du crédit net produit par les transactions de la Canadian Cooperative Wheat Producers Ltd., sur les céréales grossières produites durant l'année 1930; et afin de pourvoir au paiement des dépenses raisonnables encourues par l'application de ladite loi.

Le trésorier de
Québec suspendu

Une enquête sur la situation financière de la ville

Québec, 21. (D.N.C.) — Le maire Grégoire a suspendu hier de ses fonctions M. P.-N. Verge, trésorier de la cité. Celui-ci n'a certainement pas appris la nouvelle sans surprise, car il s'est affaissé quelques minutes après avoir reçu sa lettre de suspension. Il ne s'agissait heureusement que d'une faiblesse passagère. Une séance du conseil a eu lieu au cours de la soirée et M. Eugène Barry a été nommé trésorier "pro tempore". Une enquête sur la situation financière de la ville sera faite sous la direction de M. L.-P. Morin. En apprenant la nouvelle, l'échevin Frank Dinan a fait une charge à fond de train et accusé ses collègues d'agir comme des sauvages. La suspension de M. Verge a causé toute une sensation à l'hôtel de ville.

Les inondations

Nouvelles assez rassurantes dans la province — La situation s'améliore un peu partout autour de Montréal

Les nouvelles des différentes régions de la province qui ont eu à souffrir des inondations ces jours derniers sont assez rassurantes. L'eau baisse rapidement partout dans les Cantons de l'Est. Il reste encore de l'eau dans certaines rues de Sherbrooke, de Richmond et de Windsor-Mills, mais il semble bien que la situation va s'améliorer d'heure en heure. La débâcle s'est produite hier après-midi sur la Chaudière, l'eau a monté pendant quelque temps, mais il y a tout lieu de croire que la Beauce n'a plus rien à craindre des inondations.

Le niveau de la rivière Sainte-Anne à Saint-Raymond de Portneuf a baissé de plusieurs pieds. On évaluait à \$100,000 les dommages à la Malbaie où les inondations et les éboulements ont emporté une trentaine de maisons et à \$50,000 les dommages à la Baie-Saint-Paul. L'eau a aussi commencé à baisser en ces deux endroits. La *Donnacorde Paper* a perdu 35,000 cordes de bois qui ont été entraînées par les eaux de la rivière Jacques-Cartier.

Au Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, le fleuve Saint-Jean a emporté un barrage et débordé près de Fredericton. Toutes les communications sont interrompues. On rapporte cinq pertes de vie.

Aux Etats-Unis

Les inondations continuent à exercer leurs ravages aux Etats-Unis. La liste des victimes compte maintenant 152 noms. La Croix-Rouge doit prendre soin de 270,000 personnes dans treize Etats différents. On évalue les dommages à \$300,000,000.

La région la plus éprouvée actuellement est la Nouvelle-Angleterre dont le centre n'est plus qu'un lac. On n'a guère de nouvelles de plusieurs villes de la Pennsylvanie qui sont privées de toute communication et plongées dans l'isolement. La vallée de l'Ohio est encore sous l'eau. On craint les épidémies dans cette région où les dommages sont énormes.

Les dommages sont très considérables à Hartford, dans le Connecticut. La Merrimack a emporté vingt-cinq ponts et les villes de Concord, de Manchester et de Hooksett, dans le New-Hampshire, de Lawrence, de Lowell et de Haverhill, dans le Massachusetts, sont très éprouvées. Il en est de même de Keene et de Northampton qui est complètement isolée. Springfield et les villes de l'Ouest du Massachusetts sont privées d'énergie électrique. Le maire de Chicopee, Massachusetts, déclare que 16,000 personnes, soit la moitié de la population, ont dû abandonner leurs demeures. Toute activité industrielle est suspendue dans les vallées de la Nouvelle-Angleterre.

A Montréal et dans la région

Il ne semble pas que Montréal doive souffrir beaucoup des inondations. La situation s'améliore un peu partout aux environs de la métropole. On a dynamité un barrage de glace à Chambly-Canton hier et l'eau s'est retirée. A Montréal-Nord, l'eau s'est retirée, les glaces ont commencé à descendre et tout danger semble écarté pour le moment; par contre, l'eau monte aux environs de Charlevoix et de Repentigny où il s'est formé un embâcle et la rivière des Milles s'est élevée de trois pieds et l'on craint pour les villages de Ste-Rose et de Plagne-Laval ainsi que pour les ponts Belair et De Bellefeuille.

Dans Montréal même, on signale que l'eau s'est complètement retirée rue Notre-Dame, à l'est de la rue Viau. On compte 150 caves inondées dans les quartiers Ahuntsic et Villiers, principalement aux environs de l'église du Christ-Roi. Les champs sont recouverts de trois pieds d'eau en certains endroits de cette partie du nord de la ville, dans la quadrilatère formé par Grémazie, Saint-Hubert, Sauvé et Saint-Laurent, et il faut avoir recours aux chaloupes.

Feu le notaire
C.-J.-E. Charbonneau

Nous apprenons la mort de M. C.-J.-E. Charbonneau, notaire, survenue soudainement, hier soir, à son domicile, 956, rue Cherrier, à 65 ans.

Outre sa femme, née Clément (Hermine), M. Charbonneau laisse dans le deuil un fils, M. Clément Charbonneau, demeurant à Ormond Beach, en Floride. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire des Frères Modèles, 1867, rue Amherst.

La
Politique

Nominations provinciales

Québec, 21. (D.N.C.) — Le lieutenant-gouverneur a sanctionné les nominations provinciales suivantes: M. Louis-G. Fontaine, chef du bureau de la Commission de l'électricité à Québec; M. Maurice Prévost, ingénieur civil, membre du personnel de la même commission à Montréal; M. Edouard Rinfret, avocat, aviseur légal de la Commission pour une période de six mois; Juges de Paix: MM. Charles-Stanislas Kane, de Montréal, Joseph N. Vaillancourt, de Gracefield, M. Smith, Henri Lefebvre et Alfred Harvey, tous de Montréal. M. Eugène Leclerc et M. Lorenzo Labrecque ont été confirmés pour un autre terme dans leurs fonctions de commissaires des incendies à Québec.

M. Ernest Ouellet à la radio
M. Ernest Ouellet, conseiller législatif, donnera lundi soir, sous les auspices de l'Union nationale, une causerie qui sera irradiée, de 6 h. 45 à 7 h. 15, par les postes CRCK, Québec, et CRCM, Montréal.

M. Jean Martineau parlera à la radio demain soir
Demain soir, le 22 mars, M. Jean Martineau, avocat au barreau de Montréal, donnera la causerie à l'émission de l'Action libérale nationale.

Cette conférence sera transmise par les postes CRCK de Montréal et CRCK de Québec, de 7 heures à 7 heures 30 du soir.

Causerie du parti libéral
provincial

Il y aura une causerie donnée sous les auspices du parti libéral provincial, demain soir, au poste CRCK, de 8 h. 30 à 9 h., par M. Jacques Dumoulin, c.r. Cette causerie sera transmise du poste de Radio-Canada à Québec.

Le procès de Hull
tire à sa fin

LA COURONNE TERMINE SA PREUVE AUJOURD'HUI — LA DÉFENSE N'APPELERA AUCUN TÉMOIN — LES PROCUREURS DES ACCUSÉS VONT S'EFFORCER DE RETARDER LES PLAIDOIRIES JUSQU'À LUNDI

Hull, 21. (S.P.C.) — Le procès des six hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau, qui dure depuis cinq semaines, tire à sa fin. La Couronne va terminer sa preuve aujourd'hui même, et comme la Défense n'appellera vraisemblablement aucun témoin, il ne restera plus que les adresses au jury. Les procureurs des accusés vont s'efforcer, aujourd'hui, de retarder les plaidoiries jusqu'à lundi.

Aujourd'hui, la Couronne va tenter de découvrir le propriétaire du revolver de calibre 38 qui a tiré les trois balles meurtrières et que la Défense attribue au bandit américain Ted Martin alias Nathan Boverman, abattu par le détective Marneau dans une pension de la rue Sherbrooke, à Montréal.

Dernière séance
du Parlement français

Paris, 21. (C.P.-Havas). — Le Parlement français s'est ajourné aujourd'hui: la Chambre des députés actuelle pour la dernière fois; le Sénat jusqu'à la prochaine session, à moins qu'il ne soit convoqué d'urgence avant que la nouvelle Chambre soit élue, le 26 avril.

Voyage unique
à New-York

Le "Devoir-Voyages" annonce une croisière de New-York à Québec à bord du luxueux océanique Empress of Australia, du Pac. Can., à un prix exceptionnel, dont un grand nombre s'empresseront de bénéficier, en particulier les nouveaux mariés d'après Pâques.

Le départ en chemin de fer à destination de New-York au lieu de Montréal, le vendredi soir, 17 avril (le même jour de Québec à 1 h. 30 de l'après-midi); retour à Québec et Montréal le 24, soit après sept jours d'enchantement dont près de 3 consacrés à New-York et 4 à naviguer par l'Atlantique, le golfe et le fleuve St-Laurent au milieu du plus grand confort désirable.

Le séjour dans l'immense métropole américaine comprendra l'hébergement, chambre avec bain dans un hôtel de première classe situé en plein centre des amusements, magasins, musées, etc.; cinq repas dont un dîner dans un cabaret des plus distingués et des visites élaborées avec guide de la ville en autocar, du fameux Rockefeller Center, des studios radio-phoniques de la N.B.C.; en plus l'assistance à un concert au Music Hall et l'ascension de la R.C.A. Building, vue splendide de New-York; sans omettre les transferts aux arrivées et départs et les attentions des représentants du "Devoir-Voyages". — le tout y compris le chemin de fer de Montréal à Montréal, le pullman, le passage et tous les repas à bord, au prix modique de \$68.

Les cabines seront attribuées par ordre d'inscription — c'est dire qu'il importe de se hâter. Adresser le "Devoir-Voyages", 430, Notre-Dame est, Montréal. (Tél. MABOUR 1241).

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 21 mars

Radio-ondes courtes

LONDRES — 115 p.m. — Empire Cocktail — GSD, 25.3 m. GSC, 31.3 m. GSL, 49.1 m.

NEW-YORK — 1.45 p.m. — Metropolitan Opera dans La Rondine, de Puccini. Milton J. Cross, commentateur — WJAZ, 31.4 m. WJAZ, 19.3 m.

MOSCOW — 4 p.m. — Le Kremlin après 400 ans — RNE (25 ou 50 m).

GENEVE — 5.20 p.m. — Le démantèlement dans le nouveau palais de la Société des Nations — HBL, 31.2 m.

LONDRES — 6 p.m. — Partie internationale de rugby Anglaise vs Ecosse — GSD, 25.3 m. GSC, 31.3 m. GSL, 31.3 m. GSA, 49.1 m.

PARIS — 6.15 p.m. — Concert de Radio-Télé — RFA, 25.8 m.

BERLIN — 9.15 p.m. — Marches allemandes — DJC, 49.8 m.

PITTSBURGH — 12 p.m. — Messages à l'Extérieur — WJAZ, 49.8 m.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 560 kilocycles

2.45 p.m. Concert miniature — En Bromméide, de Simon, opéra-bouffe, de l'Ambrósio; Valse de la lune, de Adèle; Amour d'Antonioli; Valse à la lune (Mama la lune), de Lénine; La situation politique à Washington.

6.30 p.m. Nouvelles.

7.30 p.m. Bruna Castagna, violoncelle; 8.30 p.m. Nino Martini, ténor du Metropolitan Opera, avec l'orchestre et le chœur d'André Kostelanetz. Orchestre ou chœur: Rhythm in a Nursery Rhyme; Doing the Prom; That's a Mystery; Let's Face the Music and Dance (Follow the Feet); de Berlin — M. Martini; Mariella; I Hear You Calling Me; de Marshall; Vous danses, Marquise; de Lemaire; Chanson de Raphaël (La Dolores).

9.30 p.m. Nouvelles.

10.30 p.m. Concert de Radio-Télé — RFA, 25.8 m.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

8.00 p.m. The Melody Lingers On.

9.00 p.m. La Vie est une chanson.

9.45 p.m. Variétés de Paul Whiteman.

10.30 p.m. The Melody Lingers On.

11.00 p.m. The Dances of the Night.

11.10 p.m. Nouvelles.

9.00 p.m. WABC-CKAC — Vera Brodsky et Harold Triggs, pianistes-solistes — Valse de Méphisto; de Liszt; Ritmo; d'infancia; de Sibelius; (Il Divo); de M. J. E. Laforce; de Kern; Le Banjo; de Louis Moreau Gottschalk — Orchestre et chœur Ford dirigés par Victor Kolar.

10.30 p.m. The Bella, histoire de fantômes.

11.00 p.m. Nouvelles.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

3.30 p.m. Audition du Metropolitan Opera (aussi au poste CFCF) — Orchestre Wilfrid Pelletier — Allocation du directeur Edward Johnson — Lionel Dainaus, baryton, est au nombre des candidats.

5.30 p.m. Concert Pop.

6.00 p.m. L'Heure catholique américaine.

7.30 p.m. Récital Firsland.

8.00 p.m. Les amateurs du major Bowes.

9.00 p.m. Manhattan Merry-Ground.

9.30 p.m. Album de musique familière.

Concert General Motors

avec Grace Moore, soprano

10.00 p.m. WEAF-CFCF — L'orchestre General Motors, dirigé par Bruno Raper — Soliste: Grace Moore, soprano du Metropolitan Opera — Orchestre: Musique de ballet (Rosaonde), de Schubert; Alborada del Gracioso, de Ravel; Trois pièces (Cinqième symphonie), de Tchaïkovski; Le voyage de Siegfried dans la vallée du Rhin, de Wagner; Mille Mille, de Debussy; Le jour (Louise), de Charpentier; Ouvre ton cœur, de Bizet; Jeannette with the Light Brown Hair, de Puccini; et d'Artie d'Amor (La Tosca), de Puccini.

11.00 p.m. Le Maître de la mélodie.

L'Heure catholique

5.00 p.m. CKAC — La causerie religieuse à l'heure catholique du 21 mars, organisée par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, sera donnée par R. P. Vincent Colozza, S.J. Il continuera la série de leçons sur l'histoire de l'Eglise et exposera une des plus belles initiatives missionnaires au XVIIIe siècle: Les Réductions du Paraguay.

Cette causerie commencera à 5 h. précises. A 5 h. 20, audition de chant religieux par le chœur des jeunes filles de l'Apostolat liturgique, sous la direction de Mlle Madeleine Riendeau, accompagnée de M. J. B. Desrochers, P.S.S., professeur de théologie morale au Grand séminaire de Montréal.

Programme musical

Au cours de la partie musicale de l'Heure catholique, on entendra le chœur des dames et jeunes filles de l'Apostolat liturgique. Le programme suivant sera exécuté: Cantique à saint Joseph; Introit "Lecteur"; de la messe de Carême; Kyrie V; ou Magna Deus; Graduel du Jeudi saint; Cantique à saint Benoît; Offertoire Desiderium du commun d'un abbé; Commun "Quintus"; prêtres virgines du commun d'une vierge; Cantique sur la vie béatificatrice.

Directrice: Mademoiselle Madeleine Riendeau; accompagnatrice: Mademoiselle Antoinette Barrette, organiste à l'Eglise Saint-Vincent de Paul de Montréal.

La conférence des maires, à Ottawa

Les postes du réseau transcontinental de Radio-Canada diffuseront dimanche, 22, la conférence des maires canadiens à Ottawa.

Cette émission qui commencera à 7 h. 30 pour se terminer à 8 h., permettra d'entendre quelques-unes des personnalités du monde municipal canadien.

Causeries littéraires

Quatre causeries littéraires aux postes du réseau de Radio-Canada au cours de la semaine: le mercredi, à 10 h. 30, par M. Paul Morin, avocat et docteur en lettres de l'Université de Paris, sur les fautes de langage, les barbarismes et les anglicismes, etc.; le jeudi, à 8 h., par M. Jean Bruchési, de l'Université de Montréal, sur l'histoire et la politique internationale (Tribune universitaire); le samedi, à 7 h. 45, par M. Maurice Hébert, de la Société Royale, sur le mouvement des lettres au Canada français; le dimanche, à 8 h. 30, par M. Victor Barbeau, de l'Ecole des Hautes Etudes, sur la vie internationale (Regards sur le monde actuel).

Ajoutons à ces causeries, celle de Fémina, le mardi soir, à 9 h.

Emission de l'A.C.J.C.

6.00 p.m. CKAC — Au cours de l'émission hebdomadaire de l'A.C.J.C., Mlle Pauline Chabot déclamera: "Le petit Alcaïde".

La causerie sera donnée par M. Marc Fortier, étudiant en droit, qui parlera sur les "origines de la famille".

Ces émissions sont sous la direction de M. Jean-Louis Abadie, membre du comité régional de Montréal, et professeur de cours privés.

Lundi, 23 mars

Radio-ondes-courtes

OSLO — 1.30 p.m. — Causerie — LKJ-1, 31.4 m.

NEW-YORK — 3 p.m. — La Philharmonie de New-York — WJAZ, Philadelphie, 31.2 m. CJRO, Winnipeg, 49.7 m. CJRX, 25.6 m.

MOSCOW — 4 p.m. — Evénements sportifs de la semaine — RNE, 50 m.

MONTREAL — 6 p.m. — And It Came to Pass: Dramatisation de l'histoire d'Israël — CFCF, 49.3 m. CJRX, Winnipeg, 49.7 m. CJRX, Winnipeg, 49.7 m.

PARIS — 6.15 p.m. — Concert de Radio-Télé — RFA, 25.8 m.

BERLIN — 9.15 p.m. — Forgetting Footsteps: dramatisation de "Tables de Multiplication de Babylone" — CFCF, 49.3 m. CJRX, Winnipeg, 49.7 m. CJRX, Winnipeg, 49.7 m.

VERA CRUZ — 11.30 p.m. — Programme dédié au Canada — XEFT, 49 m.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 560 kilocycles

8.15 a.m. Récital d'orgue — Musique classique.

8.30 a.m. Sérénade lyrique — Marcheline de Tosti; Romance (Zazra), de Beethoven; Toccata; Passapied (Suite Trianon), de Lacumie.

9.30 a.m. Programme d'opéra russe.

10.35 a.m. Alexander Semmler, pianiste — Sonate en sol majeur, opus 26, et Sonate en sol mineur, opus 79 (Second mouvement), de Beethoven.

12.30 p.m. Romanzy Trail — Zinzarella, de Baroni; Contes des bois de Vienne, de Strauss; Fantaisie, de J. S. Bach; Karpaline (drame hongrois), de Berez; Dans un village russe, de Maraden.

12.45 p.m. Echange de nouvelles avec le réseau CBS.

1.30 p.m. Musical Footnotes — Vivian della Chiesa, soprano; Franz Imhof, ténor; ensemble Weicher — Venti la Gubba Pallase, de Leonavallo; Le oiseau brun chanté de Haydn-Wood; Alone; All; Auf Wiedersehen, de Romberg.

2.00 p.m. Matinée dramatique de Leslie Howard: Just Suppose.

La Philharmonie de New-York

avec Albert Spalding, violoniste

3.00 p.m. WABC-CKAC — La Philharmonie, dirigée par Hans Lange — Suite: Albert Spalding, violoniste — Suite Rameau, de Zilcher (opus 78); Concerto pour violon en sol mineur, opus 26, de Bruch; Symphonie No. 2, en ré majeur, opus 36, de Beethoven; Escapes, d'Ibert.

Concert dominical Ford

avec Vera Brodsky et Harold Triggs, pianistes

3.00 p.m. WABC-CKAC — La Philharmonie, dirigée par Hans Lange — Suite: Albert Spalding, violoniste — Suite Rameau, de Zilcher (opus 78); Concerto pour violon en sol mineur, opus 26, de Bruch; Symphonie No. 2, en ré majeur, opus 36, de Beethoven; Escapes, d'Ibert.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 560 kilocycles

8.45 p.m. Sérénade lyrique — Musique de Valverde; O'Hare Waga, Spoliansky et Kinsky-Korsakoff.

10.30 a.m. Cordes poétiques — L'exilé, de Samile; Le dernier rêve de la Vierge, de Massenet; Nocturne, de Grieg; La valse des vagues; Valse classique sur des mélodies célèbres (arr. de Debussy).

11.00 a.m. Harmonies contrastantes — France: Rigaudon (Dardanus), de Rameau; Vient d'arriver, de Debussy; Tango de la Rose, de Strakosky; Allemagne: Paduan (Suite No. 1 en do), de Rosenmuller; Joyeux Piérote, de Werner Kersten.

11.15 p.m. Récital d'orgue, par Helen Wyant.

12.30 p.m. L'Ecole américaine de l'air — Section d'histoire: Portland.

1.00 p.m. Concert miniature — Tambour de garde, de Tati; Demoselle charmante, de Aquin; Eglise, de Soliatron; Valse lente, de Tenner; Senora d'Espagne, de May.

9.00 p.m. Radio-théâtre.

11.00 p.m. Orchestre Jack Denny.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

8.45 p.m. James Wilkinson, baryton.

9.30 p.m. Connie Gates, contralto.

7.30 p.m. L'aspect humain de la nouvelle.

7.45 p.m. L'éducation dans les nouvelles.

8.30 p.m. Nelson Eddy, baryton, au programme Firestone, avec Margaret Speaks — Orchestre William Daly.

9.30 p.m. Concert Signum Romberg.

10.00 p.m. Programme Contended.

10.30 p.m. Forum national.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.55 p.m. Musique de la marine — Direction d'Artie d'Amor.

8.30 p.m. Soirée à Paris.

9.00 p.m. Les mémoires de Sinclair.

9.30 p.m. Un conte d'auteur hui.

Causerie sur les loteries

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

M. Léon Trépanier, écrivain de Montréal, donnera une causerie le lundi, 23, de 8 h. à 8 h. 15, sur les loteries.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC: Lundi, 23, à 1 h. 45: M. Gérard Fillion: La Terre de chez nous, organe des agriculteurs.

Jeudi, 26, à 1 h. 45: M. R. M. Pucet: 22e leçon du cours à domicile de l'U.C.C.

Samedi, 28, à 1 h. 15: M. J. E. Laforce: la colonisation.

CRCM: Mardi, le 24, à 5 h. 30: M. Gabriel Billaud: Encouragement nos maraichers.

SOMMAIRE

Samedi, 21 mars

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Concert (disques).

5.30 Orchestre de concert du Château Frontenac.

5.45 Cotes de bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnets françaises.

6.30 Sunset Silhouettes.

6.45 L'Union nationale.

7.00 Le ciel rural.

7.15 M. Findlay Campbell, baryton.

7.30 Nouvelles.

7.45 A Quarter to Eight.

8.00 Les programmes, causerie par M. Léon Trépanier.

8.15 Show Shop Songs.

8.30 Ben Kite et son orchestre.

9.00 Orchestre Chahaidin.

9.30 Orchestre de danse du Château Frontenac.

10.00 Radio-roman canadien, sous la direction de M. Léopold Houli.

10.30 Orchestre Waddington.

10.45 Radio-journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

8.15 Chansons françaises.

9.00 Parade métropolitaine.

9.30 Mélodies d'orgue.

9.50 Chanteur tyrolien.

10.00 Variétés.

10.15 Entrée vous et moi.

10.45 Mélodies.

11.00 Service rapide.

12.00 Entrée vous et moi.

12.00 Heure de la galette.

12.45 Galeries Balladon.

12.45 Cours du midi de la bourse.

1.00 Nouvelles.

1.15 La chansonnette.

1.30 Matinée Memories.

1.45 Causerie agricole.

2.00 Variétés.

2.30 Programme éducatif.

2.45 Maniatis, Matinée.

3.00 Chanteur russe.

4.00 Concert miniature.

4.15 Un peu de tout, madame.

4.30 Heure de variétés de Chicago.

5.00 Heure.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Orchestre Goodman.

5.30 Les programmes du foyer.

5.45 Nouvelles du jour.

6.00 Le programme du foyer.

6.15 Drame vécu.

6.30 L'heure récréative.

7.00 Heure.

7.01 Nouvelles.

7.05 Chansons françaises.

7.15 Le curé de village.

7.30 Programme Living Room.

8.00 Sympathies.

9.00 Heure.

9.00 Radio-théâtre.

10.00 Programme Grads.

10.15 Commentaires sur la bourse.

10.30 Le merle rouge.

10.45 Chambre de commerce unior.

11.00 Heure, température.

11.05 Le reporter sportif Molson.

11.05 Jack Denny et son orchestre.

11.30 Orchestre Lopez.

11.30 Orchestre.

12.30 Orchestre Nelson.

12.30 Orchestre, heure.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

1.00 Jack Shannon, ténor.

1.15 Causerie agricole.

1.30 Buffalo présente.

2.15 Variétés.

2.30 The Three Stars.

2.45 Concert miniature.

3.00 Tours in tone.

4.00 Ensemble Davis.

4.15 Motor City Melodies.

4.30 Théâtre des petits.

5.00 Heure.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Lique de sécurité.

5.30 Le programme du foyer.

6.15 Le bon parler français.

6.30 Nouvelles.

6.35 Al Roth et son orchestre.

6.45 Commentateur de CKAC.

7.00 Heure.

7.00 Le merle rouge.

7.30 Bruna Castagna et son orchestre.

8.00 Engulfed Folies of the Air.

9.00 Heure.

9.00 Hockey: Canadien-Maroona.

10.30 Orchestre Lajoie.

10.45 Commentaires sur la bourse.

11.00 Le reporter sportif Molson.

11.05 Orchestre.

11.30 Orchestre Nelson.

12.30 Orchestre, heure.

CFRC — 500 mètres — 600 kilocycles

1.00 La bourse.

2.00 Opéra du Metropolitan: La Rondine, de Puccini.

3.30 Les petits acteurs de l'air.

4.00 Commentaires sur la bourse.

6.15 Choral et fanfare de collég.

7.30 National Peace Conference.

8.15 Trio de concert Ritz-Carlton.

8.30 Royal Masters of Melody.

9.00 Les nouveaux talents musicaux.

11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

1.00 Heure féminine.

1.00 Orchestre.

2.00 Heure.

4.55 Sommeire, heure.

5.30 Mille-mille.

6.15 Commentaires sur la bourse.

6.30 Radio-annuaire.

7.30 Heure.

7.30 Le cornemuseur.

8.00 Orchestre.

8.30 Mille-mille.

9.00 Mille-mille.

9.30 Mille-mille.

10.30 Orchestre.

11.00 Radio-reportage.

11.15 Heure.

CFRC — 500 mètres — 600 kilocycles

1.00 Musique de la marine.

11.55 Nouvelles.

1.00 Le curé de village.

1.15 Trio de concert Mont-Royal.

1.30 Déjeuner du Canadien Club.

3.00 Ray Heatherton, baryton.

3.45 Musique Layton.

4.00 Revue pour les dames.

4.30 La ligue de sécurité de la province.

4.45 Musique Langelier.

5.00 La musique que vous aimez.

5.15 Radio-journal des jeunes.

6.15 Commentaires sur la bourse.

7.15 Variétés.

7.45 L'éducation dans les nouvelles.

8.00 Sympathies.

8.30 Récital Firestone.

9.00 L'heure du sport et civique.

10.00 Programme Contended.

11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d'opéra.

10.00 Les magazines B.M.

10.30 Musique classique.

11.00 Variétés.

11.45 Musique d'orgue, heure.

12.00 Heure féminine.

12.45 Programme Valda.

7.15 Variétés.

7.30 Heure — Goulet.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Variétés, CCR.

9.00 La Cie de taïwan Terrebonne.

9.15 Chansons primaires.

9.30 Quand on est si bien ensemble.

10.00 Programme CCR.

10.15 H. Lalonde et Frère.

10.30 Orchestre, heure.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommeire, heure, culture physique.

9.00 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Extraits d



Directrice : Germaine BERNIER

La philosophie de la rue

En voit-on assez, dans nos quartiers populaires, de ces grands garçons qui flânent à la journée au coin des rues ou que l'on aperçoit en groupes dans nos charmants petits restaurants ou dans les salles de jeux.

Après les enfants de la rue, c'est tout naturel d'avoir les adolescents de la rue.

Les mères, qui ont laissé grandir sur le pavé petites filles et petits garçons, en sont quittes pour leur expérience et leurs frôles, quand elles trouvent à se plaindre que leurs enfants sont toujours dehors, loin de la maison, à un âge justement où ils pourraient se rendre utiles. Quand ils ont atteint quatorze ou quinze ans, ce n'est plus le temps d'imposer une nouvelle ligne de conduite, il fallait y penser bien plus tôt.

Au temps où ils auraient dû prendre le goût de la classe et de l'étude, on leur laissait faire l'école buissonnière, on n'a jamais exigé d'eux, ni le respect ni la considération qu'ils auraient dû porter à leurs mères et mères, ni l'effort au travail qu'ils auraient dû fournir. Les élèves avaient plus souvent raison que les maîtres. Ils n'ont pas appris à employer leur temps, à occuper leur esprit: il y a bien des chances qu'ils ne sachent pas quoi faire de leur vie.

A la sortie des écoles, on entend des écoliers et des écolières, à qui l'on voudrait bien administrer une bonne leçon de politesse et de tenue. Il faut croire que ceux qui étaient chargés de ce soin ne s'en sont pas donné la peine; c'est enversant de voir les enfants si avancés en grossièreté, et il n'est plus question de timidité enfantine quand il s'agit de ces malappris.

L'autre jour en passant près d'un de ces groupes que l'on détaille d'un coup d'oeil, un grand garçon, au milieu de ses camarades amusés, chantait: "Dans la vie, faut pas s'en faire..." Ils ne s'en font pas non plus; ils occupent tout le trottoir et les passants n'ont qu'à marcher à côté. S'il n'y avait encore que la question de politesse... Ce serait moins grave... "Dans la vie, faut pas s'en faire..." Comme cette petite phrase d'une chanson populaire illustre bien la mentalité de toute une catégorie de gens. Religion, patrie, famille, société, autant de mots pour eux, vides de sens et pour lesquels ils ne s'en feront pas, c'est clair. On n'a qu'à les observer pour s'en rendre compte. Le nombre des irresponsables semble se multiplier avec le temps.

Une autre fois, c'est tout un groupe qui chantait: "Amusez-vous, foutez-vous de tout, faites les cent coups, la vie est si courte après tout." C'est spirituel, n'est-ce pas? Tout le monde sait que c'est un des grands succès de la radio. C'est si ravissant que les garçons de vingt ans le chantent aux coins des rues! Ça va leur aider énormément à faire face à la crise. Ils apprennent plus vite à chanter qu'à lire un bon livre ou un bon journal. Ça ne coûte rien pour lire à la journée dans les bibliothèques publiques; ils se croiraient bien diminués s'ils allaient se renseigner et se développer en lisant quelques volumes.

Et parfois, en passant, les bribes de conversation que l'on surprend nous renseignent parfaitement sur la qualité de leur raisonnement. Quand ils parlent de politique, c'est comique; quand ils parlent de religion, c'est pitoyable, et quand ils parlent des femmes, oh! là là, c'est tout ce que l'on voudra.

Car vous pensez bien que ce n'est pas la crise qui va les empêcher de se marier, loin de là. C'est même plus avantageux, parce que, mariés, ils retirent la petite rente de l'Etat...

Du côté des petites filles, il ne manque pas de sujets naturellement pour accepter ces mariages-là!

Pour tant de parents aussi, c'est si glorieux de marier une fille! Il n'est pas question qu'elle soit bien ou mal mariée, du moment qu'elle a trouvé, c'est la gloire! Après? Eh! bien, on prend le temps comme il vient, et peu importe le sort lamentable des petits enfants appelés à la vie, les œuvres de charité en prendront soin s'il en est besoin, et ils grandiront dans la rue à leur tour.

Où est donc le remède qui pourrait améliorer la formation des enfants du peuple, leur donner le sens des réalités morales autant que matérielles, en faire des hommes et des femmes responsables et conscients de leurs responsabilités, qui pourront à leur tour donner des valeurs au pays et à la religion et non seulement des charges aux institutions de charité?

PRISCA

Lettre ouverte aux

Amicales féminines

Monsieur l'Amateur,
Révère Mère Provinciale,
Révère Soeur Directrice,
Madame la Présidente,

Le comité des Amicales féminines du diocèse de Montréal a l'honneur de vous inviter ainsi que votre conseil, les membres de votre amicale et vos élèves finissantes, au deuxième grand "ralliement" organisé sous le haut patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, qui aura lieu le samedi 28 mars à 2 heures précises, à l'Auditorium du Plateau, Parc LaFontaine.

Cette séance sera présidée par Mgr Deschamps, évêque auxiliaire. Les membres des cercles d'étude des différentes communautés faisant partie des A. F. D. M. donneront une séance-type dont voici le programme:

Mot de bienvenue: Mme Athanase David, présidente générale des A. F. D. M.

Un mot de la présidente du comité central: Mme E.-P. Léveillé.

Lecture des minutes: Mlle Thérèse Brislet.

EVANGILE:

a) Préliminaires: L'Evangile dans les cercles d'étude;
b) Lecture et commentaires de l'Evangile;
c) Application pratique aux la-

Parce qu'il est plus profitable d'employer des essences culinaires de qualité.

FAITES USAGE DES FAMEUSES ESSENCES CULINAIRES

JONAS

Pas de dessert parfait sans elles.
Prenez part à notre concours — Ecoutez notre programme à CKAC mardis et jeudis, 10 hrs 15 a.m.

C'était un soir devant Ostie...

O mère, maintenant que te voilà partie
Vers l'ombre et la lumière et que ton cœur obscur
S'est perdu dans la nuit peut-être ou dans l'azur,
Ces quelques mots: C'était un soir devant Ostie...
Hantent, je ne sais trop comment, mon souvenir,
Dès que vers moi je sens ton âme revenir.
Je me revois assis, enfanon triste et crédule,
Mes yeux graves tournés, dans un rêve lointain,
Vers l'au-delà profond et bleu du crépuscule,
Et je songe à l'amer passé comme Augustin.
Puisque tu sais mon cœur contradictoire et tendre,
Mon âpre solitude et l'orgueil qui me mord
Quand l'appelle à grands cris l'amour, peux-tu m'entendre
De si loin, de si loin, de là-bas, chez les morts?
Ma détresse est restée entre les bras blottis:
Mère... C'était un soir, un soir, devant Ostie!

Léon BOCQUET

La part des femmes aux œuvres de la Fédération

Une entrevue avec Mme Maurice Forget, présidente des noms réservés, section féminine

Bonjour, Madame. Vous devez avoir des choses intéressantes à nous dire, à titre de présidente de la section féminine des noms réservés?

— Avec grand plaisir, je suis à votre disposition. D'autant que je trouve l'idée pratique, ingénieuse, de mettre ainsi le public au courant du travail et des divers rouages de l'organisation de la campagne. C'est un bon moyen d'encourager le zèle des auxiliaires en leur faisant ainsi entrevoir la part de responsabilité et les devoirs de chacun.

— Votre réponse prouve bien, Madame, que tout effort a sa place dans un labeur d'ensemble comme celui qui s'accomplit présentement à la Fédération. La section que vous présidez, celle des noms réservés féminins, est sans doute en pleine activité?

— Oui, et depuis plusieurs semaines. De fait, notre travail préparatoire est pour ainsi dire terminé.

— Vous appelez à l'action catholique: Mlle Rodolphe Dagenais et Mlle Solange Rousseau.

CAUSERIE:

"La jeune fille d'aujourd'hui", Mme E.-P. Léveillé.

QUESTION D'ACTUALITE:

Une réaction catholique et française est-elle chimérique? Mlle Marie Voukirkas, Hélène Larose et Raymond Desrochers.

REVUE DES LIVRES:

Biographie: La reine Astrid, par Jean Denis; Mlle Gaétane de Montigny; roman: "Le chapeau de soleil", par Jacques Christophe; Mlle Isabelle Moreau.

REVUE DES REVUES:

Revue des lectures: *Familia, Les Etudes*; Mlle Louise Lefebvre.

BOITE AUX QUESTIONS:

La charité a-t-elle une portée de toutes les charités? Justifiez cette assertion: Mlle Gabrielle Labbé.

Vous avez un rapport entre le sacrement de Confirmation et l'action catholique? Mlle Claire Desjardins et Claire Lamarre.

Allocation de Mgr le directeur de l'action catholique.

Allocation de S. Ex. Mgr Deschamps.

Le comité diocésain compte sur le concours de vos puissantes prières et de votre bienveillante coopération, pour assurer le succès de ce grand ralliement, par la présence du plus grand nombre possible d'anciennes élèves, membres de votre amicale.

Daignez agréer l'expression des meilleurs sentiments des membres du comité diocésain, et croire à leur entier dévouement.

Mme Athanase DAVID, présidente diocésaine.

Mme Conrad MANSEAU, secrétaire-correspondante.

Mes collaboratrices y ont mis un tel entrain que la besogne s'est faite avec autant de précision que de célérité, et j'en suis très fière.

— Quelles sont donc ces collaboratrices?

— Mesdames Henri Vautel, Marthe Letondal, Jacques Forget, Mlle Gabrielle Leduc. Chacune d'elles a pris sa tâche à cœur et l'a remplie d'une façon au-dessus de tout éloge.

— Comment avez-vous procédé pour mettre cette section en marche?

— Il a fallu d'abord recruter nos chefs d'équipe et leurs auxiliaires, régler les détails de la régie interne. Est venue ensuite la révision des listes. Puis ce fut la mise au point d'un système pour la réception et le contrôle des rapports durant la période active de la campagne.

— Tout cela représente un travail considérable?

— Oui; mais ce n'était pas le plus difficile. La partie la plus délicate, à mon sens, est la distribution des fiches. Voyez-vous, il est important de choisir les auxiliaires habiles et convaincantes qui sauront plaider notre cause auprès des donateurs, les inciter à augmenter peut-être leur souscription. Nos auxiliaires font preuve de bonne volonté et d'enthousiasme; elles sont toutes animées d'un même esprit de charité et de la même ambition: atteindre l'objectif coûte que coûte.

— Vous paraissez avoir en mains d'heureux gages de succès.

— Mais oui, vraiment: un bureau bien composé, des collaboratrices zélées, et nous en sommes sûres, un public bienveillant qui fera un bel accueil à celles qui se dévouent tout entières au travail de la campagne. Que pouvons-nous demander de plus?

— N'y a-t-il pas, Madame, quelque point spécial sur lequel vous conseillez à vos auxiliaires d'insister auprès des souscripteurs?

— Vous avez deviné ma pensée. Oui, il est un moyen facile de grossir les dons qui n'est pas encore assez connu du groupe féminin, et que nous voudrions rendre plus populaire. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

— C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements. C'est la souscription par versements.

TOUJOURS PRATIQUE



cette idée chez les dames, nous aurons, je pense, assuré la victoire complète et durable de notre section.

— Je souhaite que vos efforts ne soient pas vains et que, cette année, un progrès réel se fasse de ce côté. Ce serait à l'avantage des souscripteurs tout autant qu'à celui de la Fédération. N'avez-vous pas autre chose à nous dire?

— Oui, un dernier mot que je voudrais pouvoir répéter à toutes les femmes de Montréal, celui-ci: Que toutes et chacune fassent leur offrande, si minime qu'elle soit. Nous accepterons avec reconnaissance la moindre souscription: c'est en les ajoutant les unes aux autres que nous arriverons à former un beau montant. Je renchéris sur l'appel déjà lancé par Mme Paret: que les dames nous versent leur souscription personnelle, même si les maris donnent dans leurs sections respectives. Elles auront ainsi leur propre mérite et l'appartenance de la section féminine sera à l'honneur de toutes les dames et jeunes filles de la ville.

— A tout prendre, Madame, vous n'avez pas d'inquiétude à la pensée de l'effort que vous et vos collaboratrices vous devez faire pour assurer la victoire?

— Pas la moindre! Au contraire, nous sommes, mes compagnes et moi, décidées à vaincre tous les obstacles et à surmonter tout ce qui pourrait nous barrer la route. Vous savez, "ce que femme veut, Dieu le veut!" Dans l'occurrence, nous sommes beaucoup de femmes à vouloir ensemble, la même chose: le plus beau triomphe qu'il ait encore remporté la section féminine de la Fédération.

— Les amicales sont cordialement invitées.

Pensées

Les saints, comme tous les chefs d'œuvre, se font lentement.

René BAZIN

Si l'on y regarde bien, sur cette terre où Dieu semble si parfaitement oublié, c'est encore pour lui, après tout, qu'il y a le plus de fidélité et le plus d'amour.

Mme SWETCHINE

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

LA ROCHEFOUCAULD

Les bonnes recettes

Crème aux choux

1 tasse de chou.

1 petit oignon.

1 cuillerée à thé de sel.

1-8 cuill à thé de poivre céleri.

ou sel de céleri.

1½ tasse de lait.

3 tasses de sauce blanche.

Hachez finement du chou, assez pour remplir une tasse, ajoutez 2 branches de céleri haché, ou le quart d'une cuillerée à thé de sel de céleri.

Versez une tasse et demie de lait dans une casserole avec le chou et

LA ROCHEFOUCAULD

Les nouvelles féminines

L'Alliance des Montréalaises

La prochaine soirée littéraire de l'Alliance des Montréalaises aura lieu au club de la rue, le samedi, 27 mars, à 8 h. 30.

Miles Strenna, Jacques, Denise Millette, Germaine Bonnier et Bernadette Legacé prendront part au débat qui s'intitule: L'attente vaut-elle mieux que la réalisation? ou autrement: Les joies de l'espérance sont-elles supérieures aux joies de la réalisation?

Le programme musical sera exécuté par Mme Bleau-Lessard, Mlle Madeleine et Marthe Letourneau.

Les membres et tout le public montréalais sont les bienvenus à cette intéressante soirée.

Pour informations appeler: Du. 5325 ou Du. 4988.

Retraite fermée de vocation

Une retraite de vocations, sous la direction de R. P. Louis Lalonde, S.J., aura lieu du 27 au 30 mars courant, à la Villa St-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique: Ambert 2944. Les futures retraitantes feront bien de s'inscrire et de retenir leur place à l'avance.

Monastère de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST, OUTREMONT

Les retraites fermées d'avril auront lieu du 3 au 6 pour les anciennes du collège Marguerite-Bourgeoys et autres jeunes filles et du 16 au 19, pour jeunes filles.

Retraite fermée de vocation

Une retraite de vocations, sous la direction de R. P. Louis Lalonde, S.J., aura lieu du 27 au 30 mars courant, à la Villa St-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique: Ambert 2944. Les futures retraitantes feront bien de s'inscrire et de retenir leur place à l'avance.

Monastère de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST, OUTREMONT

Les retraites fermées d'avril auront lieu du 3 au 6 pour les anciennes du collège Marguerite-Bourgeoys et autres jeunes filles et du 16 au 19, pour jeunes filles.

Retraite fermée de vocation

Une retraite de vocations, sous la direction de R. P. Louis Lalonde, S.J., aura lieu du 27 au 30 mars courant, à la Villa St-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique: Ambert 2944. Les futures retraitantes feront bien de s'inscrire et de retenir leur place à l'avance.

Monastère de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST, OUTREMONT

Les retraites fermées d'avril auront lieu du 3 au 6 pour les anciennes du collège Marguerite-Bourgeoys et autres jeunes filles et du 16 au 19, pour jeunes filles.

Retraite fermée de vocation

Une retraite de vocations, sous la direction de R. P. Louis Lalonde, S.J., aura lieu du 27 au 30 mars courant, à la Villa St-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique: Ambert 2944. Les futures retraitantes feront bien de s'inscrire et de retenir leur place à l'avance.

Monastère de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST, OUTREMONT

Les retraites fermées d'avril auront lieu du 3 au 6 pour les anciennes du collège Marguerite-Bourgeoys et autres jeunes filles et du 16 au 19, pour jeunes filles.

Retraite fermée de vocation

Une retraite de vocations, sous la direction de R. P. Louis Lalonde, S.J., aura lieu du 27 au 30 mars courant, à la Villa St-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique: Ambert 2944. Les futures retraitantes feront bien de s'inscrire et de retenir leur place à l'avance.

Monastère de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST, OUTREMONT

Les retraites fermées d'avril auront lieu du 3 au 6 pour les anciennes du collège Marguerite-Bourgeoys et autres jeunes filles et du 16 au 19, pour jeunes filles.

CHEZ EATON

1.00 vous procurera un abonnement d'un mois à la

Bibliothèque circulante EATON

Cet abonnement d'un mois donne droit à trois livres, sans encourir d'autre frais, qui peuvent être échangés tous les jours si désirés. Calculez l'économie à réaliser sur la lecture du mois. Ne croyez-vous pas que le plaisir de toute la famille vaut la dépense?

Bibliothèque circulante, quatrième étage.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Partie de cartes

Mardi, le 24 mars prochain, à 2 h. p.m., aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronesses au profit de l'Œuvre de la Réparation à la Trés Ste-Face Inc. au no 4312 Papineau, sous la présidence de Mlle A.-E. Chevrier. Pour informations, appelez Am. 489-5426.

Chez les employés de bureau

Dimanche, 22, à 3 h. 45 p.m., aura lieu à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, l'Assemblée générale de l'A.P.E.B. M. Roaie Gauthier, président de la Société des conférences de l'École des hautes études, y donnera une causerie intitulée: Ce que peuvent et ce que doivent faire les jeunes filles. Il y aura programme musical choisi et prix de présence.

POUR VOS 59 MARQUETTE
CLICHÉS
 LA PHOTOGRAPHIE
NATIONALE

A travers
 la presse
 de
 Les Hommes

CHEZ NOUS

de semaine
 en semaine
 Les Idées

LA NATURE

VOUS A pourvu simplement
 d'une paire d'YEUX



TAIT - FAVREAU

vous pourvoit du moyen
 de les conserver d'après
 le nouveau procédé de
 précision utilisé à chaque
 examen de la vue par
 nos spécialistes.

TAIT - FAVREAU

Lorenzo FAVREAU, O.O.L.
 265, STE-CATHERINE E.
 Tél. LA. 6703
 Succursale du nord:
 6890 ST-HUBERT
 Tél. CA. 9344
 Succursale de la rue sud:
 270, AVE VICTORIA
 St-Lambert — Tél. 191

OUI!

à prix populaire
 et de fabrication
 canadienne-française.

Le nouveau et déli-
 cieux biscuit de Lido
 Biscuits Limitée — le

"Goglu"

En vente chez l'épicier
 du coin.

— Soyez aux écoutes le
 mardi soir, à 10 heures, et
 le jeudi soir à 9 h. 45, poste
 CKAC pour le programme
 Lido "EN PLEIN MYSTÈRE".

SIROP LA ROSE

bien recommandé
 Dépositaire:
ALFRED F. LA ROSE
 PHARMACIEN-CHIMISTE
 1006 St-Denis 2024 Mt-Royal E.
 MA. 0438 FR. 2144
 LIVRAISON PARTOUT

BOUDIN Hygiénique EN VENTE PARTOUT.

Pour la santé
 de tous —

Rien n'est comparable au

Pain nature

de
ROBIN
 — livré chez vous
 Téléphonez:
DU 6556

Deux raisons!

La CERTITUDE d'une qualité
 reconnue...

L'ASSURANCE d'une distinction
 parfaite —

Telles sont les deux raisons qui
 guident les personnes avisées chez

BIBEAU FRERES

DEUX MAGASINS:

pour l'achat d'articles
 de bijouterie, etc.

305 et 1257
 STE-CATHERINE EST

ELZEAR SOUCY

SCULPTEUR CANADIEN

Une commande chez nous vous
 procure satisfaction totale

LA. 8577 1199 BLEURY

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES,
 le "DEVOIR". Billets émis pour
 tous les pays au tarif des compagnies
 de paquebots, chemins de fer, autobus,
 aussi hôtels, assurances bagages et acci-
 dents, chèques de voyages, passeports,
 etc. Téléphones HARBOR 1241*

La question scolaire ontarienne

Quelques textes

Du Droit, d'Ottawa, numéro du
 18 mars:

Opinions éclairées

La semaine dernière, à la Légis-
 lature de Toronto, le colonel F.
 Hunter, député libéral de Toronto-
 St-Patrick et anglo-protestant, a
 fait, sur le traitement des minorités,
 des déclarations qui méritent
 d'être soulignées et retenues: "La
 question des écoles séparées a de
 profondes racines historiques. A
 l'époque de la Confédération, le
 Québec catholique et l'Ontario pro-
 testant ont fait un compromis afin
 de réaliser ce grand tout que nous
 appelons aujourd'hui le Canada. Sans
 ce compromis, le Canada n'existerait
 pas. Le contrat scellé de l'Amérique
 du Nord, et si, on répète jamais ce
 contrat, cela voudrait dire la disparition du
 Canada comme tel de la grande com-
 munité des nations".

"Québec, continua-t-il, a tou-
 jours fait preuve d'une attitude li-
 bérale en ce qui regarde les mi-
 norités protestantes; mais l'Onta-
 rio et les autres provinces n'ont
 pas rendu le réciproque aux mi-
 norités catholiques. Les écoles sépa-
 rées, heureusement — ou malheu-
 reusement — sont le prix de l'uni-
 té du pays et je suis d'avis que
 c'est payer-là très bon marché cette
 unité. Nous avons signé un contrat
 — parlant pour moi-même — je
 dois dire que je ferai tout en mon
 pouvoir afin de voir à ce que ce
 contrat ou tout autre quel que
 province ait pu se lier soit rempli".
 Ces paroles sont inspirées par le
 même esprit de justice et de bon-
 ne entente qui animait celles que
 prononçaient quelques jours aupara-
 vant M. Avery, député de Lin-
 coln: "Si nous abordons la ques-
 tion avec largeur d'esprit et si nous
 arrivons à une solution qui soit
 satisfaisante pour les gens non pré-
 jugés, nous ne nous tromperons
 certainement pas. Nous approu-
 vons alors réellement la lettre de
 la constitution adoptée lors de la
 Confédération", et M. Roberts, dé-
 puté du Sault-St-Marie: "Pourquoi
 ne pas accorder nous aussi pleine
 justice aux minorités de cette pro-
 vince?"

Traiter équitablement les mi-
 norités, c'est à la fois respecter la
 Constitution, faire preuve de sa-
 gesse politique, travailler à la
 prospérité matérielle et morale de
 la nation. C'est la condition néces-
 saire de l'entente et de la paix.
 N'est-ce pas ainsi que l'entendait le
 prince de Galles, aujourd'hui Sa
 Majesté Edouard VIII, lorsqu'il di-
 sait, en 1919, lors de son passage
 au Canada: "L'union des deux races au
 Canada n'a jamais été une simple af-
 faire de convention. Au contraire,
 ce fut et ce sera toujours un exem-
 ple de la plus grande sagesse politi-
 que pour laquelle l'empire a con-
 tracté une dette envers Cartier,
 MacDonald et les autres hommes
 d'Etat des deux nationalités qui la
 préparèrent".

M. Aurélien Bélanger

En 1929, aux dernières heures de
 la session, M. Aurélien Bélanger,
 qui était alors député de Russell,
 avait présenté un vigoureux pla-
 doyer en faveur d'une plus juste ré-
 partition des taxes scolaires et fait
 clairement ressortir les multiples
 cas où la loi ontarienne plaçait
 les écoles séparées dans un état
 d'infériorité. A l'issue de ce dis-
 cours, M. Ferguson, qui était pre-
 mier ministre, avait exprimé ainsi
 sa satisfaction: "Je désire rappeler
 à cette Chambre que l'exposé de
 cette question n'est pas nouveau,
 surtout depuis la décision du Con-
 seil privé dans le cas de Tiney.
 J'ai reçu, en ma qualité de mini-
 stre de l'Instruction publique, plu-
 sieurs représentations. Mais je dois

dire, et ceci à l'honneur de ceux
 que le député de Russell repré-
 sente, que personne n'a exposé la si-
 tuation avec autant de désintéres-
 sement personnel que lui. Et puis-
 je ajouter que le député de Russell a
 entrepris l'éducation de l'opinion
 publique sur cette question comme
 il a déjà si merveilleusement fait
 sur une autre question scolaire?"

"Le système d'éducation sous le-
 quel nous administrons nos écoles
 est très vieux, mais le département
 est tenu de suivre la loi. Si le dé-
 puté de Russell peut persuader cette
 Chambre et la province de la jus-
 tesse de sa cause, comme il l'a fait
 dans le passé, il remportera les
 mêmes succès. J'ai souvent entendu
 des personnes exposer ce problè-
 me, non seulement pendant les der-
 nières années, mais depuis que je
 suis ministre de l'Instruction publi-
 que, c'est-à-dire depuis 1912. J'ai
 entendu des hommes de loi, des re-
 présentants de l'épiscopat et du
 clergé, mais jamais le cas n'a été
 expliqué si clairement, de façon
 aussi élaborée, aussi logiquement et
 avec tant de conviction que ce vin-
 gent".

Par ces paroles, M. Ferguson
 laissait entendre que la loi d'éva-
 luation, trop vieille, pouvait ne pas
 répondre aux exigences de l'heure
 et qu'il ne s'opposait pas, en prin-
 cipe, à la modification de cette loi.
 Puisqu'il était très au courant de
 la question, il aurait pu lui-même
 présenter la législation nécessaire
 et régler le problème. Il a préféré
 laisser cette tâche à ses succes-
 seurs. Depuis, les catholiques ont
 fait tout ce qu'il était humainement
 possible pour éclairer l'opinion publi-
 que sur la légitimité de leurs ré-
 clamations. Leur campagne a été de
 bons effets dont nous ne voulons
 que mentionner quelques-uns: l'ad-
 hésion à notre cause qu'ont
 multipliés des journaux comme le
 Toronto Star, le Border Cities Star,
 le London Advertiser, le Whig-Standard,
 de Kingston, des journaux de Brant-
 ford, de Brockville, de Peterbor-
 ough, de Cobourg et d'autres en-
 droits de la province, les discours
 sympathiques, mentionnés plus
 haut, de députés anglo-protestants,
 et l'attitude même du gouverne-
 ment actuel.

M. le sénateur Côté

Dans un discours solidement
 étayé, prononcé au cours de la ses-
 sion de 1931, M. le sénateur Côté
 prouvait que les demandes catho-
 liques étaient en parfaite harmo-
 nie avec toutes les lois adoptées de
 1841 à 1886 et relatives soit à l'éta-
 blissement des écoles séparées, soit
 à la répartition des taxes et des
 octrois. Celles de 1841 et de 1846
 prévoyaient la répartition des taxes
 et octrois scolaires entre écoles pu-
 bliques et écoles séparées, la pre-
 mière d'après le chiffre de la po-
 pulation, l'autre selon l'assistance
 scolaire. Ces principes ont été re-
 connus et inclus dans l'Acte de
 1863, en vigueur à l'époque de la
 Confédération; les contribuables
 des écoles séparées étaient exem-
 ptés de payer des taxes aux écoles
 publiques, les écoles séparées dé-
 valaient recevoir une part des oc-
 trois provinciaux et municipaux.
 M. le sénateur Côté démontre aussi
 que, lorsque les entreprises con-
 trôlées par le gouvernement paient
 des taxes scolaires, ces taxes doi-
 vent être considérées comme des
 octrois et par conséquent être dis-
 tribuées équitablement entre éco-
 les publiques et écoles séparées.
 Sur ce point, il ne devrait pas y
 avoir de dissentiment. Puisque tout
 le monde est placé sur un pied d'é-
 galité lorsqu'il s'agit de payer les
 impôts nécessaires à la vie du gou-
 vernement, tous devraient pouvoir
 se partager également les octrois
 que ce même gouvernement croit
 bon, pour le bien général, de remet-
 tre à la population.

Ch. G.

Grosse besogne pour le nouveau ministre de la Colonisation

De l'Action Catholique du 17 mars,
 sous la signature de M. Louis-
 Philippe Roy:

La besogne qui attend le nouveau
 ministre de la Colonisation n'est
 pas mince. Mais le député de l'A-
 bithi connaît le métier de colon.
 Il sait le travail qui l'attend et affirme
 n'en pas avoir peur. Souhaitons-lui
 bonne chance!

L'héritage que l'honorable Hector
 Luthier reçoit de l'hon. M. Vau-
 trin par l'intermédiaire de l'hon. M.
 Perrault est particulièrement lourd.
 Il aura à réparer des erreurs sérieu-
 ses, à combler des déficits conside-
 rables, à corriger un plan dont l'ex-
 périence a démontré les déficien-
 ces, à consolider une œuvre fié-
 vreusement édifiée, à satisfaire les
 desirs de milliers de citoyens qui
 veulent des lots.

On réclame des lots et les lots
 ne sont pas préparés

La préparation de nouveaux lots
 est ce qui presse davantage. Depuis
 le bruyant lancement du Plan Vau-
 trin, la colonisation a progressé. Il
 convient de la reconnaître. Mais
 nous sommes tellement en retard et
 les besoins sont si grands que le
 mouvement semble à peine commen-
 cé.

D'ailleurs, même en 1935, le man-
 que de lots a considérablement en-
 travé l'action des sociétés de colo-
 nisation. Il est tellement difficile
 d'en obtenir qu'on se dirait dans
 une province très pauvre en terre

able. A l'heure actuelle, plusieurs
 sociétés diocésaines ont suspendu
 leurs activités faute de lots disponi-
 bles.

L'hon. Luthier a vécu assez long-
 temps dans une région dont il a
 suivi et secondé le développement
 pour savoir que tout établissement
 de colonies exige des lots préparés.
 Il en fera donc arper et classifi-
 er sans tarder. Point n'est besoin
 d'attendre qu'une compagnie fon-
 destière ait fait la récolte du bois
 avant de livrer un territoire aux co-
 lons. La Colonisation doit passer
 avant l'industrie du papier. Si le
 colon obtient un lot boisé et non dé-
 pouillé, s'il y trouve du bois de
 construction ou de commerce, le
 gouvernement le fera vivre moins
 longtemps.

Les colons ont droit à l'assistance
 qu'on leur a promise

Parce que les lots où s'installent
 les colons sont trop déboisés, parce
 que les marchands de bois savent
 s'organiser pour payer excessive-
 ment bon marché le peu de bois qui
 reste aux colons, ceux-ci ont un
 grand besoin d'assistance.

C'est une nécessité que l'on a re-
 connue dans le Plan Vautrin. En
 pratique, on aide les colons mais
 pas dans la mesure promise. Cette
 affirmation est catégorique et ne
 lègue aucune doute. Une forte par-
 tie des dix millions votés pour l'ap-
 plication du plan a été employée à des
 fins électorales.

N'allons pas nous scandaliser mé-
 me si nous devons déplorer. Dès le
 congrès d'octobre 1934, c'était pré-
 vu de la part du gouvernement et
 appréhendé des congressistes. Tout
 le monde s'y attendait parce que
 c'est très humain. Mais à présent,
 ceux qui gouvernent doivent subir
 les conséquences de leurs actes.

En effet, ce n'est pas au colon à
 manger de la misère parce que les
 octrois promis lors de son établisse-
 ment sont allés à des agents électo-
 raux ou à des anciens colons dont
 les débuts remontent à dix, quinze
 ou vingt ans.

Si l'on néglige les nouveaux éta-
 blissements comme on semble vouloir
 le faire depuis quelques mois, on
 compromettra le succès de l'œuvre
 accomplie en 1935 et on assurera la
 faillite de toute nouvelle politique
 de colonisation. Quand on amène
 une famille dans la forêt en repré-
 sentant au père qu'il travaillera et
 sera payé, on le fait travailler... et
 on le paye tel qu'entendu et non
 autrement.

Même courageux, les colons ne font rien avec rien

Certes, il est facile de répondre
 aux plaintes en affirmant que le co-
 lon d'aujourd'hui manque de cou-
 rage. Il est indéniable que nos
 grands-pères avaient plus d'endu-
 rance; mais nos colons ne sont pas
 inférieurs à ceux d'il y a quinze ou
 vingt ans.

Il y a une décennie ou deux, on ne
 faisait pas au colon les promesses
 qu'on lui fait aujourd'hui; rendu
 en forêt, il avait moins de décep-
 tions. Ensuite, dès son installation,
 il se mettait à bûcher, abattait quel-
 ques cordes de bois et vendait bon
 prix. Le fruit de cette première ré-
 colte lui permettait de manger et
 de s'outiller pour défricher dans
 des conditions favorables.

Le colon d'aujourd'hui est privé
 de cette première récolte du bois;
 quand il obtient une demie ou un
 quart de récolte, il devient à la
 merci des marchands de bois qui
 l'exploitent. Tout compte fait, la
 colonisation d'aujourd'hui exige
 plus de sacrifices et de renoncement
 qu'autrefois car le standard de vie,
 même à la campagne, est bien diffé-
 rent.

La campagne de reffrancisation

Toute la province doit seconder le mou-
 vement de la Société Saint-Jean-Bap-
 tiste de Saint-Boniface — Un geste
 pratique d'attachement à la langue:
 les formules françaises de l'impôt fé-
 déral sur le revenu

De La Liberté, de Winnipeg, Mani-
 toba, numéro du 11 mars:

Nous assistons depuis quelque
 temps, au Manitoba, à un mouve-
 ment devenu nécessaire en faveur
 du français dans les différents ser-
 vices publics et dans le commerce.
 On se rend compte que cette cam-
 pagne n'est pas seulement d'ordre
 national, mais encore et surtout

d'ordre économique. Pour que
 notre jeunesse s'éprouve par le chô-
 mage réussisse à trouver des posi-
 tions, il faut de toute nécessité
 promouvoir la cause du français
 dans les affaires aussi bien que dans
 l'administration et faire naître le
 besoin d'emplois bilingues.

La Société Saint-Jean-Baptiste de
 Saint-Boniface a décidé de faire de
 l'année 1936 une année de reffran-
 cisation. Ses premiers efforts
 dans cette voie semblent dépasser
 les espoirs les plus optimistes; mais
 il ne faut pas perdre de vue que
 dans ce domaine, les résultats sé-
 rieux et durables ne peuvent venir
 qu'à la suite d'un travail organisé,
 méthodique et persévérant.

Ce mouvement, pour être effica-
 ce, ne saurait, non plus, se confi-
 ner à la seule population de Saint-
 Boniface. Il doit embrasser la
 masse de nos compatriotes de la
 campagne, qui tous, achètent plus
 ou moins à Winnipeg. Si tous nos
 compatriotes de la province en re-
 lations d'affaires avec les maisons
 de commerce de la capitale "ache-
 taient en français", quel appui ce
 serait pour le maintien de notre lan-
 gue et le placement des nôtres! S'ils
 prenaient l'habitude de mentionner
 aux annonceurs leurs annonces lues
 dans le journal français, ce serait
 une autre façon de souligner l'im-
 portance de la clientèle franco-man-
 itobaine.

 Dans le domaine de l'adminis-
 tration fédérale, nous avons moins
 d'excuses de ne pas exiger du fran-
 çais, puisque la chose nous est
 strictement due. C'est le pour-
 tant où il serait relativement facile
 d'agir avec un ensemble impression-
 nant et efficace.

Voici l'époque de l'année où cha-
 cun de nous doit remplir une for-
 mule de déclaration pour l'impôt
 fédéral sur le revenu. C'est l'une
 des meilleures occasions qui s'of-
 frent d'affirmer pratiquement les
 droits du français si souvent mé-
 connus. Là aussi, le devoir patrio-
 tique se double d'un devoir de so-
 lidarité. Payer l'impôt en français,
 ce n'est pas seulement accorder à
 sa langue l'hommage qui lui est dû,
 c'est encore contribuer à fournir
 de l'emploi à des Canadiens français.
 L'un des nôtres a été placé, il y a
 quelques mois au bureau central de
 perception de Winnipeg. Il s'agit
 de lui donner du travail et de faire
 en sorte s'il se peut, que le besoin
 d'un autre bilingue se fasse bientôt
 sentir.

C'est aux maîtres de poste qu'é-
 choit la distribution des formules.
 Ils doivent en avoir en français
 partout où on en demande. Quel-
 ques-uns peuvent juger ce détail de
 peu d'importance. Il appartient au
 comité paroissial de l'Association
 d'éducation de voir à ce que nos
 compatriotes aient à leur portée des
 formules françaises. Les plus iso-
 lés ont toujours la ressource de
 s'adresser directement au bureau
 central dont relève leur localité.

Personne ne devrait se soustraire
 à ce devoir facile et élémentaire.
 C'est un geste pratique fondamental
 de survie nationale et de fi-
 délité à la langue.

Donation FREMONT

Une semaine du livre catholique

Pendant l'exposition de Paris —
 "La vie de Jésus", de François
 Mauriac

Paris, 19. (P.C.-Havas). — Une
 semaine du livre catholique aura lieu
 pendant l'exposition de 1937. Cette
 nouvelle fut annoncée hier à l'Agen-
 ce Havas par la Corporation des
 Publicistes Chrétiens.

Il s'agit de montrer une bonne
 fois notre force, nous déclarer-
 ton à ce propos, "et dans son ampleur
 et son éclat, l'œuvre admirable ac-
 complie par le renouveau catho-
 lique des lettres françaises depuis
 1919. Ce but essentiel ne détourne-
 ra pas les organisateurs des vues
 respectives: nous sommes conscients
 de ce que le présent doit au pas-
 sé, et nous ne manquerons pas
 de rappeler tout au long de l'his-
 toire de France que le sentiment
 chrétien fut la source majeure de
 l'inspiration littéraire. Mais l'objet
 propre de la Semaine du Livre de-
 meure de manifester par tous les
 moyens appropriés la véritable ré-
 volution intellectuelle, littéraire,
 théâtrale et éditoriale réalisée par
 la génération des écrivains catho-
 liques actuellement en pleine vi-
 gueur."

Voici huit jours que parut en li-
 brairie "La Vie de Jésus" de François
 Mauriac. De l'enquête menée
 chez les principaux libraires pa-
 risiens, il ressort nettement que cet
 ouvrage revêtu de l'un des plus
 gros succès de vente des dix der-
 nières années. De l'enquête parallèle
 menée dans les établissements
 scolaires ou universitaires il res-
 sort que cette nouvelle tentative
 d'évocation du Christ éveilla dans
 la jeunesse française des résonan-
 ces imprévisibles. En somme, le
 livre de Mauriac apporte à la fois
 le témoignage et la sanction de la
 renaissance de la foi chrétienne en
 France, ces 15 dernières années.
 Et telle est en termes propres l'im-
 pression que veulent bien nous com-
 muniquer le directeur principal du
 collège religieux de la capitale, un
 professeur de l'Institut catholique.

"Je suis trop timide pour risquer
 une étude de personnages vertueux,
 Mauriac ose peindre la vertu mé-
 me. Comme je comprends cette au-
 dace et elle m'aide à goûter l'au-
 teur des "Anges noirs", l'Evangile
 en main, Mauriac ose ce que l'on
 n'avait jamais osé: peindre une
 âme pure. Fort des vérités révé-
 lées, il peut s'essayer à écrire une
 histoire de l'homme qui veut
 connaître toutes les infirmités et
 toutes les misères hormis le pé-
 ché.

"Le Christ, qui jamais ne passa dans

une vie sans y laisser un sillage de
 lumière pourra-t-il traverser l'œu-
 vre de Mauriac sans lui infuser une
 vie nouvelle? Le grand peintre du
 vice deviendra-t-il le grand peintre
 de la vertu? En regard de la lumi-
 neuse vie de Jésus, tous les som-
 bres tableaux que sont les romans
 de Mauriac attesteront que nos vies
 d'hommes ne seront jamais que de
 pauvres romans tant qu'ils n'auront
 point accepté de reproduire ou de
 continuer: l'unique histoire".

Feu Mme O. Larivière

St-Hyacinthe, 20. (D.N.C.)—Mme
 Veuve Ovide Larivière, (Stebbens,
 Cora), est décédée subitement,
 âgée de 57 ans. La défunte laisse
 deux filles: Gabrielle, mariée à M.
 Paul Lancôt, pharmacien de cette
 ville, et Mlle Juliette. Elle était la
 belle-sœur du Dr Paul Larivière,
 spécialiste en maladies mentales,
 attaché à l'Hospice Saint-Jean de
 Dieu de Montréal; la défunte lais-
 se aussi deux frères, Mm. Omer et
 Georges Stebbens, aux Etats-Unis;
 quatre sœurs, Mmes G. H. Rochon,
 (Lévesque), Brodeur, (Hélio); Gau-
 dreau, (Laure); Mlle Yvonne Steb-
 bens, toutes de Saint-Paul d'Abbots-
 ford.

L'idéal corporatif

A la réunion mi-mensuelle du
 Club Catholique Allemand M.
 Edouard Lapiere, professeur à
 l'école D'Arcy McGee, a parlé de
 l'idéal corporatif tel que conçu par
 les sociologues catholiques et pro-
 clamé par le Saint Père dans l'en-
 cyclique, "Quadragesimo Anno".
 Le conférencier a été vivement applau-
 di. M. Karl Schreiner, professeur
 à l'école St-Louis de France, a lu et
 commenté une lettre en allemand
 donnant les impressions des immi-
 grés dans l'Amérique du Nord. M.
 Frank Rill invita les dames à or-
 ganiser une Gilde d'auxiliaires
 pour coopérer aux œuvres paroissiales.
 Les dames qui assistaient
 ont servi le café. La réunion a été
 présidée par M. Michael Dauth.

Nouveaux vicaires

Saint-Hyacinthe, 20. (D.N.C.) —
 Deux changements ecclésiastiques
 viennent d'être annoncés dans le
 diocèse de Saint-Hyacinthe. M.
 l'abbé Raoul Pélouquin, ci-devant
 vicaire dans la paroisse de la Sainte-
 Famille à Granby, est nommé vicaire
 à Bedford, et M. l'abbé Léo La-
 roche, vicaire à Bedford, remplace
 M. Pélouquin, à Granby.

LES
 MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
 MAISON ESSENTIELLEMENT
 CANADIENNE-FRANCAISE
 CONCESSIONNAIRES
 DES CELEBRES VETEMENTS
"Fashion-Craft"
 DE FABRICATION CANADIENNE-FRANCAISE

Nouveautés canadiennes

HISTOIRE DU CANADA POUR TOUS (tome II) —
 Le régime anglais, par Jean Bruchési . . . \$1.25
 HISTOIRE DE LA MEDECINE — Coup d'oeil à vol
 d'oiseau — Les grandes époques — Les grandes
 figures, par le Dr Eugène Saint-Jacques . . . \$1.25
 AUX SOURCES CLAIRES — poèmes — Par Jacqui-
 ne Francoeur, Prix David 1935 . . . \$1.00
 MONSIEUR PROVENCHER ET SON TEMPS, par
 Donatien Frémont . . . \$1.00
 LE REGIME DE L'ELECTRICITE dans la province de
 Québec — Trust ou Municipalisation? par Lo-
 renzo Dutil, avocat . . . \$1.00
 LE CHRIST, NOTRE ROI, par l'abbé Georges Thuot . \$1.00
 LES NORTHMANS EN AMERIQUE — Les Vikings des
 Grandes Epoque

A travers la presse : **DANS LE MONDE** de semaine en semaine

Les États Les Peuples

Ymer Desjardins
MONTREAL
LA GRANDE QUINCAILLERIE
CANADIENNE-FRANCAISE

BEURRE

de
CRÈMERIE
1ère qualité

TOUSIGNANT FRERES LIMITEE

Les plus grands détaillants
au Canada, de beurre,
fromage, oeufs et
autres provisions.
Maison 100% canadienne-française.

TOUSIGNANT FRERES LIMITEE

11 MAGASINS
commodément situés
6312 ST-HUBERT CR. 2135
5167 Clarke
2529 Masson
1274 Ontario Est
1209 Ontario Est
1475 Ontario Est
1584 Ste-Catherine Est
1127 Mont-Royal Est
2034 Mont-Royal Est
Pas d'autres succursales.

23c
LA LIVRE

Beurre de
2e qualité .22
Beurre pour
la cuisson .21

CETTE SEMAINE

Le cinquantenaire de la Corporation des Publicistes chrétiens

(par Georges Goyau, de l'Académie française,
président de la Corporation)

De la Vie catholique, de Paris, numéro du 7 mars:

Le dimanche 15 mars, dans l'église Saint-François de Sales, sous l'égide du grand docteur de l'Eglise dont Pie XI a fait le patron des écrivains, la Corporation des publicistes chrétiens va célébrer son cinquantenaire. A l'issue de la cérémonie, un banquet présidé par S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, groupera à l'Hôtel Continental les membres de la Corporation présents à Paris; et les autorités Corporatives auront à cœur d'inviter à ce banquet un certain nombre de représentants des autres groupements d'écrivains, en vue d'affirmer, au nom même de l'idée corporative, toute la portée qu'elles attachent à l'idée de confraternité littéraire et à la vertu spéciale du lien professionnel.

C'était sous les auspices de l'Oeuvre des Cercles catholiques d'ouvriers que se tenait, le 10 février 1886, une réunion préparatoire, en vue de fonder une corporation des Publicistes chrétiens. Depuis une quinzaine d'années, l'idée corporative, grâce à La Tour du Pin, à Albert de Mun, à Gailhard Rancail, à Louis Milcent, commençait de se frayer un chemin dans les sphères catholiques; on avait, à la suite de la Commune, cruellement senti la profondeur du malaise social, et les irréparables inconvénients qu'entraînait l'absence de toute organisation dans les rapports économiques; et lorsque en 1884 une initiative catholique avait suscité, dans le cadre même de la loi sur les syndicats, l'éclosion de syndicats agricoles, tout un domaine nouveau s'était ouvert où l'idée corporative allait trouver une riche occasion d'épanouissement.

M. Quadresol de Marolles, un des premiers collaborateurs d'Albert de Mun, avait dû quitter la magistrature au début de 1880, pour se tourner vers les lettres et vers les luttes politiques et religieuses; en 1895, il publia sur Maurice Maigret, l'instigateur modeste et tenace de l'idée de patronage et d'association ouvrière, une biographie qui subsiste comme l'un des éléments de l'histoire du catholicisme social au dix-neuvième siècle. En 1901, dans ses *Lettres d'une mère*, il évoqua la tragique souvenir de cette petite Vendée de l'île-de-France, où sa grand-mère paternelle, née de Barentin de Montchal, avait été dans Coulmiers victime de la Terreur; et son dernier livre, dont la préface sera signée de Ferdinand Brunetierre, sera consacré au cardinal Manning, à son activité d'archevêque apôtre, à son rôle social de protecteur des dockers. Tel était l'homme de lettres qui sut comprendre, dès 1886, que dans la profession littéraire aussi que dans la profession corporative pouvait jouer un rôle utile; que la résurrection même d'une telle idée pourrait réveiller au fond des âmes le sens de certaines responsabilités sociales. Le 29 avril 1886, à la voix de M. Marolles, une assemblée générale réunissait les premiers adhérents de ce qui s'appelait alors "Corporation chrétienne de publicistes".

L'article 2 des statuts stipulait: "Les associés, unis dans un même esprit de foi et de dévouement aux intérêts de la religion, mettent en commun leur travail et leurs efforts pour la défense et la propagation des doctrines conformes aux enseignements de l'Eglise catholique, spécialement en ce qui concerne ses rapports avec la société civile". Le R. P. de Pascal, ancien Frère Prêcheur, fut nommé aumônier, et le chanoine de Benque, sous-aumônier. Les ressources de l'association devaient être appliquées, tous frais payés, aux secours à donner aux écrivains nécessiteux, aux veuves et aux orphelins, à la fondation de caisses mutuelles de prévoyance.

Il fallut neuf ans pour que certaines évolutions se dessinassent, qui allaient enfin permettre à la corporation de jouer l'actif rôle économique qu'avait dès l'origine envisagé M. de Marolles. Il était nécessaire, pour assurer au groupement des publicistes une caisse de retraites sérieuse, cette caisse de retraites sur laquelle veilla avec sollicitude M. Alfred Salé

— que ce groupement eût un caractère nettement légal: c'est pourquoi, en 1895, on vit la corporation se constituer en syndicat, conformément à la loi de 1884, sous le titre de Syndicat professionnel des publicistes et écrivains français. Le syndicat, dont aucune chicane administrative ne vint gêner le fonctionnement, comportait deux sections, celle des journalistes et celle des écrivains. "Cette distinction, lions-nous dans le Bulletin du 25 avril 1911, était suffisante au point de vue légal, mais on reconnut qu'elle était déficiente au point de vue professionnel, et qu'il était nécessaire d'établir une séparation complète entre les écrivains et les journalistes proprement dits, à cause des avantages spéciaux réservés à la presse". Bientôt furent formés deux syndicats distincts, ayant leurs statuts propres, leur caisse, leur administration, leurs assemblées générales, constituant chacun une personnalité civile ayant le droit de posséder et d'être en justice. Mais à la faveur même de l'article 5 de la loi de 1884 ces deux syndicats pouvaient former une fédération, une union légalement organisée, continuant, sous le nom de Corporation des Publicistes chrétiens, la vie corporative telle que dès les débuts Victor de Marolles l'avait dessinée dans ses grandes lignes.

Ce fut pour ce groupement une bonne fortune de compter, parmi ses membres les plus actifs, un publiciste qui, comme vice-président de la Presse Judiciaire, comme vice-président de la Presse Coloniale, comme trésorier de la Presse de l'Institut et des Sociétés Savantes, possédait dans tous les milieux de presse d'innombrables relations: M. Victor Taunay. Grâce à lui, dès 1894, la jeune corporation des publicistes chrétiens faisait entendre sa voix au Congrès international d'Anvers, pour le repos hebdomadaire des journalistes; et l'action de Victor Taunay fut toujours efficace pour servir les intérêts corporatifs. Son influence sut obtenir, à l'heure voulue, les facilités de circulation sur chemins de fer; et ce fut grâce à lui que le Syndicat des journalistes français fut compris au nombre des associations de presse bénéficiant de la loterie de la presse et obtint ainsi, pour sa presse des pensions, plus d'un demi-million.

Lorsque, malgré son âge, M. Victor Taunay tint à honneur d'être, comme capitaine de génie, un mobilisé de la Grande Guerre, il donna sa démission de président de la Corporation; son successeur fut M. René Bazin.

Ce que fut à la corporation la présidence de M. René Bazin, toute notre génération littéraire s'en souvient. D'accord avec le R. P. Janvier, dont l'éloquence mensuelle scandait les étapes spirituelles de la vie corporative, M. René Bazin dessinait, aux alentours de 1920, les grandes lignes d'un programme de réformes chrétiennes, susceptibles de s'imposer à l'attention de tous les catholiques et d'être imposées par l'opinion catholique à l'opinion publique tout entière: la Corporation, ainsi, faisait figure de puissance d'idées, dans l'effort reconstituteur qui s'essayait après la Grande Guerre. Elle ne se bornait plus, comme au temps de M. de Marolles, aux manifestations de défense religieuse par lesquelles elle s'associait aux légitimes protestations de l'épiscopat ou de la papauté contre les mesures persécutrices; elle tenait, désormais, à faire oeuvre d'affirmations positives, et l'on peut dire que par une telle initiative M. René Bazin et le R. P. Janvier prélaient aux directions de cette Action catholique qui, étrangère et supérieure à tous les partis politiques, vise à consolider le règne de l'idée chrétienne et à faire resplendir, d'un éclat toujours croissant, les conséquences logiques et les répercussions sociales de cette idée. Ainsi la Corporation des Publicistes chrétiens se révélait-elle comme un instrument d'apostolat, dont l'existence même avait la portée d'un acte de foi; le programme dont elle s'honorait lui apparaissait comme la justification même de son nom.

Lorsque, en 1924, M. René Bazin nous fit le grand honneur de re-

mettre en nos mains la présidence de la Corporation, ce fut pour nous une joie de pouvoir, sans trop tarder, y accueillir les dames. Leur adhésion, en 1910, avait déjà donné lieu à un premier débat, qui n'avait pas abouti; les choses tournèrent mieux, il y a onze ans. Le "féminisme catholique", depuis le début du siècle, avait assez vaillamment lutté pour mériter enfin cette victoire; et depuis que l'élément féminin a fait son entrée dans la Corporation, l'accord est unanime pour s'en réjouir. L'importance croissante de notre Syndicat des Journalistes assure quelque audience aux voix qui s'y font entendre, lorsque, dans les grands groupements de presse, on discute les questions intéressant l'ensemble de la profession; et d'autre part l'esprit catholique dont s'anime notre groupement, et qui le met naturellement en rapport avec le Bureau international des journalistes catholiques, élargit notre champ d'influence et multiplie nos sources d'information, nos possibilités d'action. La Corporation des Publicistes chrétiens, à laquelle il ne manque, pour qu'elle devienne une véritable puissance, que l'apparition d'un Mécène, qui lui donnerait un toit, aspire à devenir, dans le Paris intellectuel et spirituel, le foyer, sans cesse ouvert, où toutes les pulsations de la vie religieuse auraient un retentissement; où tous les catholiques étrangers passant à Paris trouveraient un accueil, où tous les grands anniversaires catholiques seraient commémorés, où tous les grands noms catholiques seraient fêtés. L'attachement même que l'on a gardé dans la Corporation, à M. François Veulliot, longtemps président du Syndicat des Journalistes Français, donnait un charme spécial, il y a quelques années, aux solennités par lesquelles on fêtait le centenaire de Louis Veulliot. Et d'autre part, s'élevait au-dessus même du souvenir des polémiques qui jadis mirent aux prises *Univers* et *Correspondant*, la Corporation, en une autre circonstance, fêtait le très-aimé Edouard Trogan, le regretté directeur de cette dernière revue.

Tel est l'esprit dans lequel ce groupement s'efforce à servir l'Eglise sous la direction de la hiérarchie. Le Syndicat des Journalistes français, dont M. Alfred Michelin est l'actif président, est une association professionnelle d'aide et d'assistance mutuelle, que gère un conseil syndical de vingt-quatre membres renouvelable par tiers. Un conseil juridique, pour lequel se sont gracieusement offerts un certain nombre de juristes de bonne volonté, est à la disposition des membres de la profession, pour l'étude des litiges qu'il convient d'affronter ou d'éviter. Un conseil médical leur assure, dans des conditions spécialement avantageuses, les soins de santé dont ils ont besoin. La caisse de prévoyance obligatoire et la caisse de retraites des journalistes ont acquis une sécurité et une régularité de fonctionnement, à laquelle rendent hommage dans les milieux professionnels les confrères de toutes opinions, de toutes tendances. Les deux cent cinquante premiers inscrits au tableau de la caisse de retraites et au syndicat ont droit à une demi-place sur l'ensemble des réseaux français.

Le Syndicat des Ecrivains est présidé par le R. P. Janvier, l'illustre prédicateur de Notre-Dame, et par l'excellent critique littéraire et poète dramatique qu'est M. Alfred Poizat, et sous la vice-présidence du savant historien qu'est M. Jacques Hérissay et sous les auspices d'un conseil syndical de douze membres. Ce Syndicat bénéficie, lui aussi, du conseil juridique et du conseil médical qui sont à la disposition du Syndicat des Journalistes; la possibilité d'obtenir d'autres avantages matériels est à l'étude.

Le Syndicat des Journalistes français comptait, en janvier 1936, trois cent quatre-vingt-deux membres; le Syndicat des écrivains comptait cent soixante-quinze membres. Vingt-cinq membres étaient inscrits simultanément aux deux syndicats. A quelques unités près, tous les membres des syndicats appartenant à la corporation comme membres actifs; le chiffre total s'élevait à cinq cent quarante.

Voilà l'actuel bilan de nos formes. Chaque premier dimanche du mois, en son petit oratoire corporatif de la rue des Saints-Pères, la Corporation recueille, sur les lèvres du R. P. Janvier, son aumônier, le message spirituel dont a besoin tout groupement, pour vivre et pour durer. La chaire métropolitaine, près de vingt ans durant, fut honorée par la voix du R. P. Janvier; aujourd'hui, ces privilèges que sont les chrétiens qui tiennent une plume gardent le précieux monopole d'être ses auditeurs, dans les inépuisables entretiens d'âme qu'il leur ménage, au centre corporatif. Grâce à l'ascendant sacerdotal du R. P. Janvier, et sous l'égide de ses conseils, la Corporation des Publicistes chrétiens est véritablement un outil d'action catholique; elle se tient aux écoutes de toutes les requêtes de l'idée catholique; elle recherche, pour l'établissement d'une morale professionnelle, les exigences de l'idée catholique; elle aspire à servir, avec un esprit de charité catholique, l'intégralité de la vérité catholique.

Georges GOYAU,

de l'Académie française.

Avez-vous besoin de bons livres.

Adressez-vous au Service de Librairie de "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Lettre de Jérusalem

Les juifs et l'Angleterre

De La Croix, de Paris, numéro du 26 février:

Les juifs qui vivent en "Eretz Israël" ont l'impression que la politique de l'Angleterre est entrée dans une période de rapprochement avec les Arabes et que ce changement dans la direction du haut commissariat britannique de Jérusalem se fait entièrement à leurs frais.

A en juger par certaines décisions récentes, on dirait qu'ils ont presque raison. Examinons, par exemple, les trois décisions qui ont trait aux exigences principales des indigènes de Terre Sainte. Les Arabes palestiniens ne se lassent pas de réclamer un gouvernement national autonome, un veto absolu contre l'immigration israélienne et la défense légale de la vente des terrains aux sionistes.

Or, la puissance mandataire, après beaucoup de tergiversations, s'est enfin décidée à passer le Rubicon. Et elle a pris des résolutions qui, malgré les formules à dessein édulcorées pour ne pas choquer trop durement la sensibilité des juifs, sont en substance avantageuses à la cause patriotique des autochtones.

A la première revendication, Londres a répondu: d'accord, mais tâchons de ne faire qu'un pas à la fois si nous ne voulons pas, par un zèle intempestif, nuire à nos projets. Nous avons déjà fait, dans le domaine d'un régime démocratique, l'expérience des Conseils municipaux. Or, en continuant dans le même sens, essayons la tentative du Parlement. Ensuite, l'on verra ce qu'il faudra faire.

Immigration et sol

Au sujet de la dernière demande, la réponse du Foreign Office fut préparée selon les mêmes principes qui s'efforcent de tout concilier pour ne froisser personne, bien qu'en pratique ils finissent presque toujours pour avoir l'effet contraire, malgré les meilleures intentions.

L'immigration juive en Palestine n'a pas pu être défendue d'une façon directe et absolue, pour ne pas aller contre le mandat, mais on a cherché à l'empêcher par des clauses bureaucratiques et par des formalités de dépôts d'argent qui semblent faits exprès pour la rendre, pratiquement, sinon tout à fait impossible, du moins très difficile.

Enfin, pour ce qui a trait au problème foncier, le gouvernement a cru pouvoir se tirer d'affaire, en affirmant à nouveau la légalité de la vente des terrains, mais en subordonnant le transfert effectif à des limitations qui devraient, dans la pensée de l'Angleterre, calmer les appréhensions des Arabes au sujet du prétendu danger de voir leurs paysans réduits, dans un avenir très proche, grâce à l'or sioniste, à un troupeau de familles déracinées du sol de leurs ancêtres.

Or, les Israélites n'ont pas entièrement tort lorsqu'ils considèrent ces trois réponses comme autant de concessions en faveur des revendications fondamentales du nationalisme arabe.

La vente des terrains

L'introduction d'un Conseil législatif sur les bases de la représentation proportionnelle aurait pour conséquence de mettre les députés juifs dans la condition d'une perpétuelle minorité, subordonnant, par conséquent, une grande partie de l'administration de l'Etat au bon plaisir des musulmans.

Entraver le mécanisme de l'immigration signifie: arrêter ou, du moins, diminuer la force vitale du Régiment d'Israël, qui a besoin des masses pour s'affirmer comme nation dans le pays des anciens prophètes.

Enfin, limiter la vente des terrains marquerait un arrêt forcé dans la conquête du sol, qui, pourtant, doit constituer, dans un certain sens, le piédestal absolument indispensable sur lequel doit s'élever le Foyer national juif en Terre Sainte.

Ces quelques considérations suffisent pour faire comprendre la vivacité de la réaction qui vient d'être déclenchée dans la presse israélienne, ces derniers temps, contre la politique anglaise.

La polémique sioniste bat son plein, maudissant la décision du gouvernement au sujet de l'inaliénabilité des terrains dont la surface ne soit pas supérieure au minimum qu'exige la nourriture des familles qui en sont actuellement les propriétaires.

Un memorandum

L'Agence hébraïque est intervenue dans le débat par un long memorandum où on tend à prouver l'incompatibilité des récentes décisions du gouvernement avec les engagements du mandat et avec les déclarations faites en février 1931 par le premier ministre anglais au Dr Weizmann, dans une lettre officielle qui causa alors parmi les Arabes une grande irritation.

Ce document est rédigé avec un grand soin diplomatique et peut convaincre assez facilement sur plusieurs points. Mais, pour qui, comme nous, le lit en spectateur neutre et impartial, il tombe dans une des erreurs de syllogisme qui en logique, pour nous servir du langage de la scolastique, sont condamnées avec un simple non est ad rem. Car, en prouvant ou en réfutant ce qui n'est pas dans la question, on sort du sujet. Et ainsi, on joue sur des équivoques.

Le gouvernement, en effet, défend la vente des petites propriétés foncières, indispensables à l'entretien des différentes familles des paysans, tandis que le transfert fait par les Arabes aux Israélites du superflu de leurs terrains non seulement

n'a pas causé des dommages, mais, au contraire, a fourni de grands avantages économiques aux indigènes de Palestine.

Comme il serait facile d'éviter des polémiques inutiles de ce genre, si l'on n'oubliait pas les règles de la dialectique qui exigent de bien définir les termes de la question avant d'en commencer la discussion!

Mais, malheureusement, dans les luttes des passions politiques, la logique est souvent absente!

M. A.

La rive gauche du Rhin

"Est-elle encore démilitarisée?" Le colonel L. Tasnier, de l'armée belge, répondait négativement au *Capital*, plusieurs jours avant l'entrée officielle des troupes hitlériennes en Rhénanie. Ses indications gardent un vif intérêt.

Sur la rive gauche du Rhin se joignent de nombreuses formations paramilitaires. Le service du travail, qui n'est autre chose qu'une préparation au service militaire, a ses camps proche de notre frontière. Parmi les formations identifiées, on relève: deux groupes de S. A. de 5 à 6 brigades donnant un effectif de 150,000 hommes. Sept régiments de S. S. soit 20,000 hommes. Un corps automobile formé à 6 régiments (40,000 hommes). Le service du travail compte 30,000 hommes et des formations d'aviation de réserve.

Sans exagération et d'après les renseignements puisés aux meilleures sources, on peut affirmer qu'il existe à l'ouest du Rhin plus de 250,000 hommes instruits, aptes à faire campagne.

Pour assurer la liaison entre ces forces et celles casernées sur la rive droite, les Allemands ont construit récemment trois nouveaux ponts-routes: l'un à Rheinhafen, en face de Duisbourg; le deuxième à Urdingen, en face de Crefeld; le troisième à Neuwied, au nord de Coblenze. Entre Emmerich et Coblenze, les Allemands disposent de treize ponts-routes et de douze ponts-rails. Les traverses des principaux ponts sur le Rhin permettent le passage simultané de deux véhicules automobiles marchant de front. On sait que le Reich dispose d'une trentaine de détachements motorisés et de trois divisions blindées. Quinze itinéraires routiers existent entre les parallèles de Nimègue et d'Arnhem. Un autostrade Cologne-Düsseldorf sera sous peu ouvert à la circulation; il sera prolongé ensuite vers Duisbourg et Dortmund. Un autostrade Aix-la-Chapelle-Cologne est à l'étude.

Un simple calcul indique que des détachements motorisés massés la nuit à proximité de la frontière belge seraient, le lendemain à sept heures, à Liège; à midi, à Namur, et que Bruxelles et Anvers seraient atteints à deux heures.

La militarisation de la région rhénane est virtuellement faite. Le jour où Hitler dénoncera l'article 43 du traité de Versailles, les régiments, équipés, armés, surgiront, comme ceux que l'on a vus se constituer au lendemain de la réinstauration du service obligatoire.

Préfet du comté de St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 21. (Par courrier). A la réunion du conseil du comté de St-Hyacinthe tenue ces jours derniers, M. Joseph Jodoin, maire de Saint-Damase, a été choisi à l'unanimité comme préfet du comté. M. Jodoin est préfet du comté depuis quatre ans et maire de sa paroisse depuis vingt ans.

Lettre d'Europe

(Suite de la première page)

peut s'inspirer de ces exemples. Voyez la Belgique. Nos provinces possèdent, depuis des siècles et des siècles, des institutions représentatives. La Belgique fut toujours un pays d'opinions et de libertés. Ce qui n'empêche qu'elle porte mal l'habit parlementaire qu'en 1830 elle est allée se faire confectionner à Paris en tissu anglais. Tant que ce furent nos notables censitaires qui portèrent cet habit, il leur parut parfois seyant. Depuis, il est porté de plus en plus mal. On ne réduit pas les nations au même dénominateur. Une nation peut avoir le régime représentatif dans le sang et ne pas entendre grand'chose au régime parlementaire. Depuis trente ans, on ne connaît, en Angleterre, que cinq premiers ministres. Le ministère Sarraut est le centième ministère de la République française.

Avons-nous sur le Continent la monarchie à la mode anglaise? Non pas. Elle est cependant la condition du parlementarisme anglais. Avons-nous le "Conseil privé"? Non pas. Avons-nous les nombreuses institutions adventices qu'admet le droit public anglais? Non pas. Avons-nous le système des deux grands partis alternant au pouvoir? Non pas. Avons-nous la permanence et le primauté de l'exécutif? Non pas. Avons-nous la Chambre des Lords dont, d'ailleurs, la majeure partie des 708 pairs ont une noblesse qui ne remonte pas au delà de 1900, car on a pu dire justement que si, en Angleterre, l'aristocratie sort du peuple, elle retourne à la bourgeoisie par ses cadets? Non pas.

"Alors? La conclusion s'impose.

Ne nous obstinons pas à imiter l'imitable. Rendons-nous compte que nous avons erré lorsque nous adoptâmes un régime dont seule la façade était réalisable pour nous. Une Constitution doit traduire l'esprit d'un peuple. Allons délibérément à une réforme de l'Etat."

M. Paul Crockaert, en écrivant ce qu'on vient de lire, avait surtout en vue la Belgique, mais on remarquera que ses réflexions peuvent s'appliquer à tous les autres pays du continent européen qui ont adopté le régime parlementaire à l'anglaise.

Voyons maintenant de quelle manière tout a fait insolite, aussi peu anglaise que possible, s'est produite la dernière crise française. Le ministère Laval avait résisté à de nombreux assauts que lui avaient livrés des éléments de gauche et d'extrême-gauche.

Quoiqu'il ne fût pas un ministre de droite, il trouvait plus d'appuis à droite et au centre qu'à gauche. Mais les éléments qui lui faisaient la guerre voulaient le faire tomber à tout prix. En prévision des prochaines élections, on voulait le remplacer par un ministre qui ferait les élections à gauche. D'autre part, les éléments avancés en voulaient à M. Laval à cause de sa politique extérieure, qui menaçait trop l'Italie mussolinienne, qui n'était pas assez "sancionniste" et trop peu "genevoise".

Ne pouvant pas renverser le ministre Laval d'une manière régulière, c'est-à-dire par un vote hostile du Parlement, on entreprit de le forcer à partir d'une manière irrégulière, par un procédé extraparlémentaire. Le comité exécutif du parti radical-socialiste a invité les ministres appartenant à ce parti à sortir du gouvernement. Quatre sur six ont obtempéré à cet ordre.

Ce qu'on a appelé autrefois le coup d'Angers et le coup de Nantes n'avaient pas été des précédents dont on pût se prévaloir. Ces deux coups avaient été exécutés par des congrès radicaux-socialistes siégeant et délibérant régulièrement. Il n'en était pas moins un peu anormal que le parti voulût, en dehors du Parlement, influencer sur la composition du gouvernement. Mais, dans le cas qui vient de se produire, ce n'est même pas le parti qui s'est substitué au Parlement; c'est le comité exécutif du parti qui s'est substitué en même temps au parti et au Parlement.

Le ministère Laval n'était pas obligé de démissionner. Son chef aurait pu simplement remplacer les ministres qui le quittaient, comptant sur la majorité qu'il avait eue au Parlement. Mais, soit par lassitude, soit qu'il doutât de retrouver sa majorité, il a préféré partir.

Ainsi, le gouvernement de la France disparaissait à la suite d'une manifestation extra-parlementaire d'un comité d'un parti. Si pareille chose se produisait en Angleterre, les Anglais raisonneraient certainement comme le sénateur belge Paul Crockaert.

La mort de Jacques Bainville, historien et membre de l'Académie française, n'aurait été qu'un événement de caractère littéraire, si le défunt n'avait pas été en même temps un journaliste d'Action française. Mais cette circonstance devait faire prendre à sa disparition un caractère doublement politique, soit en ce qui concerne le mouvement d'Action française lui-même, soit à cause des incidents qui s'en suivirent et qui influèrent sur l'attitude du nouveau gouvernement français.

La cortège funèbre de Jacques Bainville, étant sur le point de passer le boulevard Saint-Germain, où il y avait de nombreux sympathisants ou de simples curieux, une automobile où se trouvait M. Léon Blum, revenant de la Chambre des députés, y passa. Le chef socialiste fut l'objet d'une agression et blessé. L'autorité judiciaire n'a pas encore pu faire la lumière sur les circonstances de l'agression, ni sur la personnalité des auteurs. Mais, sur le moment, on admit qu'il s'agissait d'un attentat royaliste. Il s'ensuivit un grand mouvement d'indignation, à la Chambre, dans les milieux avancés en général, et dans la presse représentant ces milieux. Le résultat en fut, le dimanche qui suivit l'événement, une grande manifestation du Front populaire qui prit une allure quelque peu révolutionnaire.

Le nouveau ministère ayant été interpellé, à la Chambre, sur cette manifestation qu'il avait autorisée, c'est à cette occasion qu'il a pris une attitude tout à fait favorable à la gauche et à l'extrême-gauche. Ses mesures contre les organisations néo-royalistes, — ligue d'Action française, Camelots du roi, Etudiants d'Action française, — qu'il a dissoutes en vertu des nouvelles dispositions légales, ont achevé de préciser son attitude.

La dissolution de la Ligue d'Action française ne comporte pas la disparition du journal du même nom. Du reste, les associations dissoutes ont fait appel de cette décision auprès du Conseil d'Etat, mais on doute que celui-ci leur donne raison.

Les milieux modérés, sans sympathiser aucunement avec le mouvement d'Action française, ont trouvé que le gouvernement avait fait preuve de trop de précipitation et qu'il avait cédé, dans cette circonstance, aux sommations de l'extrême gauche. Mais ils lui ont surtout reproché son attitude à la Chambre. C'est pourquoi ils ont invité les ministres modérés du nouveau cabinet, notamment M. Flandin, ministre des affaires étrangères, à en sortir à leur tour. Mais cette invitation n'a pas été suivie.

Telles sont les caractéristiques du nouveau cours en France. Se maintiendra-t-il longtemps? Cela dépendra du verdict des électeurs qui auront à élire prochainement une nouvelle Chambre.

Aldé EBRAY

Est-il possible
d'obtenir à
meilleur compte
de ces

Parures de cou ?

EN —

- Martre de Roche, la paire..... \$25 à \$65
- Renard argenté..... \$25 à \$75
- Martre Baie d'Hudson, la paire..... \$45 à \$90
- Fitch..... \$12.50 à \$20 pour 3

Complément indispensable au tailleur ou à votre robe de linage, nos parures sont d'un chic qui plaît et de la qualité Reid, c'est tout dire.

J.F. Reid

Gros et détail
1473, RUE AMHERST
Membre de l'Association des Maîtres-Fourreurs

Diamants

Blanc-bleu
Qualité supérieure
Valeur garantie
Bagues de fiançailles
Bagues d'apparat
Jonges ornés de diamants
Montres ornées de diamants, etc..

10.00 à 1,000.00 et plus
Bijou exécuté fait sur commande d'après dessin.
Consultez notre nouveau mode de vente. Vous avez tout à y gagner.

BOUSQUET Enr'g.

DIAMANTAIRE-JOAILLIER
3625 rue St-Denis, près Cherrier
Tél. PL. 2456

Rembourseurs-matelasiers

BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Evidés gratuits sur demande.

3886, HENRI-JULIEN
Tél. Bélair 1700

LUNETTES élégantes

Examen de la vue
Pour vos yeux consultez
PHANEUF & MESSIER
Optométristes — Opticiens
1707 ST-DENIS — HA. 5544

NEW SYSTEM CLEANING SERVICE REG'D.

J.H. Breton
Reinturier-Nettoyeur

2461 rue des Carrières

Service de 24 heures

Pas plus cher
et moins cher
en bien des cas

PRESSAGE — Complet Pardessus 25c

NETTOYAGE — Mantau Robe 69 cts économique et 1.00 De Luxe
Costume Pardessus Complet
Chapeau — nettoyage et bloqué, 35 cts; Gants 15 cts.
Nettoyage — Tapis, Fourures, Portières, Rideaux, Couvertures, Douillettes, etc.

Alfons chercher et livrons — Il suffit d'appeler

Crescent 2149

CONTRE L'ECZEMA
et toutes les maladies de la peau
Onguent "MAURICE"
55 le local chez le dépositaire.
5809, GÉNE AVENUE
Rosemont — Montréal — Tél. AM. 0051

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie de "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

En nous envoyant ce récit l'auteur nous disait: "Jadis on écrivait du *Péché des Missionnaires* qu'on accusait de baptiser les infidèles sans avoir bien étudié leurs us et coutumes païennes pour les obliger à rejeter sincèrement tout ce qui était diabolique. J'ai voulu les justifier autant que de raison."

La maison des Pères Blancs à Montréal est à 1626 St-Hubert. Téléphone HA. 6320.

Sur le front... des missions

Congrégations et Ordres religieux entrés en Chine et au Mandchoukou depuis 1900

Les Instituts religieux en Chine, à l'aube du vingtième siècle, étaient au nombre de dix-huit, dont dix pour hommes et huit pour femmes.

Les Ordres et congrégations d'hommes se répartissaient entre augustiniens, dominicains, franciscains, jésuites, Lazaristes, missionnaires du Verbe divin, Pères belges de Scheut, Missions-Étrangères de Paris, de Milan et de Rome.

Les congrégations de femmes étaient au nombre de huit à savoir: Soeurs de la Charité, Soeurs de S. Paul de Chartres, Soeurs Canossiennes, Auxiliaires du Purgatoire, Soeurs de la Providence de Portieux, Franciscaines Missionnaires de Marie, Soeurs Dominicaines et Carmélites.

Le vingtième siècle qui méritait à bon droit d'être appelé le siècle missionnaire par excellence a vu un nombre considérable de congrégations religieuses nouvelles affluer en Chine.

Voici les noms des congrégations d'hommes, leur champ d'apostolat, et la date de leur arrivée.

Salésiens de S. Jean Bosco	Macao	1902
Missions-Étrangères de Parme	Honan	1904
Missionnaires du S.-C. de Jésus d'Issoudun	Kweiyang-Kweichow	1917
Missions-Étrangères de Maryknoll	Kongmoon, Kwangtung	1918
Société de St-Colomban	Hanyang, Hupeh	1920
Passionnistes	Shenchow, Hunan	1921
Société des SS. CC. de Jésus et Marie (Picpus)	Hainan	1922
Prêtres du S.-C. de Jésus (Bétharramites)	Tali, Yunnan	1922
Salvatoriens	Shaowu, Fukien	1923
Augustiniens Récollets	Kweitch, Honan	1924
Bénédictins de Pennsylvanie	Peiping	1925
Stigmatins	Yihshien, Hopei	1925
Missions-Étrangères de la prov. de Québec	Szepeingai (Mandchourie)	1925
Missions-Étrangères de Scarborough Bluff, Ontario	Chuchow, Chekiang	"
Bénédictins de Lophen	Sishan, Szechwan	1926
Conventuels	Hingang, Shensi	"
Missions-Étrangères de Bethléem, Suisse	Tsitsihar (Mandchourie)	"
Rédemptoristes	Chumatin, Honan	1928
Bénédictins de Ste-Odile	Yenki (Mandchourie)	"
Chanoines Réguliers de St-Augustin	Tibet	1933
Fils Miss. du Cœur Immaculé de Marie	Hweichow, Anhwei	"

Pas moins de vingt nations sont représentées. On y compte des Allemands, des Américains, des Anglais, des Australiens, des Autrichiens, des Belges, des Canadiens, des Espagnols, des Français, des Hollandais, des Hongrois, des Irlandais, des Italiens, des Japonais, des Luxembourgeois, des Polonais, des Portugais, des Suisses, des Tchéco-Slovaques, des Yougoslaves.

Voici maintenant les communautés de femmes:

Les Petites Soeurs des Pauvres	Shanghai	1904
Servantes du Saint-Esprit (Steyl)	Shantung	1905
Srs Miss. de l'Immaculée Conception (Canada)	Canton	1909
Srs Franciscaines Missionnaires d'Égypte	Lachowang, Hupeh	1910
Srs de M. Etrang. de St-Dominique (Maryknoll)	Hongkong	1920
Srs de la Providence (de Ste-Marie des Bois)	Kaifeng, Honan	1920
Srs de Marie et Joseph (Bois-Le-Duc)	Jehoi	1922
Srs Miss. de Notre-Dame des Anges (Canada)	Kweiyang, Kweichow	1922
Srs de l'U. Romaine de sainte Ursule (Rome)	Swatow, Kwangtung	1922
Srs de Lorette (Nerinx)	Hanyang, Hupeh	1923
Srs de Marie Auxiliatrice (Nizza Montferri)	Shuchow, Kwangtung	1923
Srs Chanoines Miss. de St-Augustin (Louvain)	Ningsia, Kansu	1923
Srs Adoratrices du Précieux Sang (Canada)	Sienshien, Hopei	1924
Srs Inst. du Tiers-Ordre de S. Aug. (Logrono)	Changteh, Hunan	1925
Srs de Charité (New-York)	Shenchow, Hunan	1925
Srs de S. François (Springfield)	Tsinan, Shantung	1925
Srs Missionnaires de S. Colomban (Cahiron)	Hanyang, Hupeh	1926
Srs de S. Joseph (Pittsburg, U.S.A.)	Shenchow, Hunan	1926
Srs Missionnaires de la Mer (Berriz)	Wuhu, Anhwei	1926
Srs Notre-Dame de Kaloscha (Hongrie)	Sienshien, Hopei	1926
Srs Relig. du Sacré-Cœur.	Kashang, Chekiang	1926
Srs Salvatoriennes	Shaowu, Fukien	1926
Srs Ursulines du S.-C. de Parme	Pengpu, Anhwei	1927
Srs de la Mer du Tiers-Ordre (de Luxembourg)	Yungchow, Hunan	1927
Srs Récollettes de S. Augustin	Kweitch, Honan	1928
Srs Franciscaines de l'Ador. Per. (La Crose)	Wuchang	1928
Srs de Charité (Mont S. Joseph, Ohio, U.S.A.)	Wuchang	1929
Srs de la Sainte-Croix (Ingenbold, Suisse)	Tsitsihar (Mandchourie)	1929
Srs de S. François Solano (Bavière)	Shenchow, Shansi	1929
Srs Bénédictines	Peiping	1930
Srs du Tiers-Ordre des Cap. de la Ste-Famille	Pingliang, Kansu	1930
Srs de l'Immaculée Conception (Munster)	Tsinan, Shantung	1931
Srs du Bon Pasteur	Shanghai	1933
Les Petites Soeurs de S. Joseph	Luan, Shansi	1933
Srs Antoniniennes de Marie (Chicoutimi, Canada)	Szepeingai, Mandchourie	1936

Les obstacles à la conversion des infidèles dans la Chine septentrionale

Résumé du rapport de M. l'abbé Alexandre Paradis, des M.-E., à la Semaine missionnaire de Québec

L'évangélisation de la Chine a sérieusement commencé avec le Père Ricci vers 1600. Vers 1700, il y avait 300.000 catholiques, 1 million en 1907, 2.700.000 en 1934. D'après les dernières statistiques, l'armée missionnaire compte maintenant 4.100 prêtres, aidés de 1.150 frères, 8.500 religieuses, et cependant il ne s'y fait depuis 30 ans qu'environ 55.000 baptêmes d'adultes par année, pas plus que 15 conversions par prêtre. L'Eglise catholique, après plus de 300 ans d'apostolat en Chine, en est encore à la proportion de 1 fidèle contre 180 païens.

Quelles sont donc les causes s'opposant à ce que la conversion de ce peuple corresponde normalement à l'effort missionnaire?

La réponse est assez difficile. Il s'agit d'un pays grand comme l'Europe avec une population de 475 millions d'habitants, de traditions millénaires, en révolutions continuelles depuis 1900. Il y a grand danger, de ne considérer le problème que sous certains aspects et de ne signaler que quelques obstacles. Pour l'éviter, il faut préciser d'abord le sens de la proposition: il s'agit surtout d'obstacles (contemporains) et montrer à la lumière de la doctrine catholique quels sont les vrais obstacles à la conversion du Chinois infidèle à l'Eglise du Christ.

Ces obstacles sont divisés en 4 groupes dans l'ordre de leur importance:

1. Armée missionnaire insuffisante et dépourvue de ressources.
2. Scandales des nations dites chrétiennes.
3. Obstacles dans la vieille Chine.
4. Obstacles dans la Chine moderne.

I — Armée missionnaire insuffisante et dépourvue de ressources

Missionnaires insuffisants

En Chine, depuis 35 ans, le nombre des catholiques se tient régulièrement dans la proportion de 1.000 fidèles pour 1 prêtre en activité; c'est déjà beaucoup pour un prêtre. Ces fidèles sont jeunes dans la foi, répartis sur un territoire immense, le ministère est très absorbant; l'administration temporelle prend aussi beaucoup de temps.

Si la missionnaire a moins de fidèles, il peut tout de suite avoir plus de temps pour convertir les païens, se perfectionner dans la langue et la littérature chinoises, gagner du prestige et de la facilité à ce genre d'apostolat, se sanctifier, former, rendre plus fervents ses chrétiens, en faire des apôtres... Il en est ainsi, proportion gardée, des frères et religieuses enseignants.

Pie XI a dit: "Un missionnaire sans ressources, c'est comme un soldat sans armes". D'ailleurs, l'expérience montre la nécessité des chapelles, résidences, écoles, catéchuménats, œuvres de miséricorde, etc., et le simple bon sens établit que cela se construit et s'entretient avec des "finances", rendues fécondes par les sacrifices des donateurs. En particulier, sans ressources, comment multiplier un clergé indigène de valeur?

II — Scandales des nations dites chrétiennes

Il y en a trois principaux:

1. Elles ne se sont pas conduites avec la Chine selon les exigences de la justice et de la charité chrétienne.
2. Elles lui ont apporté le protestantisme.
3. Elles lui ont enseigné l'irrégularité.

10. Elles ne se sont pas conduites selon les exigences de la justice et la charité chrétienne, comme l'Eglise aurait eu en droit de l'attendre d'elles. C'est le cas de rappeler les paroles du baron Descaamps: "Ils ont fait assez de bien pour qu'on n'en puisse dire que du mal; mais ils ont fait trop de mal pour qu'on n'en puisse dire que du bien."

En vertu de la politique orientale "la religion au service du pouvoir", la Chine impériale surtout était prévenue contre les missionnaires et voyait facilement en eux des agents des puissances étrangères. Ces puissances ont souvent dans le passé rendu grand service aux missionnaires: grâce à elles, la France en particulier, l'apôtre a pu être toléré en Chine de 1840 à ces dernières années. D'où position délicate. Par contre, les étrangers, à raison et à tort, ont abusé de leur force, pour faire la guerre à la Chine, lui imposer l'opium, des traités onéreux, des hontes nationales. D'où réaction chez le peuple, que les chefs ont su odieusement exploiter à leur profit... au détriment du prestige missionnaire.

20. Le protestantisme avec ses ressources supérieures a visé surtout à s'emparer des étudiants et des classes cultivées et il y a réussi en grande partie: plusieurs chefs de la jeune Chine, v.g. Souen Wen-Kiang Kai, devenus ses adeptes, se sont inspirés de son esprit pour faire la révolution. Le crédit et l'autorité de l'Eglise catholique souffrent beaucoup de cette concurrence, qui vis-à-vis d'elle entretient le doute, la défiance, le mépris. Le Chinois ne peut croire comme vraies plusieurs religions dites chrétiennes. Aussi, même parmi les adeptes protestants, il y a de plus en plus tendance au rationalisme de toutes nuances.

30. Les nations dites chrétiennes ont enseigné l'irrégularité à la Chine. Des milliers d'étudiants chinois, qui ont fréquenté les universités d'Europe et d'Amérique, ont appris les erreurs modernes, les ont transplantées dans leur pays dont ils sont devenus les chefs. On leur a appris que la religion catholique avait vécu, avait été l'obstacle à la science, au progrès, etc.

Des étrangers sont allés les endoctriner, leur apprendre, par exemple, le néo-malthusianisme. Les Soviets ont eu un rôle néfaste sur la jeunesse. En Chine, la conduite des "étrangers" ne les a pas toujours édifiés, ni montré les effets salutaires du catholicisme sur la morale. Les clubs, les théâtres, les plages, la mode, la presse souvent scandaleuse ont influencé les Chinois.

Par là, il faut entendre la grande majorité de la population qui est restée fidèle au passé; surtout celle du nord et de la Mandchourie. Depuis 5.000 ans dans la Chine impériale, la religion a été un instrument de politique: une religion pour les gouvernants, une autre pour les sujets afin de les garder dans la soumission. Les gouvernants dans les débuts ont cru en l'existence de Dieu: cette croyance semble s'être perdue vers le 12ème siècle. A côté du culte du Ciel, il y avait le culte des esprits, des mânes. Seul l'empereur pouvait honorer le Ciel, les officiers ne pouvaient que rendre un culte aux esprits supérieurs. Quant au peuple, pour lui, c'est le crime de lèse-majesté que d'honorer le Ciel; il devait se contenter d'honorer ses parents vivants et morts.

Cette conception, jointe à l'enseignement de Confucius et de Lao-tse, nous explique pourquoi le peuple chinois, dans son ensemble, est encore si superstitieux, traditionaliste par son respect pour les morts, si ennemi du nouveau, donc de doctrine et de mœurs nouvelles. Les préjugés populaires sont tenaces: depuis des siècles, d'après l'enseignement officiel, pas de Dieu, pas d'âme immortelle, des réveries sur l'au-delà, craintes de vengeances de la part des esprits et des ancêtres; voilà encore la mentalité de la masse du peuple, surtout au nord de la Chine et en Mandchourie.

Ajoutez à cela le régime patriarcal ou l'autorité des parents est tout, les règles sévères du mariage, la pauvreté, les famines et les inondations périodiques, quelques petits défauts mignons, et vous comprendrez que la vieille Chine dressée encore de nombreux obstacles à la conversion de ses enfants.

IV — Obstacles dans la Chine moderne

La Chine moderne est une réaction violente contre la Chine des traditions, endormie depuis des siècles, faible devant les puissances étrangères. Elle a puisé son inspiration chez les protestants, dans les universités d'Europe et d'Amérique, beaucoup chez les Soviets. En 1925 14.120 Chinois sont allés s'inspirer à Moscou. C'est dire son esprit. C'est elle qui gouverne, parle, écrit, impose son programme aux écoles, etc.

Depuis 1912, la Chine est divisée par des révolutions, des contre-révolutions, guerres civiles, etc. A leur faveur, les désordres, les brigandages n'ont cessé d'exister. Depuis 1928, les Soviets dirigés par Moscou, rejetés du parti nationaliste, qui détient actuellement le pouvoir, terrorisent les provinces

du sud et de l'ouest et y établissent le même régime qu'en Russie. Il y eut des temps où plus de 60 millions d'âmes étaient sous leur régime. Dans ces conditions, l'apostolat est très difficile, pour ne pas dire impossible, des missions sans nombre ont été sacrifiées et détruites; en 20 ans, 50 missionnaires catholiques ont été mis à mort, plus de 340 faits prisonniers.

La mentalité chez les "universitaires" est plutôt mauvaise. A l'école bien des erreurs sur l'origine de l'homme, Jésus, etc., sont enseignées. Des lois pour restreindre l'action de l'Eglise ont été édictées.

Voilà une situation pas très favorable aux conversions; elle a cependant des avantages sur l'ancienne.

Conclusions

Le R. Père Considine, directeur de l'Agence Fides, après un long voyage d'enquête dans toutes les missions, écrivait le 30 avril 1933: "Le champ le plus difficile pour les missions du monde, c'est la Chine. Peut-être, ailleurs, tel ou tel missionnaire individuel souffre-t-il plus que tous les missionnaires de Chine, mais aucun corps en aucun pays du monde ne souffre comme en Chine."

Devant l'ensemble de ces obstacles, il ne faut pas perdre confiance, mais raffermir son courage... et même se réjouir du nombre des conversions — 80.000 en l'année 1934, sans compter 500.000 baptêmes d'enfants et de moribonds; 475.000 catéchumènes. — Le Souverain Pontife est fier de l'Eglise de Chine parce qu'elle procure beaucoup de gloire à Dieu et à Christ. L'ancien délégué apostolique, Mgr Constantini, ne cachait pas son bonheur de commander à un corps d'apôtres si bien disciplinés. D'ailleurs, même à côté de ces obstacles, jamais l'avenir n'a été aussi riche de promesses: de plus en plus, grâce à l'énergique direction de Pie XI, à son message au peuple chinois, à la création de 21 vicariats et préfectures chinoises, à l'impulsion donnée aux séminaires, etc., à la création, en 1922, d'une délégation apostolique pour la Chine, d'un représentant spécial du Saint-Siège en 1934 pour le Mandchoukou, l'action de l'Eglise apparaît de plus en plus séparée de celle des puissances étrangères. L'armée missionnaire sort de l'épreuve plus unie, plus sainte, plus disciplinée. L'action catholique organisée parmi les fidèles porte déjà de beaux fruits. Le gouvernement de Nankin multiplie les actes de bienveillance et de confiance envers l'Eglise et lui demande son concours pour la restauration des mœurs et de l'ordre.

Les devoirs des Canadiens envers l'Eglise missionnaire de Chine se résument ainsi: traiter charitablement les Chinois qui vivent parmi nous, multiplier nos sympathies et encouragements aux missionnaires (nous avons là plus de 30 des nôtres); prier, donner de généreuses aumônes, préparer des vocations de choix pour l'Eglise de Chine; car "la moisson blanchit, elle est si grande, et les ouvriers sont si peu nombreux".

"Le Mois"

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER

A lire dans le nouveau numéro de la revue Le Mois, synthèse de l'activité mondiale, qui vient de paraître: La paix et les sanctions, par le comte Bethlen; Le progrès économique par la méthode, par M. Pierre Vasseur, secrétaire général de la Chambre de commerce internationale; Le Comité national de la tuberculose, par M. Honnorat, sénateur; Les nouvelles expériences du professeur Pavlov, par Y. P. Frolov; Le roman social, par Pierre Hubermont; Le théâtre lyrique, par Raynald Hahn. En outre, plus de vingt articles rendant compte de l'actualité la plus immédiate et parmi lesquels il faut citer: Les Démocraties contre les Dictatures. Où va le Japon? Conséquences de la guerre en Ethiopie, M. Roosevelt et l'Europe, Le Conflit entre la Cour suprême et l'ordre nouveau aux Etats-Unis, etc., etc.

Le numéro du Mois, \$1.00 franco chez ses représentants canadiens: La Maison du Livre Français de Montréal, Inc., 1750 rue Saint-Denis, à Montréal.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"LE DEVOIR"

21 mars 1936 Bon pour 2 semaines

Un coupon valide et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

HAMILTON-BERNUDES

Le très hon. comte de Shewsbury et Talbot, et la comtesse de Shewsbury, à leur arrivée aux Bermudes, à bord du Lady Somers du Canadian National. Le comte est le fils de feu George V. Le capitaine George W. Welch, commandant du Lady Somers est photographié avec eux. Le comte et la comtesse sont descendus à l'hôtel Princess.

Graphologie au "Devoir"

France. — Ce ne sera pas avant quatre ou cinq semaines. Tant d'autres sont arrivés avant vous.

Malendurant. — Vous n'avez pas envoyé les vingt-cinq sous et le coupon exigés.

P. V. (Victoriaville). — Vous auriez dû donner un pseudonyme pour le journal, car les études personnelles sont de un dollar. — Sencé, d'esprit raisonnable et pratique, c'est un jeune homme actif, à la fois timide et rempli de confiance en lui. L'égoïsme se dessine bien, mais comme il a aussi de la générosité, il est tout à tour dévoué et égoïste. Le cœur est bon, délicat et tendre. Il a besoin d'affection et il aime bien ceux qu'il aime. La volonté est ferme, autoritaire et obstinée, capable cependant de souplesse quand c'est utile. Ce qui favorise l'habileté. L'humeur est capricieuse mais il est généralement gai et bienveillant. Facilement enthousiasmé et entraîné. Sincère et droit.

Din. — Intelligente, elle a du goût et une personnalité bien marquée. Délicate et bonne, elle n'a pas d'égoïsme et le dévouement, mais par la raison et le sens du devoir. Droite et franche, incapable de ruse ou de mensonge, elle ne les supporte pas chez les autres et elle ne saurait les pardonner. Elle a conscience de sa valeur mais elle est timide malgré sa confiance en elle. La volonté est précise et ferme. Elle a de l'initiative et de la persévérance. Tenant à ses idées elle contredit et discute vivement et bien. Active, courageuse et capable, elle a de l'ambition et de la bonne volonté. Elle attire la confiance par sa grande droiture, sa bonté délicate et active et l'impression qu'elle donne de sa force de caractère.

Grogard. — Elle est imaginative et impressionnable. L'exagération qui vient d'une imagination trop active nuit au jugement et enlève des illusions et des préjugés. Nerveuse et d'humeur très capricieuse. La réserve est grande et c'est assez difficile d'obtenir sa confiance et surtout ses confidences. Simple et naturelle, elle n'a pas de vanité et elle a beaucoup de spontanéité. Quoique sincère, elle sait bien dissimuler ses impressions et cacher ses sentiments profonds. La volonté est vive et forte. Trop portée à contredire et à discuter étant irritable et impatiente, sa manie de contredire la rend parfois désagréable. Sa sensibilité est un peu exagérée et la porte à attacher trop d'importance à des vécus. Bien jeune encore elle changera d'ici trois ou quatre ans. Elle est bonne, l'égoïsme est faible, mais jusqu'à présent le dévouement s'est peu exercé. Comme elle est bonne et capable de tendresse, cela viendra avec les occasions de se dépenser pour les autres.

Aimée. — Mais je n'analyse pas le papier blanc, mademoiselle, et cinq lignes, cela ne vaut rien pour la graphologie! — Bonne, délicate et affectueuse, elle est active et capable de dévouement. Assez satisfaite d'elle-même mais pas vaniteuse. Volonté précise, vive et tenace. L'activité est grande et la correspondante me semble avoir de l'initiative et du courage. Autoritaire et souvent impatient.

René-Louis. — En pleine formation intellectuelle et morale, il a une imagination dont je lui conseille de se défier: qu'il exerce sans cesse l'observation, la réflexion et l'analyse afin de former sérieusement le jugement, car il est intelligent, mais pas très sérieux. Il aime le rêve et la fantaisie. Le travail n'est pas très soutenu et il subit le contre-coup des bas et des hauts de René-Louis dont l'humeur est très variable. Bon cœur, conscience droite, tendresse contenue et vive sensibilité. Il est gai, enjoué et remuant. Facilement attiré, mais les réactions sont rapides. Il a de la finesse. Très jeune encore, la volonté n'est pas forte et il est très influencé et facilement entraîné. Qu'il choisisse bien ses amis, car ils auront vraisemblablement de l'influence sur lui.

Jean DESHAYES

De nouveau... THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY

a déclaré un DIVIDENDE ANNUEL COMPOSE ajoutant au montant assuré...

\$21 DU MILLE

rapportant à plusieurs des vieux assurés plus de

\$40 DU MILLE

de la somme originale d'assurance avec dividendes correspondants en espèces.



The STANDARD LIFE Assurance Company

ETABLIE EN 1825

SIEGE SOCIAL — 3 GEORGE ST — EDMOND

Siège Social, 391 rue S.-Jacques, Montréal

E. CHAMPAGNE, inspecteur

391 rue S.-Jacques, Montréal

HAROLD W. BROWN, agent principal,

276 rue S.-Jacques, Montréal

Croisière de quatre jours de New-York à Québec

Le 20 avril prochain, alors qu'il aura terminé une fructueuse saison de croisière aux Antilles, le paquebot "Empress of Australia" du Pacifique Canadien sera dirigé sur Québec, où il commencera peu après son service d'été régulier sur l'Atlantique. A cette occasion, les autorités de la compagnie ont décidé de vendre, à prix extrêmement modiques, des billets pour le voyage de New-York à Québec, par l'Atlantique et le Saint-Laurent. Ce court voyage sera comme une véritable croisière en miniature, avec tous les amusements, le confort et le service que l'on offre aux passagers dans ces voyages de repos sur mer. Les personnes qui n'auraient que le minimum de temps à disposer, pourront quitter Montréal le 19 avril, par le train de nuit, arrivant ainsi à New-York assez tôt pour s'embarquer sur l'"Empress of Australia" le lendemain à midi.

Le Service des voyages du Devoir organise à cette occasion une tournée de Montréal et retour, tous frais compris, à un prix des plus intéressants.

La taxe de vente à Lachine

L'Association des hommes d'affaires de Lachine nous fait tenir une communication où elle proteste contre une déclaration qu'aurait faite M. l'échevin Biggar, président de la Commission métropolitaine, déclaration reproduite dans les journaux du 13 mars, à l'effet que Lachine ne s'oppose pas à la taxe de vente. L'Association déclare qu'elle vient d'adopter une résolution pour dénoncer la taxe de vente et elle ajoute que 95% des marchands ainsi que les principaux propriétaires ont signé une requête à cet effet qui sera présentée au conseil de ville et à la Commission métropolitaine.

J.-R. Paradis à Ste-Catherine

Dimanche soir, le 29 mars, à l'église Sainte-Catherine, sous la présidence de M. l'abbé J.-L. Olivier, curé, les amateurs de bonne musique d'orgue pourront entendre un artiste-organiste de chez nous, excellent compositeur que des circonstances adverses ont tenu loin jusqu'ici des orgues de concert. J. Raphaël Paradis, autrefois organiste de Lowell, aujourd'hui organiste de Saint-Roch de Montréal, fera ce soir-là les honneurs du beau grand orgue de la paroisse Sainte-Catherine, avec le concours du Dr Coupal, maître de chapelle, de la chorale paroissiale et de M. Eugène Lapierre, docteur en musique et directeur du Conservatoire National de musique.

Le programme comprend des œuvres de Bach, de Widor, de Gigout, de Baré et trois compositions de l'artiste-virtuose, dont un duo pour pédalier seul. Billets gratuits dans les magasins de musique.

Retraites fermées pour les prêtres

Les prêtres sont invités à la retraite fermée qui aura lieu à Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du 14 avril au soir au matin du 23.

Une autre aura lieu à Manrése de Québec, du 5 mai au soir au matin du 14. C'est la première série dans les deux cas.

S'adresser au P. O. Lacouture, S.J., Collège Brébeuf, Montréal.

Le grand événement de la saison du bridge

C'est la publication de l'ouvrage tant attendu des bridgeurs canadiens-français, Le Bridge pour Tous, par M. Arsène Desrochers, notre autorité nationale en matière de Bridge-Contrat. Une préface de l'expert américain Ely Culbertson approuve les principes énoncés dans cet ouvrage.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1.00 franco.

Orchestre canadien

L'Orchestre Philharmonique Canadien, qui a tant contribué depuis onze ans à développer le goût de la bonne musique dans l'est de la ville en donnant des concerts symphoniques, a préparé une autre audition musicale pour jeudi soir le 26 courant, dans la salle paroissiale de la Nativité, angle Ontario et St-Germain.

Des œuvres de Verdi, Bizet et une symphonie de Haydn sont au programme, on entendra aussi Mlle Pierre-Alary dans des chansons de genre, et M. John Domoracki, violoniste.

L'Orchestre Philharmonique Canadien est encore sous la direction du professeur Emile Tardy, si bien fait progresser cette symphonie amateur. (Communiqué)

Avez-vous besoin de bons livres? Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Une Seule capsule

ANTALGINE

Soulag. Totaux

Maux de Tête,

Dents, avant et

après l'extraction.

Rhumus.

La Grippe,

Douleurs Périodiques.

Antalgine s'adapte au cas.

COMMERCE ET FINANCE

Politique ridicule

Celle qui consiste à placer nos fonds aux mains d'étrangers pour développer leurs industries

Depuis la guerre, les Canadiens français placent leurs fonds dans de grandes entreprises en achetant leurs actions de toutes sortes, après avoir appris à placer sur les obligations d'Etat, de provinces, de municipalités, de paroisses et de communautés religieuses. Ce qu'on semble ne pas avoir encore appris c'est qu'en plaçant nos fonds dans des entreprises où nous sommes une mince minorité, nous perdons tout contrôle sur notre argent au seul bénéfice de ceux qui, par leur majorité, dominent dans ces entreprises. Il serait possible de citer des dizaines et des centaines de cas où nous avons ainsi fait le jeu de gens qui n'ont aucune sympathie pour nous, utilisent en fait contre nous leur puissance accrue grâce à notre apport de capitaux.

A la suite de la crise et du chômage prolongé, certains étrangers semblent maintenant vouloir exploiter une nouvelle veine. Profitant du fait que plusieurs municipalités, désireuses de réduire le chômage chez elles, sont disposées non seulement à accorder des concessions particulières sous forme d'usines louées à un prix nominal, mais même à engager leurs citoyens à placer des fonds dans des entreprises qui viendraient s'établir chez elles, ils tentent de profiter par tous les moyens de cette situation.

Quels peuvent être, pour ceux qui placent ainsi leurs fonds aux mains d'étrangers, et pour les municipalités elles-mêmes, les résultats d'une politique qui attire dans nos petites villes des métèques de toutes sortes, au lieu d'attirer des industriels de chez nous, des Canadiens français comme la masse de leur population?

Généralement, profitant de la crainte du risque chez ceux qui sont appelés à se départir de leurs fonds, les promoteurs étrangers leur offrent habituellement des actions privilégiées sur lesquelles un dividende assez élevé est "garanti". Les promoteurs eux-mêmes se contentent d'actions ordinaires, ce qui leur permet d'affirmer qu'ils ne retireront aucun bénéfice de l'entreprise tant que les actionnaires privilégiés n'auront pas eux-mêmes reçu le dividende "garanti".

Seulement, comme ces promoteurs ne conduiront pas l'entreprise pour les beaux yeux des actionnaires privilégiés, ils vont s'assurer ou assurer aux leurs des salaires intéressants. Quand même l'entreprise ne ferait jamais aucun bénéfice, eux pourrions ainsi, pendant quelques années, avoir une situation et un traitement intéressants.

Si ce n'est pas au moyen du traitement qu'ils entendent bénéficier de l'entreprise et de l'argent de nos gens, ça peut être en vendant les produits de la fabrique à des prix beaucoup plus bas que le prix normal, soit à perte en définitive pour l'entreprise, mais procurant un bénéfice proportionnellement plus élevé à des acheteurs privilégiés. Si l'acheteur des produits n'est que le promoteur habile, directement ou sous un nom d'emprunt, il s'assurera toujours, en définitive, la jouissance du montant reçu des souscripteurs locaux, parce qu'il assurera pour lui-même le bénéfice qui aurait dû être celui de la fabrique. S'il vend les produits à des organisations conduites par des amis, la situation pour les gens de la petite municipalité n'est pas meilleure; et le promoteur pourra toujours avoir sa part de bénéfice sous forme de commissions secrètes ou autrement.

Que nos municipalités prévoient tous les cas où leurs citoyens peuvent se faire bernier — et l'être elles-mêmes en définitive — qu'elles prennent les mesures nécessaires pour contrôler les traitements et les conditions de vente et elles constateront vite que ces messieurs, apparemment si désireux d'assurer du travail à quelques chômeurs ne seront pas si empressés à venir s'établir chez elles.

La principale raison d'attirer de nouvelles industries dans une localité s'est d'assurer du travail à ses chômeurs. On oublie trop souvent que dans nombre d'industries il faut une main-d'œuvre expérimentée et qu'on trouve rarement dans les petites villes parce qu'il n'y a jamais eu là d'industries similaires à celles qu'on veut y attirer. Il est des cas où il suffit de quelques techniciens et de quelques ouvriers expérimentés pour certaines tâches; les autres occupations peuvent être remplies par des personnes sans expérience. Mais il en est d'autres où la grande partie des occupations requièrent une main-d'œuvre experte. Il faudra dans ces derniers cas faire venir cette main-d'œuvre. Si l'industrie utilise des produits de la localité et assure indirectement du travail aux chômeurs, tout va bien. Mais si c'est le contraire, quel avantage retireront les municipalités elles-mêmes? Et n'y a-t-il pas le risque d'attirer chez elles des populations cosmopolites qui seront peut-être un danger futur pour la sécurité générale?

Même si aucun de ces risques ne prend corps, il reste encore un autre argument pour ne pas induire nos gens à placer leurs fonds aux mains d'individus qui n'ont rien de commun avec nous: c'est que nous devons utiliser le peu de richesse qui nous reste à développer des entreprises qui seront entièrement à nous.

Il ne s'agit pas en l'occurrence de refuser des autres l'expérience que nous n'avons pas encore, nous-mêmes dans un domaine en particulier, mais bien de faire servir cette expérience, en la rémunérant raisonnablement, à notre progrès à nous. Comme nous le rappelons la semaine dernière, nous ne devons pas nous isoler entre quatre murs. Nous devons regarder chez l'étranger pour voir ce qui s'y fait et pour chercher ce que nous pourrions nous-mêmes commencer à faire. Au besoin, il sera nécessaire de faire venir chez nous des ouvriers spécialisés qui se chargeront d'enseigner à nos gens. Cela devrait déjà avoir été fait. Mais de là à nous confier stupidement à des individus dont on ne connaît rien sinon qu'ils ont une énorme audace et beaucoup de protection bien qu'ils soient que depuis peu au pays, il y a une marge que nous ne devons pas franchir, que les administrateurs de nos petites villes se doivent de ne pas franchir, pour leur propre réputation personnelle comme pour l'intérêt de leurs commettants.

Il existe présentement des municipalités qui paraissent vouloir se prêter à ce jeu au bénéfice de quelques importés de récente date, alors qu'elles pourraient facilement intéresser des hommes d'affaires de chez nous. Elles pourraient bien constater avant longtemps qu'il aurait mieux valu pour elles ne rien faire que d'avoir agi avec imprévoyance.

Clarence HOGUE

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compté par la maison GARREAU & O'ROURKE, Inc., 115, rue St-Jacques, Montréal.

Valeur	Cl.	Haut	Bas	Chg.
Beauharnois	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Brew. & Dist.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Brew. Corp.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Can. Malt	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Cons. Paper	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Dom. Stores	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Int. Util. "A"	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Int. Util. "B"	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Meichers	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Walkers	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
PETROLES				
Brit. Am. Oil	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Imperial Oil	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Imperial Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Int. Pet.	36 1/2	36 1/2	36 1/2	36 1/2
MINES				
Big Missouri	66	66	66	66
Devel. Mines	45 1/4	45 1/4	45 1/4	45 1/4
Lake Shore	54 1/4	54 1/4	54 1/4	54 1/4
Lobl. Ore	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
McWaters	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Sher. Gordon	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Slacoe	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Stadacona	33	33	33	33
Sullivan	93	93	93	93
Rock Hughes	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2

Marché de Montréal

SAMEDI, 21 MARS

Cours fournis par les farines par la maison Elzébet Turgeon, Ltée, 206, édifice du Board of Trade, pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par H. Dubois et Cie; pour le poisson, par D. Hutton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Ltée, 45 Marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:	
1ère patente, Manitoba	5.10
2e patente, Manitoba	4.70
3e patente, Manitoba	4.60
Gru blanc, la tonne	25.00
Gru rouge	21.00
Son	20.00
Forté à boulanger	4.40
Mais canadien	56

BEURRE ET FROMAGE

(Prix fournis par H. Dubois et Cie, 277 St-Paul est):

Beurre:	
De ferme, en bloc de 56 lbs	23.15
De crèmerie, en bloc, 1 lb.	24

Fromage:

Québec, doux, meule 20 lbs	14
Québec, doux, en morceau	14.12
Can. fort, meule de 80 lbs	18
Canadien, fort, meule	20

OEUF

Vendu en caisses de 30 doz.	
Catégorie A, gros extra	32
Catégorie A, moyen	31
Catégorie B, gros	30
Catégorie C	29

SAINDOUX

En bloc d'une livre	12.12
En saeu	13
Saindoux composé:	
A la livre	11.34
En saeu, 20 lbs	11.34

MIEL

Blanc, saeu de 5 lbs, la lb	09.12
Brun, saeu de 5 lbs, la lb	07.12

VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.	
Dindes, 7 à 16 lbs	33 à 35
Poulets, 3 à 4 1/2 lbs	27
Poulets, 4 à 5 1/2 lbs	32
Poulets, 5 à 6 1/2 lbs	32
Poulets, 6 à 7 1/2 lbs	22
Poulets, 7 à 8 1/2 lbs	22
Poulets, 8 à 9 1/2 lbs	22
Poulets, 9 à 10 1/2 lbs	22
Canards domestiques	28
Cochon de lait	25
Pigeonneaux, pr.	25
Scotch Grouse, pr.	1.75

POISSON

Aiglelin frais	08
Truite des lacs	18
Morue fraîche	09
Filet d'aiglelin fumé	14
Pile	10
Brochet frais	10
Maquereau gelé	08
Filet frais d'aiglelin	15
Filet de morue	12
Fletan gelé	17
Scallop gelé	25
Eperlan gelé moyen	13
Esturgeon gelé	12
Anguille salée	06

Poissons salés, barils de 200 livres:

Sardines de Québec, le baril	\$9.00
Morue salée moyenne	05
Hareng Ecosse 1-2 baril	11.50
Hareng Labrador, 1-2 baril	4.00
Hareng Labrador, 1 baril	7.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Ferrière.	
Porterhouse	33
Rosbif tenderloin	25
Epaule, haut côté	14
Surlonge (sans os)	23
Côte	25

BIFTECKS

Aloyau (sirloin)	33
"Hamburger"	20
Pointe de surlonge	27
Flanc	18
Côtelette	28
Ronde	20

BOEUF (DIVERS)

Langues	20
Poitrine	10
Rognon	18
Filet frais	50 à 75
Jarret	10

Ronde

Boeuf salé	15 à 23
------------	---------

PORC

Longe	20
Foies	18
Fesse	21
Filet	35
Lard salé	22
Jambon, L.B.F.	26
Jambon, épaule	18
Jambon, L.B.F.	38
Jambon cuit	55

SAUCISSE

La Belle Ferrière	28
Porc	20
Régat	15
Boeuf	15
Bologne, L.B.F.	18
"Frankfurters"	20

VEAU DE LAIT

Fesse entière	20
Longe	20
Epaule	15
Devant	09
Ris	45
Foie franché	43
Langues	20

AGNEAU

Devant	15
Derrière	24
Longe	25
Côtelette	25
Gilet	25

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Le-Porte-Hudon-Hébert, Limitée:	
Granulé, 100 lbs, jute	4.80
Granulé, 100 lbs, coton	4.80
Cassonade no 1, 100 lbs	4.50

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GUYER & CIE, 74, Marché Bonsecours:

FRUITS

McIntosh en boîtes	2.25 à 2.50
Tomates Bahamas	3.00
Tomates mexicaines	4.50
Pamplemousses Arizona	3.50
Baldwin no 1	6.00

LEGUMES

Fraises	17 à 20
LEGUMES	
All. lb.	20
Aubergines douz.	2.00

Fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et légumes sont arrivés à Montréal, pendant la semaine finissant le 17 mars 1936:

Pommes 19, autres fruits 13, bananes 0, autres fruits tropicaux 66, oignons 9, pommes de terre 36, autres légumes 42. Total: 201.

POMMES: Le marché est toujours stationnaire, mais l'abaissement de prix est en général soutenu, surtout pour les approvisionnements domestiques. Les approvisionnements de pommes en barils de la Nouvelle-Écosse sont restreints à une petite quantité de Ben Davis domestiques, qui font \$2.25 à \$3.50 le baril, tandis que les approvisionnements de l'Ontario sont faibles, se composant de Spies no 1, qui font \$6.50 à \$7 le baril; de Stark no 1, de \$5 à \$5.50, et de Rainettes no 1, de \$5 à \$6. Les mannes de l'Ontario se composent de McIntosh no 1, qui obtiennent \$2.15 à \$2.25; de Fameuses no 1, de \$1.90 à \$2 et de Fameuses no 2, de \$1.50 à \$1.60. Les espèces en caisses de la C. B. sont toujours abondantes, et l'échelle de prix est soutenue. Les Spies Belles sont cotées \$2 à \$2.10; les McIntosh Belles, \$2.15 à \$2.25; les Beautés de Rome Belles, \$2.25 à \$2.35; les Delicieux Belles, de \$2.25 à \$2.35 et les McIntosh de la catégorie C, de \$1.90 à \$2. Les pommes importées sont moins abondantes et se vendent légèrement au-dessous de la manne de la Virginie variant de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

PAMPLEMOUSSES: Les approvisionnements venant de la Californie dominaient le marché cette semaine, et les fruits de terre belle apparence étaient cotés \$2.25 à \$3.50 la caisse. Les caisses de l'Arizona et du Honduras varient de \$2.75 à \$3.25 et les caisses de la Floride de \$3.50 à \$4.

CHOUX: Les choux de l'Arizona et de la Virginie varient de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

PAMPLEMOUSSES: Les approvisionnements venant de la Californie dominaient le marché cette semaine, et les fruits de terre belle apparence étaient cotés \$2.25 à \$3.50 la caisse. Les caisses de l'Arizona et du Honduras varient de \$2.75 à \$3.25 et les caisses de la Floride de \$3.50 à \$4.

CHOUX: Les choux de l'Arizona et de la Virginie varient de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

POMMES: Le marché est toujours stationnaire, mais l'abaissement de prix est en général soutenu, surtout pour les approvisionnements domestiques. Les approvisionnements de pommes en barils de la Nouvelle-Écosse sont restreints à une petite quantité de Ben Davis domestiques, qui font \$2.25 à \$3.50 le baril, tandis que les approvisionnements de l'Ontario sont faibles, se composant de Spies no 1, qui font \$6.50 à \$7 le baril; de Stark no 1, de \$5 à \$5.50, et de Rainettes no 1, de \$5 à \$6. Les mannes de l'Ontario se composent de McIntosh no 1, qui obtiennent \$2.15 à \$2.25; de Fameuses no 1, de \$1.90 à \$2 et de Fameuses no 2, de \$1.50 à \$1.60. Les espèces en caisses de la C. B. sont toujours abondantes, et l'échelle de prix est soutenue. Les Spies Belles sont cotées \$2 à \$2.10; les McIntosh Belles, \$2.15 à \$2.25; les Beautés de Rome Belles, \$2.25 à \$2.35; les Delicieux Belles, de \$2.25 à \$2.35 et les McIntosh de la catégorie C, de \$1.90 à \$2. Les pommes importées sont moins abondantes et se vendent légèrement au-dessous de la manne de la Virginie variant de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

PAMPLEMOUSSES: Les approvisionnements venant de la Californie dominaient le marché cette semaine, et les fruits de terre belle apparence étaient cotés \$2.25 à \$3.50 la caisse. Les caisses de l'Arizona et du Honduras varient de \$2.75 à \$3.25 et les caisses de la Floride de \$3.50 à \$4.

CHOUX: Les choux de l'Arizona et de la Virginie varient de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

POMMES: Le marché est toujours stationnaire, mais l'abaissement de prix est en général soutenu, surtout pour les approvisionnements domestiques. Les approvisionnements de pommes en barils de la Nouvelle-Écosse sont restreints à une petite quantité de Ben Davis domestiques, qui font \$2.25 à \$3.50 le baril, tandis que les approvisionnements de l'Ontario sont faibles, se composant de Spies no 1, qui font \$6.50 à \$7 le baril; de Stark no 1, de \$5 à \$5.50, et de Rainettes no 1, de \$5 à \$6. Les mannes de l'Ontario se composent de McIntosh no 1, qui obtiennent \$2.15 à \$2.25; de Fameuses no 1, de \$1.90 à \$2 et de Fameuses no 2, de \$1.50 à \$1.60. Les espèces en caisses de la C. B. sont toujours abondantes, et l'échelle de prix est soutenue. Les Spies Belles sont cotées \$2 à \$2.10; les McIntosh Belles, \$2.15 à \$2.25; les Beautés de Rome Belles, \$2.25 à \$2.35; les Delicieux Belles, de \$2.25 à \$2.35 et les McIntosh de la catégorie C, de \$1.90 à \$2. Les pommes importées sont moins abondantes et se vendent légèrement au-dessous de la manne de la Virginie variant de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

PAMPLEMOUSSES: Les approvisionnements venant de la Californie dominaient le marché cette semaine, et les fruits de terre belle apparence étaient cotés \$2.25 à \$3.50 la caisse. Les caisses de l'Arizona et du Honduras varient de \$2.75 à \$3.25 et les caisses de la Floride de \$3.50 à \$4.

CHOUX: Les choux de l'Arizona et de la Virginie varient de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

POMMES: Le marché est toujours stationnaire, mais l'abaissement de prix est en général soutenu, surtout pour les approvisionnements domestiques. Les approvisionnements de pommes en barils de la Nouvelle-Écosse sont restreints à une petite quantité de Ben Davis domestiques, qui font \$2.25 à \$3.50 le baril, tandis que les approvisionnements de l'Ontario sont faibles, se composant de Spies no 1, qui font \$6.50 à \$7 le baril; de Stark no 1, de \$5 à \$5.50, et de Rainettes no 1, de \$5 à \$6. Les mannes de l'Ontario se composent de McIntosh no 1, qui obtiennent \$2.15 à \$2.25; de Fameuses no 1, de \$1.90 à \$2 et de Fameuses no 2, de \$1.50 à \$1.60. Les espèces en caisses de la C. B. sont toujours abondantes, et l'échelle de prix est soutenue. Les Spies Belles sont cotées \$2 à \$2.10; les McIntosh Belles, \$2.15 à \$2.25; les Beautés de Rome Belles, \$2.25 à \$2.35; les Delicieux Belles, de \$2.25 à \$2.35 et les McIntosh de la catégorie C, de \$1.90 à \$2. Les pommes importées sont moins abondantes et se vendent légèrement au-dessous de la manne de la Virginie variant de \$1.65 à \$1.75 la manne de no 1, tandis que les McIntosh de New-York obtiennent \$1.75 à \$2 le cagnot de 10 lbs.

PAMPLEMOUSSES: Les approvisionnements venant de la Californie dominaient le marché cette semaine, et les fruits de terre belle apparence étaient cotés \$2.25 à \$3.50 la caisse. Les caisses de l'Arizona et du Honduras varient de \$2.75 à \$3.2

LA VIE SPORTIVE

Le Chicago est opposé aux Maroons

Les clubs de la Ligue de Hockey Nationale compléteront les séries régulières demain soir alors que deux parties seront à l'affiche à Detroit et à Boston puis l'on se préparera ensuite pour les séries éliminatoires qui commenceront mardi prochain entre les six meilleurs clubs du circuit Calder.

La course au championnat cette année est probablement la plus contestée vue depuis de nombreuses années et l'on s'attend à ce que les joutes pour la coupe Stanley soient des plus serrées et il est assez difficile de pronostiquer le résultat final des séries de fin de saison.

Ce soir les amateurs de Montréal auront l'avantage de voir les Maroons aux prises avec les Eperriers Noirs de Chicago pendant que les Américains iront disputer la palme aux Leafs de Toronto et ces deux joutes suscitent beaucoup d'intérêt par le fait que la première position de la section canadienne n'est pas encore décidée et que les rencontres de ce soir seules pourront décider du sort des Leafs et des Maroons.

Si les Maroons remportent la victoire contre le Chicago les hommes du président Tom Arnold seront assurés du premier rang, même un résultat nul suffirait pour donner la première place au club montrealais mais si les Maroons subissent un échec aux mains du Chicago et que les Leafs parviennent à vaincre le club New-York les protégés de Connie Smythe auront décroché les honneurs de la division canadienne et seront appelés à combattre contre les vainqueurs de la section américaine pour le championnat de la ligue et pour la possession de la coupe Stanley.

La deuxième position de la division américaine n'est pas une question réglée et il faudra attendre à demain soir pour connaître le club qui finira en deuxième place.

Les Tecumsehs vainqueurs

London, 21. — Les Tecumsehs de London ont triomphé des Cardinals de Rochester, hier soir, par un résultat de 3 à 1 dans une joute de la série de la Ligue de Hockey Internationale et au cours de cette partie le capitaine des Tec, Herbie Stuart, reçut un magnifique sac de voyage et un superbe anneau en or en reconnaissance des services rendus au club.

La joute fut exempte de toute rudesse et les arbitres Ion et Lockey n'infirgèrent aucune punition.

Composition des équipes:
ROCHESTER LONDON
Taucher but Stuart
Bellemer défense Gill
Orlando défense Callighen
Remmie centre McVeigh
Bartholome avant Locking
Farant avant Hergerscheimer
Subs. Rochester: Smith, Gillie, Cormier, Neville, Halliday et Brophy.

Subs. London: Pettinger, Boyd, Brennan, Van Cleef, Pickett et Lever.

Arbitres: Ion et Lockey.

Première période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Deuxième période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Troisième période
1—London, Locking 8.48
2—London, Boyd 14.15
3—Rochester, Brophy 18.03
4—London, Pettinger 19.47
Punition: Aucune.

Les six-jours de Chicago

Voici le classement à 11 heures, hier soir, de la course de six jours qui se dispute présentement à Chicago:

	Mles	Trs	Pts
Kilian-Vopel	2248	9	268
Georgetti-Grillo	2248	9	232
Vates-Van			
Stanbrouck	2248	9	209
Peden-Audy	2248	8	301
Sima-Lands	2248	8	267
Edman-Thomas	2248	7	204
Radak-Testa	2248	7	177
Hill-Winter	2248	5	257
Retourneur-Debaets	2248	5	141
Schalter-Wissel	2248	3	195

Les Québécois tiennent tête aux Royaux

Québec, 21. — Les amateurs qui croient que les As de Québec ne seraient pas de taille à lutter contre le Royal de Montréal pour le championnat senior de la province ont été grandement surpris hier soir lorsque les Québécois ont réussi à tenir tête à leurs rivaux montrealais dans la première partie de la série finale et c'est par un résultat de 2 à 2 que la joute initiale a pris fin.

Le second match de la série sera joué à Montréal dimanche, le vainqueur passant en demi-finale de l'est du Canada contre le champion de l'Ontario Hockey Association.

Les As de Québec sont revenus d'en arrière et ont repris un déficit de deux buts comptés par les Royaux à la première période, au grand plaisir de la foule de 5,000 amateurs.

Buddy O'Connor, le brillant jeune centre des Royaux, a donné les premiers coups de main à la première période et avant que les As aient pu revenir de leur surprise, Paul Armand avait porté le compte à 2-0 sur une passe de Frankie Leblanc.

Les champions intermédiaires se sont réveillés. Ils ont tenu leur bout durant le reste du match et ont compté deux fois à la deuxième période, grâce à des courses individuelles de Lester Brennan et Théo Hamel.

Les buts de Québec ont été comptés en moins de deux minutes de jeu au début de la reprise. Brennan a compté le sien d'un lancer de la ligne bleue, la rondelle passant sous le bras de Patsy Séguin. Le palet avait à peine été mis au jeu que Hamel s'est tricoté un chemin à travers l'équipe des Royaux, a évité un coup d'épaule de Gordie Titcombe et a compté.

Les Royaux ont dû se priver des services de Buster Munday, et Titcombe a pris sa place à la ligne bleue, aux côtés de Jotkus. Un autre absent était Jimmy Kelly, remplacé par Maurice Bastien, un junior. Munday et Kelly sont tous deux blessés à la cheville.

Alignement des équipes:

ROYAL	but	AS de QUEBEC
Séguin	but	Bolduc
Jotkus	défense	Taucher
Titcombe	déf.	Croghan
Leblanc	centre	Hamel
Donnelly	aile	Amy
Armand	aile	Brodeur
Royal: Macquisten, O'Connor, Bastien, Griffiths.		
Québec: O'Connell, Martin, Brennan, Stangle.		
Arbitres: Léo Heffenan et Larry Carroll.		
Première période		
1—Royal: O'Connor 4.22		
2—Royal: Armand 6.47		
Aucun point.		
Deuxième période		
3—Québec: Brennan 1.10		
4—Québec: Hamel 1.40		
Pun.: Donnelly, Titcombe, Titcombe, O'Connell, Martin.		
Troisième période		
Aucun point.		
Pun.: Titcombe, O'Connell, Stangle.		

Il succombe à une fracture du crâne

Brooklyn, N.-Y., 21. — Tony Scarpatti, boxeur poids moyen de Brooklyn, est décédé hier à l'hôpital Bushwick, à la suite de la fracture du crâne qu'il s'est infligée lors de son combat contre Lou Ambers, mardi soir.

La tête de Scarpatti alla frapper avec force le plancher, quelques secondes avant la fin de la septième ronde du combat. Il se fractura le crâne et eut des hémorragies cérébrales.

Le boxeur de 22 ans avait été transporté à l'hôpital après que deux médecins avaient vainement tenté de le ranimer. Il n'avait pas repris connaissance depuis.

Al Weill, le gérant d'Ambers, a annoncé qu'il contredirait l'engagement de son protégé contre Buster Brown, à Baltimore, qui devait avoir lieu mercredi prochain.

"Pas un ne sait combien je suis peiné", déclara Ambers. Je consentirai volontiers à me battre, lors d'une soirée-bénéfice, dont les fonds iront à la famille de Tony", déclara Ambers.

Les étoiles de la ligue Nationale

Les rédacteurs sportifs qui ont été appelés à voter pour le choix des équipes d'étoiles de la Ligue de Hockey Nationale ont choisi l'arrière-garde des Bruins de Boston pour former la première équipe et les autres positions ont été partagées entre les clubs Toronto, Américain et Maroons tandis que la deuxième équipe comprend les représentants des clubs Canadien, Chicago, Detroit, Rangers et Toronto.

D'après les votes enregistrés voici le choix de ces deux équipes:
1er club: Thompson, Boston, buts; Shore, Boston, défense g.; Seibert, Boston, défense g.; Smith, Maroons, centre; Conacher, Toronto, aile d.; Schriener, Américain, aile g.; Les, Patrick, Rangers, instructeur.

2e club: Cude, Canadien, buts; Seibert, Chicago, déf. d.; Goodfellow, Detroit, déf. g.; Thoms, Toronto, centre; Dillon, Rangers, aile d.; Thompson, Chicago, aile g.; Gorman, Maroons, instructeur.

Deux joueurs de l'an dernier ont été maintenus sur la première équipe: Eddie Shore et Charlie Conacher. C'est la première fois que Tiny Thompson est choisi sur la première équipe et on peut dire la même chose de Babe Seibert de Hooley Smith et de Dave Schriener. Tandis que Thompson dut attendre huit saisons avant de faire reconnaître sa valeur, Hooley Smith a excellé son record par trois hivers. Babe Seibert vient également de terminer sa dixième campagne. Par contre, Schriener n'a pas pris autant de temps: il vient de finir sa seconde année.

Pour deux positions seulement, il y eut une lutte corse. Charlie Conacher prit 16 votes contre 12 par Cecil Dillon, des Rangers. L'autre lutte fut celle de la ligne bleue, de Chicago, à la fois frousse à Schriener qui collecta 17 votes contre 14 pour Paul Thompson, de Chicago, et Harvey Jackson, du Canadien, et qui furent tous deux élus.

Hooley Smith a été mentionné sur la majorité des deux alignements. Il a reçu 11 votes pour la première équipe et 10 pour la seconde. Bill Thoms a eu un petit avantage sur Martin Barry, de Detroit. "Doc" Romnes, de Chicago, et Frank Boucher, des Rangers, ont aussi reçu quelque considération.

Sur 31 votes possibles, Tiny Thompson en a reçu 30; Cude obtint l'autre. Le cerbere du Canadien a reçu 15 votes de seconde position. Son principal rival a été Mike Karakas. Eddie Shore a reçu 27 votes; Babe Seibert, 12. Au nombre des autres favoris, dans l'ordre, on remarque Earl Seibert, de Chicago, Eddie Goodfellow et Doug Young, de Detroit, Lionel Conacher, des Maroons, Art Coulter et Ching Johnson, des Rangers.

Hamilton est champion

Hamilton, 21. — Hamilton a capturé le championnat senior de la Ontario Hockey Association en anulant contre Sudbury Falcons, 2, 2 champions du Nord, dans la seconde joute d'une série de deux parties, ici, hier soir. Les Tigers se trouvaient à gagner la série, 10-3.

Sudbury Ironstone but Teno
Kampman déf. Hoch
Cook déf. Radke
Conick centre McGowan
Marshall avant Mackie
Hiller avant Apps

Substituts: Sudbury: Grosso, Bellingher, Cooper.
Hamilton: Chisholm, Dunn, Williamson, Hastie.

Arbitres: Hedges, Toronto, et Wilder, New Liskeard.

Première période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Deuxième période
Pas de point.
Aucune punition.

Troisième période

1. Hamilton, Chisholm (Hastie) 2.35	
2. Hamilton, Mackie 5.40	
3. Sudbury, Conick 17.00	
4. Sudbury, Hiller 19.15	

Les Royaux jouent contre Minneapolis

Orlando, 21. — Quand les Millers de Minneapolis rencontreront les Royaux de Montréal aujourd'hui et demain cette série d'exhibition sera pratiquement reconnue comme la petite série mondiale de 1935 et il sera intéressant de voir ces deux clubs aux prises. Le Minneapolis a gagné le championnat de l'Association Américaine l'an dernier tandis que le Montréal a remporté les honneurs de la saison dernière dans la Ligue Internationale.

George Granger, Clair Forster et George Smith l'ont remporté pour les Royaux. Chacun d'entre eux passera trois manches au monticule.

Voici quel sera l'ordre des frappeurs des Royaux: Seeds, cg; Thompson, 3b; Wilson, 2b; Dugas, cd; Bissonnette, 1b; Rhie, cg; Sankey, ac; Myatt, receveur.
Leon Chagnon, Lauri Myllykangas et Al Moran, avec Harrisburg en 1935, lanceront contre les Millers dimanche. Phil Hensick et Harry Smythe se partageront le travail des neuf manches contre les Sénateurs d'Albany lundi après-midi.

PARTIES D'EXHIBITION

Nashville . . . 020 021 060—11 18 2
New-York . . . 200 201 000—5 8 2
Werk, Vanderveer, Inlekofer et Blaimeir, Hofferth, Castleman, Gumbert, Bennet et Duay, Toronto (N) 003 011 100—8 12 2
Cleveland (A) 000 104 002—7 11 1
Lee, Shoun et Hartnell, O'Dea; Hudlin, Tauscher, Hildebrand et Pytlak, Recker.

Conrad Allard vs Noël De Tilly

Le tournoi de billard pour le championnat amateur du Canada se terminera demain alors que les deux meneurs actuels, Conrad Allard et Noël de Tilly, seront aux prises dans la joute finale et cette rencontre promet d'être fort contestée et l'on s'attend à une assistance record aux salles du Conseil LaFontaine des Chevaliers de Colomb.

Depuis le début du tournoi, Noël de Tilly a fait montre de si grand brio qu'il est favori pour décrocher les honneurs. Le champion montrealais a accompli un superbe exploit au cours de la compétition actuelle; en plus d'avoir subi aucun échec, il s'est assuré la meilleure moyenne tant individuelle que générale, soit 7.69 jamais vu depuis dix ans. Il sera certainement difficile à vaincre.

Le tournoi a connu cette année un succès sans précédent et la moyenne des joueurs a presque doublé sur celle des années passées.

Les amateurs sont invités à assister au match prometteur de Tilly-Allard. Conrad Allard, le champion défendant son titre, ne concèdera pas la victoire à son rival sans livrer une lutte acharnée. On peut donc s'attendre à des exploits de virtuosité de part et d'autre et il sera intéressant de voir les deux étoiles exécuter tout à tour les coups les plus difficiles de la façon la plus inattendue.

Ce match sera suivi d'un banquet intime qui se déroulera sous la présidence d'honneur du sénateur Arthur Marcotte.

Les séries seront de deux dans trois

Toronto, 21. — Toutes les séries interprovinciales pour la coupe Allan et la coupe Memorial seront de 2 dans 3 cette année, a annoncé hier le registraire W. A. Hewitt, de la C.A.H.A., niant par le fait même les rumeurs voulant que la série Pembroke-Moncton ne soit que de deux parties.

Les totaux de buts ne font pas partie du système employé cette année. L'équipe qui gagnera quatre points la première remportera la série, deux points étant accordés pour une victoire et un pour un match nul.

C'est-à-dire qu'un club peut remporter une série en gagnant deux matchs ou en triomphant une fois et annulant deux fois. Trente minutes supplémentaires seront jouées à chaque partie si nécessaire.

Les finales pour les coupes Allan et Memorial seront décidées par le nombre de victoires. Le club qui remportera deux victoires sera champion. Les parties nulles ne compteront pas.

Les résultats du hockey

Hier soir
FINALE PROVINCIALE
Royal 2, As 2.

LE CHOIX des JUDICIEUX
les cigares
WHITE OWL
Deux FORMATS
"INVINCIBLE" 5c
"STREAMLINE" 5c

(1ère et 2e rencontres, total des buts à compléter).
LIGUE INTERNATIONALE
London 3, Rochester 1.
Detroit à Pittsburgh (cancellée).
FINALE SENIOR O. H. A.
Hamilton 2, Sudbury 2.
(Hamilton gagne la série 10-3).
Cet après-midi
JUNIOR PROVINCIALE (Finale)
As de Québec vs Victoria (Form.).
2e rencontre: As ont gagné la lère 8-2).

Ce soir
LIGUE NATIONALE
Chicago à Maroons.
Américain à Toronto.
LIGUE INTERNATIONALE
Rochester à Windsor.
Buffalo à Cleveland.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Philadelphie à Springfield.
(remise au 24).
Demain après-midi
SENIOR PROVINCIALE (Finale)
As de Québec vs Royal.
(2e rencontre; la lère a été nulle 2-2).

Dynamite Dunn contre Marquette au St-Jacques

La victoire que vient de remporter Young Sonnenberg sur le solide et habile lutteur de Boston, Sandy MacDonald, en fait maintenant un concurrent sérieux dans les rangs des aspirants au titre de Veldie. Celui-ci ne défendra son titre que dans une semaine et la rencontre de lundi au St-Jacques avec Sonnenberg ne sera pas pour le titre puisqu'il faut stipuler que les deux lutteurs devront peser plus que le poids limite.

N'empêche que Sonnenberg entend battre Veldie quand même et obtenir par le fait même le droit de passer le premier dans un match de championnat. C'est ce que Sonnenberg et son entraîneur Eddie Marquette espèrent réussir dès lundi.

On dit que Dynamite Dunn, le lutteur qui fut arrêté à la frontière il y a trois semaines, est en route pour Montréal où il arrivera demain. Dunn sera au programme de lundi contre Eddie Marquette. Dunn est l'un des plus rudes adversaires et des plus sensationnels lutteurs mi-lourds des États-Unis. Il passera une semaine ou deux à Montréal puis se rendra à Terre-Neuve.

Les autres matchs de lundi sont les suivants: Pat Barry vs Sandy MacDonald; Bob Steele vs Jacques Trudeau; Lou Gagnon vs Alex Boyer.
Inf. 2035 Amherst, tél. Ch. 9931.

La Commission autorise un combat à finir

La Commission athlétique de Montréal vient de sanctionner un match bâclé par le promoteur Ray Lamontagne qui mettra aux prises Harry Madison et Eddie Marquette dans un combat de deux chutes dans trois et à finir.

Il y a longtemps qu'on n'a vu aussi grande rivalité entre deux lutteurs locaux. Marquette a décemment démontré qu'il est de taille pour Madison et celui-ci se voyait serré de trop près par Marquette était devenu incontrôlable lorsqu'il se rencontrait la dernière fois. C'est encore au marché Saint-Jacques et jeudi prochain qu'aura lieu cette rencontre, cette fois décisive, puisqu'il n'y aura pas de limite de temps.

Une des conditions extraordinaires du match est que Madison devra mettre de côté ses tactiques trop rudes. Il s'est engagé par la

Poudre à Coquerelles
MYSTERIEUSE
Une seule application détruit les coquerelles et en prévient le retour...
En vente partout .25, .50 et \$1.00

voie d'un chèque fait à l'ordre du promoteur à lutter sans se faire disqualifier sans quoi il perdrait le montant de son chèque. Madison affirme qu'il peut battre Marquette en s'en tenant strictement à la lutte classique ou du moins en mettant de côté toute manœuvre brutale.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGÉNIEURS
H. Labrecque, I.C., M. Cailloux, I.C.
G.-J. Papineau, I.C. et Architecte
INGÉNIEURS CONSEILS
Béton Armé — Chauffage — Ventilation — Electricité — Arpentage — Drainage — Estimation — Expropriation — Expertise
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
Edifice Thémis
10 St-Jacques Ouest — HA. 0482

F.-J. LEDUC et ASSOCIÉS
Ingénieurs-Conseils
Travaux municipaux — Chimie industrielle — Expertises légales — Brevets — Marque de commerce.
Ch. 98, Edifice St-Denis HA. 5341
354 Est, rue Ste-Catherine

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous livrons les Communautés Religieuses à nos services particuliers.
441 St-François-Xavier — Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS
Tél. Marbour 0751
Demetrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
Chambre 501
EDIFICE METROPOLE
4 est, rue Notre-Dame — Montréal
14-6-36

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, M.P.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. H.-N. Garneau, C.R. Ant. Garneau, C.R. H.-N. Garneau, C.R. Marcel Pigeon, S.-V. Ozeau.

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy, Prévost et Home
Immeuble Morin
111 Côte de la Montagne
Téléphone: 2-4778 — Québec

Tél. Marbour 1196-1197-1198
LAMOTHE & CHARBONNEAU
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-F. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charbonneau, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes — Montréal

Anastole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Marbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS
INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

COMPTABLE
Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Titulaire en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 O. rue St-Jacques, 136 rue Alexandre
Marbour 5457 TROIS-RIVIERES
13-12-36

COMPTABLE
Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Titulaire en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 O. rue St-Jacques, 136 rue Alexandre
Marbour 5457 TROIS-RIVIERES
13-12-36

COMPTABLE
Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Titulaire en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 O. rue St-Jacques, 136 rue Alexandre
Marbour 5457 TROIS-RIVIERES
13-12-36

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Marbour 5990

Hurtubise, Pelletier, Gravel
COMPTABLES PUBLICS LICENCIÉS
VERIFIATEURS
60 rue St-Jacques ouest, Montréal
L.-A. Hurtubise, C.P.A. Alf. Gravel, C.P.A. Victor Pelletier, C.P.A. J.-E. Nadeau, C.P.A. P. L'Esperance, C.P.A.

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Trudel, T.A. A. Emile Beaulieu, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A. Maurice Beaulieu, C.A. Jacques LaRue, C.A. Louis Lacombe, C.A. J. Paul Beaulieu, C.A. Lucien P. Béland, C.A. Roland Chagnon, C.A. Montréal — Québec — St-Jean, P. Q.

CLAVICRAPHES
Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Toutes marques: neufs ou reconstruits.
Location et réparation.
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre — Tél. LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)
E. D. TWITE, Gérant général.

CLAVICRAPHES
Underwood, Remington,
Standard et portatifs
Calculateurs et Dupli-
cateurs — Service et accessoires.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury — MA. 2345
20-12-35

ENCADREURS
Morency Frères, Ltée
Encadrement-Dorure
458 Est, rue Ste-Catherine
Miroirs, Tableaux, Eaux-fortes, Estampes
françaises pour cadeaux de noce ou d'anniversaire. Matériel d'artistes. Spécialité:
Restauration de cadres et tableaux anciens.
Tél. Marbour 6894

WISINTAINER & FILS
908, BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Mouleurs — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
L.A.N. 22644

PROFESSEURS
Institut Supérieur de diction française
3448 rue Fullum, près Sherbrooke
AM. 6158
Diplômés de la Sorbonne
Méthodes nouvelles, pratiques, rapides.
Leçons de français et d'anglais.
S'adresser entre 8 et 12 hres a.m.
8-4-36

Tél. Plateau 8717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
appliquées
Cours classique, commercial,
leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de
librairie du "Devoir", 430 Notre-
Dame est, Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Boucherville) Illustration: Jules Paquette



Cette chanson, Hermine l'avait choisie parce que sa mère la trouvait immensément belle. Toujours en l'entendant une émotion étreignait son cœur. Les deux jeunes filles lui demandèrent souvent la cause de cet attendrissement, mais Madame de St-Dizier répondait par des paroles évasives. Ce soir-là, ne voulant pas manifester aux étrangers son émotion, la bonne dame se retira un moment dans sa chambre, et pendant qu'Hermine chantait, laissa tomber quelques larmes.



Pierre de St-Luc se sentait beaucoup d'estime pour la famille St-Dizier et la fréquentait mais à titre de connaissance cependant. Il avait l'âme trop haute et trop bien placée pour se présenter en amoureux à la où son ami Desrivière avait commencé à construire des projets d'avenir. De là, les demoiselles ressentait à son endroit des sentiments analogues. Une lettre de Desrivière, étant arrivée, on lui répondit ainsi qu'à l'ordinaire, comme à l'ami fidèlement aimé.



Par ailleurs, lors des fréquentes visites chez les St-Dizier, Pierre avait fait connaissance avec une petite canadienne de son choix, portant le joli nom de Thérèse Labonté. Une grande candeur était empreinte sur son visage, et surtout une exceptionnelle gravité, qui révélait un marin comme Pierre de St-Luc. Un soir, en revenant de Sillery, Pierre vit une larme aux yeux de Thérèse et pour la première fois, de sa vie, il s'était senti devenir amoureux.



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.
Sous-directeur: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.
Secrétaire adjoint: Mlle Marcelle Gauthier, Institut botanique, Université de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE

Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut botanique, Université de Montréal.
Zoologie: Dr. Georges Préfontaine, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.
Entomologie: M. Gustave Chagnon, Institut dentaire de l'U. de M.
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent, Montréal.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal.

No 255 21 mars 1936

Oiseaux migrateurs de passage à l'Assomption

La liste suivante, bien incomplète, donne les dates d'arrivée de la plupart des espèces.

Tout l'hiver 1935:
7 mars: Corneille
9 — Alouette ordinaire
24 — Mainate bronzé
24 — Pinsons pourpres
26 — Mésange à tête noire
27 — Sittelle de la Caroline
27 — Merle d'Amérique
31 — Pinson chanteur
31 — Pinson chiverolle

1 avril: Etourneau des prés
1 — Rouge-gorge bleu
8 — Sizerin à tête rouge
9 — Outarde
10 — Etourneau à ailes rouges
10 — Mainate couleur de rouille
10 — Maubèche tachetée
11 — Pluvier Kildir
11 — Pinson des marais
11 — Etourneau ordinaire
23 — Pinson à ailes baies
23 — Pinson des champs
24 — Pinson de montagne
24 — Hirondelle pourpre
24 — Martin-pêcheur
24 — Martinet des cheminées
25 — Moucherolle verdâtre
25 — Pie maculé
26 — Fiole minule
26 — Roitelet huppé
29 — Chardonneret
29 — Grimpereau d'Amérique

2 mai: Grive solitaire
2 — Pinson à gorge blanche
2 — Moucherolle brun ou verdâtre
4 — Pinson à couronne rousse
4 — Fauvette à couronne jaune
9 — Roitelet à couronne rubis
9 — Busard des marais
9 — Buse, sp?
9 — Pinson des prés
13 — Lioriot de Baltimore
13 — Vireo gris olive
16 — Buse à queue rousse
16 — Goglu
16 — Fauvette jaune
18 — Pie doré
18 — Petit moucherolle
20 — Hirondelle bicolore
20 — Hirondelle de rivage
20 — Hirondelle des granges
21 — Moucherolle de la Caroline
22 — Pinson à couronne blanche
25 — Colibri
25 — Fauvette à tête cendrée
26 — Jeune merle d'Amérique
26 — Grive de la Caroline
27 — Fauvette à gorge noire
27 — Fauvette de Blackburn
28 — Le jaseur du cèdre
28 — Vireo aux yeux rouges

1 juin: Gros-bec à poitrine rose
1 — Fauvette trichot du nord
1 — Fauvette de Pennsylvanie
1 — Grive de Wilson
1 — CERCLE AMEÉE-MARSAN, Collège de l'Assomption.

Notes additionnelles sur la Flore de Québec

La publication de la Flore Lau-



Voici l'époque des

PREMIERES COMMUNIONS

Le plus grand choix d'articles de piété se trouve chez

DESMARIS & ROBITAILLE

Limitée
70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

la flore des frontières. L'endroit est critique, car nombre d'espèces de la flore de la Nouvelle-Angleterre tentent peu à peu à déborder de leur aire. Il faudrait les découvrir pour les ajouter à la liste importante de la flore du Québec. Et le comté de Missisquoi n'a certes pas épuisé toutes ses possibilités (*Vincetoxicum gmelinense*, *Woodia obtusa*).

Marcel RAYMOND

BOITE AUX QUESTIONS

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire ce que je devrais mettre sur des souches pour les faire pousser et les empêcher chaque printemps de pousser des branches en touffes? J'ai mis du sel en quantité, mais rien n'y fait. (Charles-Eugène T. Henryville, Qué.)
R. — S'il n'y a pas de danger de tuer autre chose, essayez de mettre du sel, à plusieurs reprises et en abondance, sur le sol, autour des souches. Le jeu de l'exosmose aura bientôt raison, je pense, de la vitalité de vos souches. En mettant du sel sur les souches, vous empêchez, jusqu'à un certain point, le développement des champignons de la pourriture.

F. M.-V.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire si la plante commune qu'on nomme *grauja* se nomme *Gratiola*. La plante dont je parle produit des têtes piquantes qui sont très tenaces une fois qu'elles ont touché quelque chose. Quelles sont ses propriétés médicinales? (Mme H. G., Notre-Dame de Ham, Qué.)
R. — Notre plante est la Bardane mineure (*Arcium minus*) et non la Gratiola, qui est une petite Scrophulariacée des rivières humides. Les autres noms vulgaires de la Bardane sont: Artichaut, Rapace, Rhubarbe sauvage (à cause des grandes feuilles de la base), Tabac du diable (nos gens infligent ce nom aux plantes à grandes feuilles qui leur déplaisent pour une raison ou pour une autre). Toques, etc. Le folklore médical (car c'est surtout un folklore) est comme suit: Plante sudorifique, antipyrétique, antirhumatismale. La décoction utilisée contre les affections chroniques de la peau et du cuir chevelu l'a fait appeler en France *Herbe aux teigneux*. Les feuilles sont appliquées en compresses sur les blessures ou les abcès.

F. M.-V.

Mélange de patronage

EST-CE M. THURBER QUI MENE M. DUPUIS?

Chambly, 20. — A une récente séance du conseil de la paroisse de Saint-Joseph de Chambly, un contribuable, M. Louis Foisy, porte-parole de tout un comté, a fait remarquer au conseil, en majorité libéral, que les gens de la campagne qui sont dans le besoin ne voient pas de travail au sein de la paroisse. Le conseil a décidé de faire appel à M. Dupuis, député fédéral du comté, pour lui demander de voir à faire corriger cet état de choses. De son côté, M. Louis Foisy, au nom d'un certain groupe d'électeurs du comté qui ont voté pour M. Dupuis en octobre, mais qui n'ont pas voté pour M. Thurber, en novembre dernier, a écrit à M. Dupuis pour lui dénoncer les agissements du député provincial et de son groupe, qui exerceraient, dit-il, le patronage fédéral dans les chantiers du canal de Chambly et réserveraient tous les emplois aux seuls partisans de Thurber. M. Foisy dénonce aussi la conduite d'un organisateur de l'élection provinciale dont le fils est à l'emploi régulier des chantiers fédéraux, lequel organisateur provincial ferait la pluie et le beau temps en matière de patronage fédéral. M. Foisy et d'autres partisans de M. Dupuis, à la dernière élection fédérale, entendent savoir s'il veut laisser les organisateurs amis de M. Thurber priver de travail des contribuables, parce qu'ils n'ont pas voté pour le régime provincial, et alors qu'ils ont voté pour M. Dupuis.

Partie de cartes au profit de Nazareth

Madame L. E. Patenaude, femme du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a accepté le patronage de la partie de cartes annuelle au profit de Nazareth. Celle-ci aura lieu à 2 h. 30 p.m., le mardi 14 avril prochain, à l'Institut même, 4565 Chemin de la Reine-Marie. De nombreuses demandes sollicitent notre charité en ce moment. Réservons une part généreuse à l'Institut des Aveugles, oeuvre méritante entre toutes.

Messdames A. Letondal, A. Young, G. A. Fortin et E. Marcoux, organisatrices, s'occupent activement de la vente des billets.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la secrétaire du comité, Madame E. Marcoux. Téléphone, HARBOR 4664.

Le vrai et le faux patriotisme

par le R. P. J.-V. Ducatillon, O.P.

Volume de 300 pages. format bibliothèque.

Ce qu'est la Patrie. Le vrai Patriotisme. Antipatriotisme et égoïsme national. Guerre et légitime défense.

Le devoir patriotique en face de la guerre. Documents.

En vente au Service de Librairie du DEVOIR au prix de \$1.00 franco.

Le monde des timbres

(Tous droits réservés)

Des cachets officiels du Canada — C'est le temps d'y mettre du français — Nouveautés prévues aux Etats-Unis

Les postes canadiennes inaugureront un service postal aérien régulier, entre Kénora et Machin, en Ontario, vers le 15 avril. Cette première envoi, aller et retour, sera marquée par l'apposition de cachets officiels illustrés, suivant l'usage, sur toutes les lettres confiées à la poste ce jour-là. Avis aux collectionneurs d'enveloppes du premier jour.

D'habitude ces cachets portent des légendes dans la seule langue anglaise, sauf parfois quand il s'agit de vols inauguraux dans la "réserve" du Québec.

Le Parlement compte au nombre de ses membres un philatéliste distingué, doublé d'un patriote, M. Vital Malette, député de Jacques-Cartier, qui, en maintes occasions, a manifesté un vif intérêt en faveur du bilinguisme postal. Si ces lignes lui tombent sous les yeux, nous aimons à croire qu'il voudra faire des représentations au ministre des Postes pour qu'enfin, dans tous les services postaux du Canada, le français soit mis sur un pied d'égalité avec l'anglais.

Une petite lettre à M. Malette de la part de nos lecteurs, lui faciliterait la tâche au cas où il rencontrerait des fonctionnaires récalcitrants; car souvent ce sont ceux-ci, plutôt que les ministres, qui mettent des bâtons dans les roues. Mais il faut se hâter, les prochains cachets annoncés pour le 15 avril se sont sûrement préparés au moins 15 jours à l'avance.

Canada Air Mail, Poste Aérienne, Canada

SEPT ILES - HAVRE ST. PIERRE - PREMIER PARCOURS OFFICIEL

Type de cachet officiel de la poste aérienne canadienne. Celui-ci, émis pour une envolée dans le Québec, était bilingue. Ailleurs au Canada il a toujours été uniquement en anglais.

Les Etats-Unis préparent, avec l'assentiment du président Roosevelt, une série de dix timbres, dont cinq seront consacrés aux grandes figures de l'armée américaine et les autres à celles de la marine.

Le choix des portraits n'est pas sans créer des difficultés, car on s'imagine que dix timbres c'est bien peu pour illustrer tant de gloire. Il est cependant décidé que le fameux corsaire John Paul Jones et l'amiral John Barry seront à l'honneur. Pour les autres, il faudra peut-être avoir recours à un tirage au sort.

Nos voisins étudient en même temps le projet d'un commémoratif à l'occasion du centenaire de l'Arkansas. Ce sera, sans doute, suivant la pratique établie, un timbre de 3 cents. Le dessin soumis représente le Capitole de l'Etat, érigé en 1836 à Little Rock, où se feront les ventes du premier jour, vers le 15 juin.

En attendant ces nouveautés, l'organisation de l'Exposition internationale du timbre, dite TIPEX qui aura lieu à New-York, du 9 au 16 mai, va bon train.

Plusieurs philatélistes réputés y donneront des conférences, accompagnées de projections cinématographiques. Ainsi, à la séance du 10 mai, à part une démonstration imagée des services postaux présentée par le ministre des Postes de la Grande-Bretagne, on entendra une conférence dont le titre révèle le grand intérêt: "Les timbres de l'inspiration religieuse".

Le lundi, 11, journée internationale, le sujet portera sur "Le tour du monde d'un timbre-poste". Les jours suivants seront consacrés, le mardi 12, aux expositions; le mercredi 13, aux marchands; le jeudi 14, à la poste aérienne, alors que l'on compte sur la présence du capitaine Hugo Eckener qui doit, vers cette date, faire une traversée à bord de son *Graf Zeppelin*. Le vendredi 15 sera réservé aux associations philatéliques, et le samedi, 16, aux jeunes collectionneurs dont l'armée, toute pacifique, croît sans cesse.

De nombreux pays, dont le Canada, enverront des exhibits et seront officiellement représentés à cette vaste foire qui promet de surpasser tout ce qui s'est fait jusqu'ici.

La réunion, pour fins postales, du Gabon et du Congo Moyen, nécessitera prochainement le lancement d'une nouvelle série commune à ces deux colonies françaises d'Afrique. Dès maintenant, les timbres en cours vont être surchargés des mots: "Afrique équatoriale française". Leur vie étant destinée à être courte, ces timbres prendront tôt une plus-value.

Phil. ATHELY

TIMBRES - POSTE ALBUMS et CATALOGUES

Gratuit: Liste de 100 séries nouvelles sur demande.

Catalogue illustré 1936 du Canada — 25c

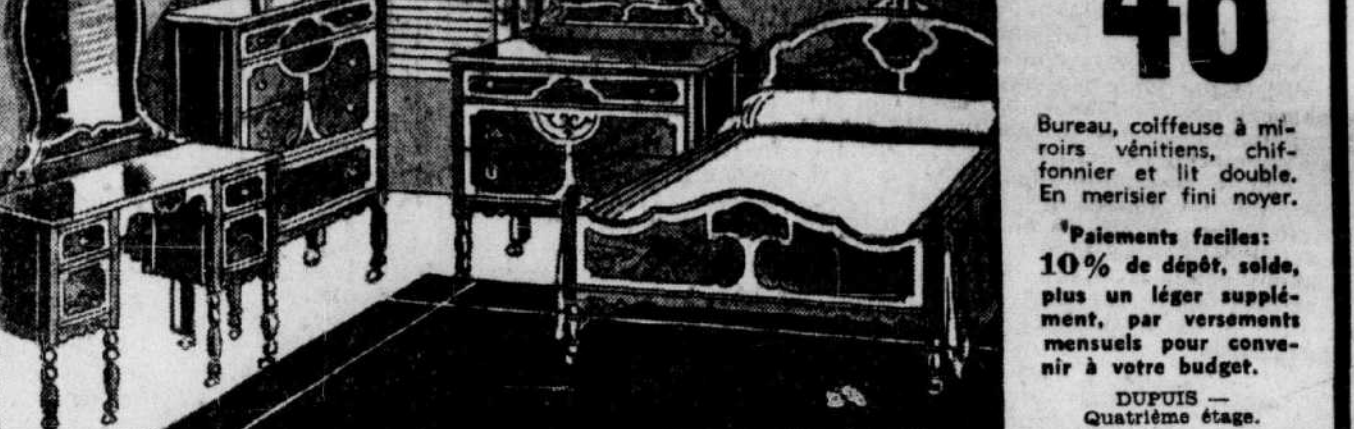
A. VINCENT

294 Ste-Catherine ouest

chez DUPUIS MOBILIER DE CHAMBRE

tel qu'illustré.

\$48



Bureau, coiffeuse à miroirs vénitiens, chiffonnier et lit double. En merisier fini noyer.

Paiements faciles: 10% de dépôt, solde, plus un léger supplément, par versements mensuels pour convenir à votre budget.

DUPUIS — Quatrième étage.

MATELAS A RESSORTS

Soldé de divers échantillons

Ne vous privez pas plus longtemps du confort incomparable d'un tel matelas à ressorts. Le prix est tout à fait spécial... les matelas de bonne fabrication et le bien-être qu'ils procureront vaut beaucoup plus que le coût de chacun. Soldes de lignes valant jusqu'à 19.50. Toutes les dimensions régulières, mais pas dans chaque modèle. CHACUN.

DUPUIS — quatrième (Ste-Catherine)

Plateau 5151

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures

Dupuis Frères

A.-J. DUGAL, exp. et dir. gér. ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Que devons-nous collectionner?

Philatélistes. Que devons-nous collectionner? Tel sera le sujet d'une causerie donnée par M. A. F. Vincent, le marchand de timbres bien connu à Montréal, sous les auspices de l'Union Philatélique, le mercredi 25 du courant.

A cause du nombre considérable de timbres émis chaque année par les gouvernements de tous les pays du monde, on rencontre souvent des collectionneurs amateurs absolument désorientés qui se demandent: que devons-nous collectionner?

Après une brève étude de l'histoire de la philatélie, M. Vincent répondra à cette question suivant l'opinion de la majorité des collectionneurs d'expérience. La conférence sera illustrée.

Tous ceux qui désirent s'éclaircir sur ces moyens modernes qui sont maintenant au service des philatélistes feront bien d'assister à cette intéressante causerie.

L'entrée est gratuite, et des dispositions seront prises pour recevoir beaucoup de visiteurs. On devra se rendre à 8 h. 15 p.m., au plus tard; au no. 415, rue Sainte-Catherine est.

Bourse des échangistes

Nous poursuivons tous les samedis la publication d'une liste d'échangistes à laquelle nos lecteurs pourront s'inscrire gratuitement. Il suffira, avec le coupon ci-dessous, de donner son nom et prénom, âge si l'on veut, son adresse, et dire le genre de timbres offerts en échange de ceux qu'on recherche; exemple: Echange Canada pour France, etc.

Des demandes d'échange sous des initiales ne seront pas acceptées — il faut des noms. Il est entendu que cette publication n'engage pas notre responsabilité: nous présumons de la probité de tous. Il suffira d'une seule plainte motivée pour que le nom du délinquant soit banni à tout jamais.

Mme Joseph Bédard, Bedford, Qué. — Général.
Mlle M.-Mère Carrière, 1373 boul. Gouin est, Montréal, général.
Gaston Charest, Saint-Stanislas (Champlain), Qué., général.
Mlle Reine Cholet, 7627, Delaudière, Montréal. — Canada pour général.

Joseph Côté, 7629, de Lanau-dière, Montréal. — Général, pour 3c Cent. Qué. et commémoratifs.
M. Devals, Terminus Hotel, 1, place de la gare, Arras, France. — France pour Canada.
Roger DesTrosmaisons, 1996, DeMontigny est, Montréal, général.
Mlle A. Ducharme, 191 1/2 Girouard, St-Hyacinthe. — Canada pour général.

Jeannot Forges, au Collège, St-Jean, Qué., Canada, pour général.
André Guilmet, 90 des Prairies, Québec. Triangulaires.
Jean-Jacques Jasmin, 5991 boul. Monk, Montréal. — Général.
Edmond Laberge, 4675, ave. Hôtel-de-Ville, Montréal: général.
Sabin Lecavalier, 3822, Décarie, Montréal: Chine, Chili, Haïti, pour général.

Mlle Gilberte Lebeuf, 475, 2ème Avenue Verdun. — Général.
Armand Leguier, 16 ans, 3717 Berri, Montréal. — Général.
Mlle Hélène Morin, 3811 Prud'homme, apt. 7, Montréal: Vatican, Uruguay, Salvador pour général.
Maurice Ouellet, 166 LaFontaine, Rivière-du-Loup Centre: général.
Gilles Pelletier, 4330 Saint-Denis, Montréal, général pour Italie, Terre-Neuve.
Jean-Marie Picotte, 6655 Iberville, Montréal: général pour Canada.

J.-L. Paul, casier postal 720, Drummondville, Qué.: général.
Lucien Picard, 6969 Chateaubriand, Montréal: général.
J.-L. Pinard, 30, rue Drummond, Sherbrooke, Canada pour général.
Joachim Provencher, La Ferme, Conté Chapelle, Qué.: Can., Allem., France, E.-U., pour Amérique, Portugal, Antilles.

Réginald Robert, 6864, Irwin, Montréal. — Général, valeur Scott 10c. et plus.

Michel Rufange, St-Félix-de-Valois, Qué. — Général pour 3c cent. Québec.

Roger Roy, casier 646, St-Jérôme. — Général.

René de Saint-Martin, 6 rue d'Italie, Vincennes (Seine), France. — Général, Col. angl., Jubilé.

Coupon à détacher et à adresser à Phil. Athély, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

BOY pour une inscription à la BOURSE des ECHANGISTES Nul après le 28 mars.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 22 MARS

Ive dim. du carême, semidouble, (rose ou violet). Messe: Laetare, sans Gl. avec Cr.; 2e or. A cunctis, 3e Omnipotens seulement; préface du carême. Aux Vêpres du dim. Suffrage.

AU PRONE:

Le dimanche 22 mars, on annoncera:

Mercredi prochain, fête de l'Annonciation, dont solennité le dim. 26 avril R. 55. Le temps de la communion pascalle finira le dimanche 19 avril; il est bon de s'approcher de la sainte table le plus tôt possible. Ne pas attendre les derniers jours, car on pourra peut-être rencontrer quelque empêchement. Donc prendre ses précautions pour se présenter de bonne heure.

(Dans le dioc. de Saint-Hyacinthe, mardi prochain, 12e anniversaire de l'élection de S. E. Mgr F. Z. Decelles, évêque de ce diocèse).

Club catholique allemand

Le Club catholique allemand donnera dimanche prochain, le 22 mars, à 2 h. 30, une représentation de la pièce "La mariée du mineur", à la salle d'Arcy McGee, 220, avenue des Pins ouest.

Canada Air Mail, Poste Aérienne, Canada

SEPT ILES - HAVRE ST. PIERRE - PREMIER PARCOURS OFFICIEL

Type de cachet officiel de la poste aérienne canadienne. Celui-ci, émis pour une envolée dans le Québec, était bilingue. Ailleurs au Canada il a toujours été uniquement en anglais.

Les Etats-Unis préparent, avec l'assentiment du président Roosevelt, une série de dix timbres, dont cinq seront consacrés aux grandes figures de l'armée américaine et les autres à celles de la marine.

Le choix des portraits n'est pas sans créer des difficultés, car on s'imagine que dix timbres c'est bien peu pour illustrer tant de gloire. Il est cependant décidé que le fameux corsaire John Paul Jones et l'amiral John Barry seront à l'honneur. Pour les autres, il faudra peut-être avoir recours à un tirage au sort.

Nos voisins étudient en même temps le projet d'un commémoratif à l'occasion du centenaire de l'Arkansas. Ce sera, sans doute, suivant la pratique établie, un timbre de 3 cents. Le dessin soumis représente le Capitole de l'Etat, érigé en 1836 à Little Rock, où se feront les ventes du premier jour, vers le 15 juin.

En attendant ces nouveautés, l'organisation de l'Exposition internationale du timbre, dite TIPEX qui aura lieu à New-York, du 9 au 16 mai, va bon train.

Plusieurs philatélistes réputés y donneront des conférences, accompagnées de projections cinématographiques. Ainsi, à la séance du 10 mai, à part une démonstration imagée des services postaux présentée par le ministre des Postes de la Grande-Bretagne, on entendra une conférence dont le titre révèle le grand intérêt: "Les timbres de l'inspiration religieuse".

Le lundi, 11, journée internationale, le sujet portera sur "Le tour du monde d'un timbre-poste". Les jours suivants seront consacrés, le mardi 12, aux expositions; le mercredi 13, aux marchands; le jeudi 14, à la poste aérienne, alors que l'on compte sur la présence du capitaine Hugo Eckener qui doit, vers cette date, faire une traversée à bord de son *Graf Zeppelin*. Le vendredi 15 sera réservé aux associations philatéliques, et le samedi, 16, aux jeunes collectionneurs dont l'armée, toute pacifique, croît sans cesse.

De nombreux pays, dont le Canada, enverront des exhibits et seront officiellement représentés à cette vaste foire qui promet de surpasser tout ce qui s'est fait jusqu'ici.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Harbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1/4c le mot, 50c minimum.

SAISANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2c.

A VENDRE

Restaurant, fixtures première classe, près église, écoles et terrain de jeux. Acheteurs sérieux, adressez-vous à 2565 Monseigneur.

A LOUER (1er mai)

Logis 4 pièces, cuisine fermée ensoleillée, armoire froide. Pour autres renseignements: DUPONT 0902 ou 8394 Drolet.

Demande d'emploi

Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLLARD 8643.

GARDE-MALADE

Irène Bonin, garde-malade graduée eng. Montréal et New-York. Jour ou nuit. 1593 St-Hubert, Montréal. Tél. CH. 4027.

Harmonium Pratte à vendre

Gros modèle, clavier transpositif, 6 jeux complets avec sousbasse, très puissant, à l'état neuf, occasion. A. Dumas, 3593 Ste-Famille.

MAISON A LOUER

2862 rue Montana, 7 pièces, système de chauffage, fera ménage. Visible. Tél. CA. 7665.

On demande à emprunter

Communauté emprunterait sur billet pour 2 ans à 4%, la somme de \$5,000. S'adresser à Casier 48, le "Devoir".

On demande à acheter

Achetons livres de tout genre: Encyclopédies, romans français, collections entières, payons comptant. FRONTEAC 0631.

TERRE A VENDRE

Terre 180 arpents, partie terre noire, terre grasse, boisée, maison, machinerie neuve, 3 chevaux, 30 vaches enregistrées. Revenu 1935, \$2,300. Vendre \$15,000, pas d'échange, pas d'agent, acheteur sérieux \$5,000 comptant, balance facile. S'adresser à casier 54, le "Devoir".

Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises

Ce soir, à 6 h. 35, au poste CKAC, M. Robert Choquette, chargé des émissions radiophoniques pour la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, exposera le plan de campagne de la Fédération.

Mme Arthur Gibeault, secrétaire du service de publicité de la Fédération, lui donnera la réplique.